

Les bibliothèques universitaires du Sud et les logiciels libres de gestion intégrée des bibliothèques

Proposition d'un SIGB libre aux bibliothèques partenaires de la Commission Universitaire pour le Développement (Belgique)

**Boris Gapihan, Christelle Le Borgne, Fabien Malclès,
Marie-France Palestro**

Sous la direction de Paul Thirion
Directeur général du Réseau des bibliothèques de l'Université de Liège

et de Latifa Limam
Membre associé à l'Unité de recherche en Science de l'information et du document (URSIDOC), ENSSIB, Lyon I

Remerciements

Nous tenons à remercier chaleureusement Paul Thirion, notre directeur de recherche, pour son aide et ses conseils,

Latifa Limam, qui nous a encadré à l'ENSSIB, pour sa disponibilité et ses conseils,

Pierre-Yves Duchemin, Paul Poulain, Eric Robert, Benoît Barbier et Viviane Cattane pour leur expertise et leurs conseils.

Résumé :

Cette étude sur « les bibliothèques universitaires des pays du Sud et les logiciels libres de gestion intégrée des bibliothèques » prend place dans le cadre d'un partenariat entre la Commission Universitaire pour le Développement (CUD, Belgique) et onze bibliothèques universitaires de Pays en Voie de Développement (PVD). Impliqué dans le projet, le groupe de recherche de l'ENSSIB a pour objectif de proposer le SIGB gratuit et *Open source* correspondant le mieux aux besoins des bibliothèques partenaires. Celles-ci, souvent placées dans un contexte politique, économique et social fragile, peuvent bénéficier à coûts réduits de ces logiciels et ainsi favoriser l'accès à l'information. Koha a été choisi parmi les 26 logiciels analysés car il est apparu comme le programme le mieux adapté à la (ré)informatisation des bibliothèques. Koha est ici analysé de façon détaillée et un manuel d'utilisation, incluant les paramétrages bibliothéconomiques nécessaires à son installation, est annexé à ce Mémoire. Le paramétrage du logiciel s'est avéré complexe et quelques défauts et bogues, essentiellement dans le module catalogage, ont été relevés. L'installation du logiciel dans les bibliothèques partenaires devra donc être accompagnée d'une aide spécifique (incluant le préparamétrage, la formation et la maintenance).

Descripteurs :

Bibliothèques -- Informatique

Bibliothéconomie -- Logiciels -- Études comparatives

Logiciels libres

Logiciels gratuits

Coopération internationale

Nouvelles technologies de l'information et de la communication

Société de l'information -- Pays en voie de développement

Toute reproduction sans accord express de l'auteur à des fins autres que strictement personnelles est prohibée.

Abstract :

This study on the University Libraries of developing countries and the free Integrated Library Systems is part of a partnership between the Belgian *Commission Universitaire pour le Développement* (CUD) and eleven Libraries from the Third World. The ENSSIB research group is involved in this project. Its objective is to recommend the Libraries an Open source ILS that will best meet their needs. The Libraries have to cope with a harsh political, economic and social context. They can have access to the Information Society thanks to the low cost of Open sources systems. Koha has been chosen among 26 softwares, as it appeared the most relevant to computerize the Libraries. It is deeply analysed, and an User Guide, including the biblioeconomic parameters, can be found at the end of this dissertation. The parameters appeared a complex matter. Moreover some bugs, most of them in the cataloguing module, have been pointed out. So, the installation of Koha in the partner Libraries should be done with an accompaniment (parameters, training and maintenance).

Keywords :

Integrated library systems (Computer systems)

Free computer software

International cooperation

Information technology--Developing countries

Information Society--Developing countries

Digital divide

Sommaire

INTRODUCTION	8
--------------------	---

PARTIE 1 : LE CONTEXTE : LES LOGICIELS LIBRES, LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION ET LES BIBLIOTHÈQUES DU SUD	12
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------

1. LES LOGICIELS LIBRES.....	12
1.1. <i>Le libre : une philosophie</i>	12
1.2. <i>La licence GNU-GPL</i>	13
1.3. <i>Les enjeux</i>	14
1.4. <i>Atouts et contraintes des logiciels libres</i>	17
2. L'INTÉGRATION DES PAYS DU SUD DANS LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION.....	18
2.1. <i>La difficile insertion des PVD dans la société de l'information</i>	19
2.2. <i>Les espoirs suscités par les TIC comme facteur de développement</i>	20
3. PANORAMA DES BIBLIOTHÈQUES DU SUD	21
3.1. <i>Le contexte institutionnel</i>	22
3.2. <i>Les bâtiments</i>	23
3.3. <i>Les ressources documentaires et le budget des bibliothèques</i>	24
3.4. <i>Le personnel et la formation</i>	27
3.5. <i>L'informatisation</i>	28
3.6. <i>Conclusion</i>	30

PARTIE 2 : L'ÉVALUATION DES LOGICIELS DE BIBLIOTHÈQUES.....	31
--------------------------------------------------------------------	-----------

1. LA MÉTHODOLOGIE ADOPTÉE AU COURS DE L'ÉVALUATION DES LOGICIELS..	31
1.1. <i>La phase de recherche documentaire et l'inventaire des SIGB libres</i> ..	31
1.2. <i>L'élaboration d'une grille d'évaluation</i>	32
1.2.1. <i>Le cahier des charges de la grille</i>	32
1.2.2. <i>La méthode de construction de la grille</i>	33
1.2.3. <i>La structure et le contenu de la grille</i>	34
1.3. <i>L'évaluation des logiciels</i>	35
1.4. <i>Le choix définitif du ou des logiciels les mieux adaptés</i>	36
1.5. <i>L'élaboration d'un manuel d'utilisation</i>	37
2. TOUR D'HORIZON ET ANALYSE CRITIQUE DES LOGICIELS	37

2.1.	<i>Avanti</i>	37
2.2.	<i>BéCéDérom</i>	38
2.3.	<i>Bibaz</i>	39
2.4.	<i>Bibli'Home</i>	40
2.5.	<i>Bibliothèque</i>	40
2.6.	<i>Clubmedias</i>	42
2.7.	<i>DV Bibliothèque</i>	42
2.8.	<i>Emilda</i>	43
2.9.	<i>Gestion de livres</i>	44
2.10.	<i>Koha</i>	44
2.11.	<i>Learning access ILS</i>	45
2.12.	<i>Magothèque</i>	45
2.13.	<i>Mediathek Premium Edition</i>	46
2.14.	<i>Memotek</i>	46
2.15.	<i>Openbiblio</i>	47
2.16.	<i>PMB</i>	47
2.17.	<i>Sharon collection</i>	50
2.18.	<i>Tellico</i>	50
2.19.	<i>Weblis</i>	51
2.20.	<i>WinIsis</i>	52
3.	CONCLUSION	53

PARTIE 3 : DESCRIPTION ET ANALYSE CRITIQUE DU LOGICIEL

RETENU : KOHA	54
1. HISTORIQUE DU LOGICIEL ET LICENCE	54
2. ANALYSE DU LOGICIEL MODULE PAR MODULE.....	55
2.1. <i>Le module d'acquisition</i>	56
2.2. <i>Les modules catalogage et autorités</i>	56
2.2.1. Le choix du format MARC	56
2.2.2. Le paramétrage.....	57
2.2.3. Le catalogage	60
2.3. <i>Conclusion</i>	63
2.4. <i>Les modules de circulation</i>	66

2.4.1.	Paramétrage.....	66
2.4.2.	Description du module « Lecteurs »	67
2.4.3.	Description du module de prêt.....	68
2.5.	<i>Le module de statistiques</i>	69
2.5.1.	Description des différents types de statistiques proposés	69
2.5.2.	L'exportation des résultats	70
2.5.3.	Appréciations générales sur le module de statistiques.....	70
2.6.	<i>L'OPAC</i>	71
2.6.1.	La page d'accueil et le paramétrage de l'OPAC.....	71
2.6.2.	La recherche.....	72
2.6.3.	Les pages de résultats, le panier et les autres fonctionnalités disponibles depuis l'OPAC	72
3.	AUTRES ÉLÉMENTS D'APPRÉCIATION DU LOGICIEL ET CONCLUSIONS	73
	CONCLUSION	76
	BIBLIOGRAPHIE	78
	TABLE DES ANNEXES	89

Introduction

Le discours dominant sur la société de l'information érige les Technologies de l'Information de la Communication (TIC) en facteurs de développement politique et économique. Mais au-delà des déclarations d'intention, ces technologies sont majoritairement détenues par les pays développés¹. L'existence d'une fracture numérique Nord/Sud pose clairement la question des moyens d'accès à l'information et à la connaissance pour les Pays du Sud². La coopération internationale est l'un des moyens de réduire cette fracture.

Le sujet d'étude, intitulé « les bibliothèques universitaires des pays du Sud et les logiciels libres de gestion intégrée des bibliothèques »³, prend place dans le cadre d'un projet de collaboration entre la Commission Universitaire pour le Développement (CUD) et des bibliothèques universitaires de Pays en Voie de Développement partenaires de cette commission. La CUD est l'organe de coopération universitaire du CIUF (Conseil Interuniversitaire de la Communauté Française de Belgique)⁴. Elle remplit quatre grandes fonctions :

- la promotion d'une politique commune de coopération au développement
- la gestion et la coordination de la coopération universitaire au développement
- la négociation et la représentation auprès des pouvoirs publics et des autres bailleurs de fonds
- l'interface avec le monde universitaire belge francophone.⁵

Les objectifs de la CUD visent « à promouvoir et à mettre en œuvre des projets et programmes de coopération universitaire au développement en vue de renforcer les institutions universitaires des pays en développement en tant qu'acteurs du développement de leur pays et de leur région »⁶. Pour atteindre ces objectifs, la CUD développe entre autres trois grandes activités transversales :

- « Pédagogie Universitaire »

¹ Les Pays développés à économie de marché (PDEM) pourront aussi être nommés pays industrialisés ou pays du Nord dans ce mémoire.

² Les pays du Sud seront désignés indifféremment dans ce mémoire comme PVD (Pays en Voie de Développement) ou pays du Tiers-monde.

³ Nous l'avons sous-titré « Proposition d'un SIGB libre aux bibliothèques partenaires de la Commission Universitaire pour le Développement (Belgique) » afin de le préciser.

⁴ Créé le 9 janvier 2003, il rassemble neuf Universités et Facultés universitaires de la Communauté française de Belgique. **CUD**. *Présentation de la CUD* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.cud.be/presentation.htm>> (consulté le 16.05.2005).

⁵ **CUD**. *Présentation de la CUD* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.cud.be/presentation.htm>> (consulté le 16.05.2005).

- « Désenclavement technologique »
- « Bibliothèques universitaires »

La présente recherche s'inscrit plus spécifiquement dans l'activité « Bibliothèques universitaires », appelée aussi GTRD (Groupe Transversal Ressources Documentaires). Partant d'un constat de carences⁷ des bibliothèques des institutions partenaires, la CUD met en œuvre des actions de modernisation. Ces dernières portent notamment sur :

L'actualisation des fonds documentaires (sur support papier et électronique) et le désherbage des anciens fonds ; la formation du personnel en gestion documentaire, la réorganisation du fonctionnement des bibliothèques ; l'apport de matériel (ordinateurs, etc.) ; la connexion à Internet et l'accès aux bases de données documentaires (en ligne ou sur cd-rom), etc.⁸

Le GTRD développe lui-même plusieurs actions. L'action AT5 est consacrée à une étude sur les logiciels de gestion de bibliothèque. Elle a été initiée pour répondre à un besoin fort des bibliothèques partenaires d'accéder à un SIGB performant⁹. Les Bibliothèques partenaires du GTRD sont au nombre de 11¹⁰. Elles sont situées en Afrique et en Asie. Ce sont des bibliothèques qui ne sont pas toujours informatisées ; elles font très peu d'acquisitions par achat et les collections proviennent pour la plus grande partie de dons¹¹.

Inséré dans ce cadre institutionnel, l'objectif de la recherche est de dégager le ou les noms d'un système intégré de gestion des bibliothèques (SIGB) à recommander aux bibliothèques partenaires de la CUD en se basant sur des critères bibliothéconomiques¹². Les SIGB sont des logiciels répondant aux divers besoins

⁶ CUD. *Présentation de la CUD [en ligne]*. Disponible sur : <<http://www.cud.be/presentation.htm>> (consulté le 16.05.2005).

⁷ En termes documentaires, de fonctionnement et d'infrastructures.

⁸ CUD. *Activités transversales [en ligne]*. Disponible sur : <http://www.cud.be/cui_act.htm> (consulté le 16.05.2005).

⁹ Voir le détail de l'activité en Annexe 1.

¹⁰ - Centre de Documentation de l'Enseignement Supérieur de Kinshasa (République Démocratique du Congo)
 - Centre Universitaire de Formation des Personnels de Santé - Ho Chi Ming Ville (Vietnam)
 - Université agronomique de Hanoi (Vietnam)
 - Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
 - Université de Kinshasa (République Démocratique du Congo)
 - Université de Lubumbashi (République Démocratique du Congo)
 - Université de Ouagadougou (Burkina Faso)
 - Université Mohammed 1^{er} - Oujda (Maroc)
 - Université Nationale du Burundi
 - Université Nationale du Laos
 - Université Nationale du Rwanda.

¹¹ Elles seront présentées de façon détaillée dans la partie intitulée « Panorama des bibliothèques du Sud ».

¹² Un informaticien de Liège se chargeant de l'analyse du logiciel d'un point de vue informatique. Pour plus de détails, voir Partie 2, paragraphe 1.2.

d'une bibliothèque. Ils sont généralement composés de plusieurs modules et fonctionnalités (dont l'OPAC¹³, le catalogage, la circulation, la gestion des acquisitions, la gestion des périodiques, les éditions de statistiques). Les logiciels proposés doivent être *Open source*¹⁴ et si possible gratuits. Gratuits, afin de surmonter les difficultés financières des bibliothèques partenaires. *Open source* car les SIGB doivent pouvoir être modifiés pour en changer le fonctionnement et l'adapter aux besoins. Ils doivent part ailleurs être assez souples pour s'adapter à des situations locales très contrastées, des exigences diverses et des niveaux de compétences bibliothéconomiques et informatiques très différents. Le ou les logiciels retenus doivent enfin être suffisamment viables pour informatiser ou réinformatiser durablement¹⁵ ces établissements.

Pour atteindre l'objectif, le travail de recherche s'est décliné en six étapes :

- Connaître les bibliothèques partenaires et plus généralement les bibliothèques des pays du Sud afin de proposer un logiciel adapté
- Dresser un inventaire de SIGB libres
- Etablir une procédure d'évaluation des logiciels sous forme de grille
- Analyser les logiciels au regard de la grille d'évaluation afin de déterminer le ou les logiciels les mieux adaptés (au travers de tests, de journées d'études, d'entretiens, de la documentation)
- Analyser de façon détaillée le ou les SIGB qui se sont distingués lors de l'étape précédente
- Rédiger un manuel d'utilisation du logiciel sélectionné

La définition du sujet a amené le groupe recherche à s'interroger sur son positionnement. Le sujet de recherche proposé présente en effet un aspect dual.

D'une part, il a un aspect « commande » qui le rapproche d'une démarche de projet. Il s'agit de proposer un logiciel qui sera accompagné d'un manuel explicatif. Nos recommandations auront des répercussions concrètes sur l'informatisation de plusieurs bibliothèques des pays du Sud. Le groupe recherche

¹³ *Online Public Access Catalogue*, Accès public au catalogue en ligne.

¹⁴ Dont le code source est publiquement disponible et librement modifiable.

¹⁵ Le logiciel sera utilisé pour une période d'au moins cinq à dix ans.

doit donc s'insérer dans le projet de coopération initié par la CUD et prendre en compte les spécificités et les besoins des bibliothèques du Sud partenaires.

D'autre part, l'aspect « recherche » du sujet s'exprime notamment dans le choix des logiciels testés et la définition de la méthodologie. L'intitulé même du sujet implique de fournir un état des lieux plus général sur la société de l'information, le monde des logiciels libres et les bibliothèques des pays en développement.

Le présent mémoire débat de l'opportunité pour les bibliothèques des pays du Sud, d'utiliser un SIGB libre pour améliorer l'accès à l'information ; l'objectif final étant, rappelons le, de proposer un logiciel adapté aux partenaires de la CUD. L'exposé est découpé en trois parties. La première replace le sujet dans son contexte en analysant successivement le monde des logiciels libres, la place des pays du Sud dans la société de l'information, et les bibliothèques des pays en développement. La seconde retrace le processus de sélection et d'évaluation des logiciels libres de bibliothèques. La troisième décrit de façon détaillée le logiciel qui a été sélectionné.

Partie 1 : Le contexte : les logiciels libres, la société de l'information et les bibliothèques du Sud

Afin de cerner l'intérêt de proposer un logiciel libre de gestion de bibliothèques aux pays du Sud, cette partie vise à replacer le sujet dans un contexte plus général. Sont abordés successivement les logiciels libres, l'intégration des pays du Sud dans la société de l'information, et le monde des bibliothèques dans les PVD.

1. Les logiciels libres

Dans cette partie consacrée aux logiciels libres seront abordés successivement la philosophie du logiciel libre, le type de licences, les enjeux gravitant autour du monde du logiciel libre et enfin les atouts et contraintes de ce type de programmes.

1.1. Le libre : une philosophie

Aux origines de l'informatique, les firmes commerciales s'intéressaient principalement à la vente du matériel, non des logiciels. Comme l'écrivent Perline et Thierry Noisette :

Les premiers programmeurs pensaient tous que le fruit de leur travail était du domaine public, et que quiconque devait pouvoir en obtenir copie. On appelait cela l'« éthique *hacker* ». L'objectif était de consacrer le plus de temps possible aux parties intéressantes du développement, d'automatiser les aspects ennuyeux et faire profiter les autres de leur programme. Afin de promouvoir la nouveauté, l'inventivité, de profiter de la matière grise, il est plus efficace que chacun puisse utiliser les solutions que d'autres ont trouvées pour résoudre un problème, améliorer un système.¹

Selon cette éthique, Richard Stallman, informaticien au MIT², crée en 1984 la Free Software Foundation³ dont l'objectif est la création d'un logiciel

¹ NOISETTE Thierry, PERLINE. *La bataille du logiciel libre : dix clés pour comprendre*. Paris : La Découverte, 2004, p. 49.

² Massachusetts Institute of Technology.

³ FSF. *The Free Software Foundation* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.fsf.org>> (consulté le 09.06.2005).

libre, GNU⁴ offrant une alternative crédible à UNIX. Ce logiciel est libre dans la mesure où il est affranchi des contraintes commerciales et que son code source est rendu public.

En 1991, Linus Torvalds, étudiant à l'université de Helsinki, lance le développement du système d'exploitation libre Linux. A l'opposé de la pensée dominante qui imposait un développement centralisé⁵, Linus Torvalds a pu concentrer l'intérêt de nombreux informaticiens sur son projet tout en lui conservant une cohérence.

L'émergence du logiciel libre est donc le résultat d'une convergence de plusieurs éléments : la volonté de développer des systèmes d'exploitation indépendants, l'ouverture des codes sources et l'appui sur un réseau de communication global, en l'occurrence Internet. Le logiciel libre se fonde sur une diffusion gratuite et un partage volontaire des connaissances⁶.

1.2. La licence GNU-GPL

La notion de logiciel libre n'exclut pas une forme de protection. Un droit moral est lié à la paternité d'un logiciel libre. Richard Stallman pose les conditions juridiques de licence des logiciels libres en créant la GNU-GPL : *GNU⁷-General Public License*⁸. Il s'agit d'un contrat joint à ces logiciels et qui garantit les libertés données aux utilisateurs.

Les quatre libertés fondamentales de la GNU-GPL sont : la liberté d'usage, la liberté de copie, la liberté de modification, la liberté de diffuser les modifications. Toute personne qui s'appuie sur un logiciel libre pour développer un nouveau programme doit respecter les quatre libertés fondamentales garanties par la licence.

La GNU-GPL est la licence la plus répandue. D'autres licences⁹ en respectent l'esprit général. Elles sont dites de types *Open source* et permettent de

⁴ GNU, acronyme récursif pour GNU's Not Unix.

⁵ **RAYMOND Eric S.** *La cathédrale et le bazar* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.linux-france.org/article/these/cathedrale-bazar/cathedrale-bazar_monoblock.html> (consulté le 17.02.2005).

⁶ Citons à titre d'exemple les succès des serveurs Apache, des bases de données MySQL, de la suite bureautique OpenOffice, des systèmes d'exploitation Linux.

⁷ En référence au projet Gnu 's Not Unix de Richard Stallman cité précédemment.

⁸ **FSF.** *GNU General Public License* [en ligne]. Disponible sur <<http://www.fsf.org/licensing/licenses/gpl.html>> (consulté le 07.05.2005).

⁹ Dont on peut consulter le détail sur : **OSI.** *The Approved Licenses* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.opensource.org/index.php>> (consulté le 07.06.2005).

se réapproprié un travail sans être tenu de diffuser librement les logiciels en découlant. *Open source*, signifie qu'il est au minimum possible d'obtenir le code source afin de l'étudier et éventuellement d'identifier les problèmes. Les logiciels vraiment libres vont au delà puisqu'ils permettent en plus de modifier le code source, de dupliquer le logiciel et de le redistribuer. Un logiciel libre idéal serait sous licence GNU-GPL : gratuit et *Open source*.

1.3. Les enjeux

L'hégémonie des logiciels propriétaires : une inquiétude

Les éditeurs propriétaires favorisent la normalisation de standards propriétaires et protégés, ce qui dans une situation d'hégémonie les dispensent de compatibilité avec d'autres logiciels. Sur le plan institutionnel, la Commission européenne a adopté en 2002 une directive sur la brevetabilité des logiciels¹⁰. Mais ce texte a été fortement contesté notamment par le Parlement européen et par des Etats membres comme la Pologne. La question reste donc ouverte. Les opposants au texte avancent que la diffusion de la connaissance est dépendante des formats d'échange utilisés par les logiciels.

Dans le « commerce intellectuel des produits de l'esprit humain, les moyens de connecter les savoirs passeront de plus en plus par des logiciels »¹¹. L'implication de la circulation du savoir par l'utilisation de logiciels pose comme postulat la plus grande interopérabilité possible et suppose que la lecture des données ne soit pas réservée aux programmes qui les ont créées.

Mais la contradiction entre la nécessité de diffusion des connaissances et l'hégémonie économique des éditeurs devient flagrante. Le rapport du député Bernard Carayon¹² sur la « Stratégie de sécurité économique nationale » souligne la position « quasi-monopolistique » de Windows. L'accès à l'information se fait par des applications bureautiques, selon des standards de Microsoft. La capacité d'échange est limitée par l'utilisation d'applications différentes aux normes

¹⁰ **Commission des communautés européennes.** *Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil concernant la brevetabilité des inventions mises en œuvre par ordinateur (présentée par la Commission)* [en ligne]. Disponible sur : <http://europa.eu.int/comm/internal_market/en/indprop/comp/com02-92fr.pdf> (consulté le 19.06.2005).

¹¹ **LATRIVE Florent, MAURIAC Laurent.** *Michel Rocard s'oppose à la brevetabilité des logiciels : « Tout le monde se copie et c'est bien ainsi ».* Libération, 30 juin 2003. n° 6882, pp. 22-23.

¹² **Assemblée Nationale.** *Rapport d'information sur la stratégie de sécurité économique nationale, présenté par M. Bernard Carayon, député* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.assemblee-nationale.fr/12/rap-info/i1664.asp>> (consulté le 18.03.2005).

particulières. Le rapport propose une réflexion sur le mode de description des documents afin d'élaborer un format neutre de stockage, indépendant de l'application. L'interopérabilité des données est proposée pour faciliter l'échange d'information.

Les incidences des logiciels libres sur l'économie du logiciel

La diffusion croissante de logiciels libres est confrontée aujourd'hui à une forte résistance des éditeurs de programmes propriétaires. Ceux-ci voient dans le libre un concurrent économique redoutable. Les éditeurs dominants, par le biais d'actions judiciaires et par leur volonté d'imposer la protection des logiciels *via* les brevets, tentent de briser l'essor du libre. Dans une série de rapports, dits « de Halloween »¹³, la société Microsoft considère la brevetabilité des logiciels comme un moyen efficace de lutter contre les logiciels libres.

La brevetabilité des logiciels protégerait l'intégralité des codes et verrouillerait également tout développement concurrentiel basé sur des possibilités d'interopérabilité entre les programmes. Le logiciel brevetable interdit à quiconque de l'utiliser sauf à payer une redevance.

Or, beaucoup pensent que le savoir doit circuler ce qui implique qu'il n'y ait pas de brevets sur les produits du savoir. Actuellement, la diffusion et la création de produits de l'esprit humain passe souvent par l'utilisation de logiciels. Un rapprochement se fait donc entre le contenu, le savoir et le contenant, le logiciel. Si le contenant est bridé dans sa reproductibilité, le contenu peut-il encore jouir d'une diffusion la plus large possible ?

Ainsi il ne fait aucun doute que la brevetabilité des logiciels¹⁴ aurait un impact sur la diffusion des savoirs et sur la pérennité des documents par celui qui contrôle le logiciel. Les défenseurs de la non brevetabilité des logiciels avancent l'argument que la création d'un logiciel repose sur l'utilisation de plusieurs autres logiciels et que le brevet, dans ces conditions, risque de faire planer une menace juridique et financière sur les créateurs de logiciels. La conséquence directe serait

¹³ OSI. *The Halloween Documents* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.opensource.org/halloween/index.html>> (consulté le 08.04.2005).

¹⁴ DUPUIS Youenn, TARDIEU Olivier. *La brevetabilité des logiciels* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.aful.org/brevets/memoire.pdf>> (consulté le 09.02.2005).

un ralentissement de la production du savoir et une maîtrise de celui-ci par ceux qui ont les ressources financières suffisantes.

L'impact économique sur le pays du Sud

Les logiciels libres permettent la réduction des coûts induits par le renouvellement des licences. La Corée du Sud envisage ainsi de remplacer son parc de machines équipées par Microsoft pour passer à des systèmes *Open source*. L'objectif d'ici 2007 est d'atteindre un équipement en libre sur 20% des ordinateurs de bureau et sur 30% des serveurs¹⁵. L'économie est estimée à 300 millions de dollars par an pour le gouvernement sud-coréen.

L'hypothèse de réinvestir cet argent dans l'économie locale est privilégiée ainsi que celle de développer une activité de prestataires locaux en développement de logiciels libres à des coûts locaux. L'économie réalisée servirait également à couvrir les frais d'adaptation du logiciel libre aux besoins spécifiques et à former les professionnels et les utilisateurs. Il en découlerait une meilleure maîtrise des TIC par les usagers locaux.

Les enjeux politiques

Les enjeux gravitant autour des logiciels libres sont aussi stratégiques et politiques. En 2002, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) préconise l'utilisation de l'*Open source* pour résorber la fracture numérique Nord/Sud¹⁶. Pour les pays du Sud maîtriser les logiciels revient en partie à maîtriser leur développement et le transfert d'information. L'enjeu majeur est la réduction des inégalités par l'accès au plus grand nombre aux connaissances au Nord comme au Sud.

Les enjeux culturel et éducatif

Dans les écoles et les universités, les logiciels libres constituent des canaux appropriés pour l'apprentissage et l'expérimentation. La disponibilité des codes sources est une ressource éducative qui permet de développer des compétences techniques de même niveau que dans le reste du monde. Enfin, cette égalité d'accès et de formation permet aux techniciens et développeurs locaux de s'intégrer au

¹⁵ NOISSETTE Thierry, PERLINE. *La bataille du logiciel libre : dix clés pour comprendre*. Paris : La Découverte, 2004, p. 111.

¹⁶ CNUCED. *Rapport sur le commerce électronique et le développement [en ligne]*. CNUCED, 2002. Disponible sur : <<http://www.unctad.org/Templates/webflyer.asp?docid=4228&intItemID=2644&lang=2&mode=toc>> (consulté le 18.03.2005).

tissu technologique mondial et d'y contribuer. Ainsi lors du SMSI (Sommet Mondial sur la Société de l'Information), les arguments suivants ont été avancés :

Développer au niveau local, les capacités de création et de diffusion, d'une part de logiciels dans les langues locales, d'autre part de contenus adaptés aux différentes catégories de la population, y compris les analphabètes, les handicapés, les catégories défavorisées ou vulnérables, en particulier dans les pays en développement et dans les pays à économie en transition.¹⁷

1.4. Atouts et contraintes des logiciels libres

Les éléments précédemment évoqués militent en faveur de l'adoption de logiciels libres. Par la disponibilité du code source, les possibilités d'intervention sur le logiciel pour des développements spécifiques sont assurées. L'implication des utilisateurs du logiciel dans le développement peut se révéler positive pour la création ou l'amélioration de fonctionnalités. Par exemple la Bibliothèque de Nelsonville aux Etats-Unis a impulsé et financé¹⁸ le développement de la gestion des formats UNIMARC et MARC21 par le SIGB libre Koha¹⁹.

D'autre part, la présence d'une communauté d'utilisateurs a valeur de test. Un développement initié à un endroit donné profite à l'ensemble de la communauté qui réalise ensuite une forme de test de version *beta*.

La correction d'un bogue au niveau d'un logiciel propriétaire procède souvent par l'achat de sa version suivante ou celui de son correctif, alors que dans la communauté du libre, les vices de conception peuvent être détectés et corrigés gratuitement et rapidement. Le mode de fonctionnement communautaire accentue la participation et l'implication des utilisateurs dans la pérennité du logiciel. L'abandon du logiciel par la société éditrice n'entraîne pas la fermeture du code source, dès lors les établissements peuvent continuer à utiliser et développer ces logiciels.

Par ailleurs, la relation commerciale de type fournisseurs/clients tend à disparaître, ou au moins à s'atténuer. L'utilisateur est considéré comme un co-développeur. Le lien avec la société créatrice du logiciel n'est pas obligatoire, une bibliothèque peut se réserver la liberté de choisir son prestataire de service. Koha a

¹⁷ SMSI. *Plan d'action [en ligne]*. Disponible sur : <<http://www.itu.int/wsis/docs/geneva/official/poa-fr.html>> (consulté le 09.06.2005).

¹⁸ Pour 20000 Euros, une somme souvent inférieure au coût d'une réinformatisation.

¹⁹ MORIN Nicolas. *Pour un SIGB libre*. BiblioAcid, 2004, vol. 1, n° 2-3, pp. 8-14.

par exemple été créée en Nouvelle-Zélande et améliorée aux États-Unis par deux sociétés différentes qui répondaient à deux demandes différentes²⁰.

Toutefois, il ne faut pas idéaliser les logiciels libres. Ils présentent certains inconvénients :

- Par définition, ces produits sont en constante évolution, ils sont développés pour des besoins spécifiques et ne sont jamais finis. Or, de nombreuses institutions, telles que les bibliothèques, attendent souvent un produit immédiatement opérationnel.
- Il existe également une crainte que les logiciels libres ne soient pas pérennes ; mais cette question se pose aussi pour les logiciels payants.
- Un logiciel libre n'est vraiment fiable que quand il parvient à fédérer une communauté d'utilisateurs suffisamment active et compétente.
- L'utilisation des logiciels libres nécessite un minimum de compétences techniques qui ne sont pas à la portée du néophyte. Leur installation est par exemple souvent difficile²¹ et il faut avoir une certaine maîtrise des langages informatiques²².

Mais l'élément majeur qui milite en faveur des logiciels libres est le rôle qu'ils peuvent jouer pour l'accès à l'information et à la connaissance, facteurs de développement dans les pays du Sud.

2. L'intégration des pays du Sud dans la société de l'information

La société de l'information est définie par l'OCDE (Organisation de Coopération et Développement Économiques) « comme la somme de l'économie informationnelle et des aspects sociaux »²³. Si, avec Annie Chéneau-Loquay, on peut penser que les TIC sont loin d'être la solution à tous les problèmes du Tiers-

²⁰ MORIN Nicolas. *Pour un SIGB libre*. BiblioAcid, 2004, vol. 1, n° 2-3, pp. 8-14.

²¹ Néanmoins, de réels efforts ont été faits pour faciliter l'installation. L'installateur de la suite bureautique OpenOffice, par exemple, est aussi performant que ceux de ses concurrents payants. Mais ce n'est pas encore le cas de la plupart des logiciels métiers.

²² Par exemple, certains paramètres doivent se faire avec des lignes de code.

²³ BLANCHARD Mélanie, SALGUES Bruno. *Sommet mondial sur la société de l'information : Quelques réflexions [en ligne]*. Disponible sur : <<http://www.salgues.net/wsisdiplo.htm>> (consulté le 06.06.2005).

monde²⁴, ces technologies peuvent devenir un facteur important de développement²⁵.

2.1. La difficile insertion des PVD dans la société de l'information

Or les PVD rencontrent des difficultés d'insertion dans la société de l'information. Parmi ces difficultés on peut notamment citer :

- **La marchandisation de l'information** : les développements d'un « capitalisme informationnel »²⁶ détenu principalement par les pays du Nord, place les PVD en situation de totale dépendance pour l'accès à l'information²⁷. En outre, l'extension des droits d'auteur et des droits de la propriété intellectuelle *via* la brevetabilité des logiciels²⁸ remet en cause l'accès au savoir. De nombreux pays du Sud sont souvent mal préparés à défendre leurs intérêts dans les batailles juridiques sur l'extension des droits d'auteur et des brevets²⁹.
- **La fuite du « capital humain »**³⁰ : les PVD, en plus d'avoir des moyens limités à consacrer à l'éducation, voient souvent leur main d'œuvre qualifiée émigrer vers les PDEM pour des raisons économiques³¹.
- **La fracture numérique**, qui découle des difficultés précédentes, est définie par l'OCDE comme la somme des « disparités entre individus, foyers, entreprises et aires géographiques, aux différents niveaux socio-économiques en termes d'accès aux TIC et d'utilisation de l'Internet pour

²⁴ CHÉNEAU-LOQUAY Annie. *Mondialisation et technologie de la communication en Afrique*. Paris : Karthala, 2004, p. 12.

²⁵ Comme le soulignent les travaux de Daniel Bell (BELL Daniel. *Vers la société post-industrielle*. Paris : Robert Laffont, 1976, 446 p.) ou ceux de Manuel Castells (CASTELLS Manuel. *La société en réseaux : l'ère de l'information*. Paris : Fayard, 1998, 613 p.) qui mettent en avant l'importance de l'information dans les économies contemporaines.

²⁶ Selon l'expression forgée par Manuel Castells. CASTELLS Manuel. *La société en réseaux : l'ère de l'information*. Paris : Fayard, 1998, 613 p.

²⁷ Pour plus de détails à ce sujet, voir aussi les travaux de VERZOLA Roberto. *Towards a Political Economy of Information: Studies on the Information Economy* [en ligne]. Disponible sur : <http://ressources.samizdat.net/tiki/tiki-print_article.php?articleId=7> (consulté le 09.06.2005).

²⁸ Voir la partie consacrée aux logiciels *Open source*.

²⁹ Sur ces questions, on se reportera aux travaux de Philippe Aigrain (AIGRAIN Philippe. *Les enjeux du capitalisme informationnel*. Alternatives économiques, 2005, HS n°65, pp. 56-57). Voir également OMPI. *Plan d'action de l'OMPI dans le domaine des brevets* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.wipo.int/patent/agenda/fr/>> (consulté le 09.06.2005).

³⁰ Pour reprendre l'expression de Gary Becker, prix Nobel d'économie en 1992.

³¹ Voir à ce sujet : OIM. *Forum Africagora 2001 - Colloque sur la Diaspora africaine et l'intégration économique* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.iom.int/iomwebsite/Publication/ServletSearchPublication?event=detail&id=871>> (consulté le 09.06.2005).

une large variété d'activités »³². La fracture entre PDEM et PVD trouve plusieurs explications : d'une part les déficiences des infrastructures électriques et de télécommunications des pays du Sud qui sont en outre inégalement réparties au sein d'un même pays³³ ; d'autre part les prix souvent prohibitifs des télécommunications et du matériel³⁴.

2.2. Les espoirs suscités par les TIC comme facteur de développement

Néanmoins, le constat précédent ne doit pas pousser à un pessimisme excessif. De nombreuses initiatives venant du Nord et du Sud visent à réduire la fracture numérique *via* l'aide technique et l'éducation aux TIC par exemple. Parmi ces initiatives d'aide au développement des nouvelles technologies on peut citer :

- l'Initiative pour le réseau africain³⁵,
- l'Initiative Société africaine à l'ère de l'information³⁶,
- l'UN ICT Task force³⁷,
- l'Association canadienne pour la Fondation d'une bibliothèque globale qui a pour objectif de développer les contenus locaux³⁸ et de promouvoir les bibliothèques numériques en se basant notamment sur les logiciels libres³⁹.

Les actions se multiplient car les espoirs suscités par les TIC sont nombreux. D'après le *Plan d'action* adapté lors du SMSI⁴⁰, les TIC sont pour les

³² OCDE. *Understanding the Digital Divide* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.oecd.org/dataoecd/38/57/1888451.pdf>> (consulté le 10.06.2005), p. 5.

³³ L'Union Internationale des Télécommunications a par exemple constaté que dans des pays comme l'Erythrée, la Guinée-Bissau, le Sierra Leone, le Burundi et le Tchad, 80 à 95% des lignes étaient concentrées dans la capitale : UIT. *Union internationale des télécommunications* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.itu.int/home/index-fr.html>> (consulté le 09.06.2005).

³⁴ Sur ces questions de problèmes de coût du matériel notamment, on pourra consulter CHASSERIAUX Jean-Michel. *Construire ensemble la société du savoir en Afrique* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.hcci.gouv.fr/lecture/synthese/sy021.html#3>> (consulté le 27.04.2005).

³⁵ African Network Initiative. Cette étude a permis de recenser un grand nombre de projets de développement liés aux technologies de l'information et des communications (ICT), en projet ou en cours de réalisation en Afrique.

³⁶ Adoptée par la Conférence des ministres africains en mai 1996. Les programmes sont consultables sur le site de l'AISI : AISI. *African Information Society Initiative* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.uneca.org/aisi/>> (consulté le 09.06.2005).

³⁷ Ce service des nations unies a pour objectif de formuler des stratégies afin de mettre les TIC au service du développement : UNICTF. *United Nations Information and Communication Technologies Task Force* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.unicttaskforce.org/>> (consulté le 09.06.2005).

³⁸ Cette question est fondamentale lorsque l'on sait par exemple que seulement 5% du contenu du Web est d'origine asiatique alors que l'Asie représente la moitié de la population mondiale. MULLER Sandrine. *La liberté d'expression dans le cyberspace. Synthèse de la rencontre internationale organisée dans la perspective du Sommet mondial sur la société de l'information, décembre 2002* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.hcci.gouv.fr/lecture/synthese/sy012.html>> (consulté le 27.04.2005).

³⁹ FBG. *Fondation pour une bibliothèque globale* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.bibliothequeglobale.org/index.htm>> (consulté le 09.06.2005).

⁴⁰ SMSI. *Sommet Mondial sur la société de l'information, Tunis 2005* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.smsitunis2005.org/plateforme/theme.php>> (consulté le 09.06.2005).

pays du Sud un outil au service du développement local. De ce point de vue, les bibliothèques ont un rôle important à jouer en tant que médiatrices des ressources électroniques. Selon le même *Plan d'action* :

Les législations nationales doivent permettre aux bibliothèques, archives, musées et autres institutions culturelles de jouer pleinement leur rôle de fournisseurs de contenu - savoirs traditionnels compris - dans la société de l'information, et plus particulièrement de donner accès en permanence aux informations archivées.⁴¹

Mais l'accès aux ressources offertes par la société de l'information est coûteux pour les bibliothèques du Sud tant pour l'achat de matériel, que pour les abonnements et l'équipement en logiciel. Sur ce dernier point, les programmes informatiques *Open source* présentés précédemment pourraient présenter une alternative intéressante aux logiciels propriétaires.

Pour connaître les difficultés et les besoins des bibliothèques universitaires des PVD en la matière, il est nécessaire de dresser un panorama de leur situation.

3. Panorama des bibliothèques du Sud

Les bibliothèques des Pays du Sud s'inscrivent dans un contexte politique, social et économique souvent difficile. Certaines universités et bibliothèques peuvent être fermées une partie de l'année et les examens annulés comme cela a par exemple été le cas à l'Université de Kinshasa en 1994-1995, 1997-1998 et 2000-2001. Les bibliothèques de ces pays sont en outre confrontées à des difficultés en terme d'environnement institutionnel, de constitution des fonds documentaires, de budget, de formation, d'accès aux ressources en ligne et d'informatisation. Ces bibliothèques aux moyens restreints ont également à faire face à l'augmentation très importante du nombre d'étudiants, alors que les superficies des locaux restent les mêmes.

La coopération internationale permet à ces bibliothèques de pallier en partie à leurs manques afin qu'elles puissent jouer leur rôle d'accès à l'information. Traditionnellement, la coopération institutionnelle entre deux universités (Nord/Sud) soutient l'enseignement et la recherche. Or, le développement de la recherche universitaire se heurte aux lacunes de la documentation. Aussi, suite au

constat de pauvreté de ces bibliothèques, des aides se mettent en place. La coopération peut intervenir soit pour une action spécifique (achats d'ouvrages, formation ou équipements en matériel, etc.) soit dans le cadre plus large d'un programme de soutien qui réunit plusieurs actions⁴². La coopération peut également être initiée par les professionnels de ces pays⁴³.

L'état des lieux des bibliothèques des Pays du Sud sera étayé, sauf mention particulière, par des exemples concernant les bibliothèques partenaires des projets d'appui de la CUD⁴⁴. Nous établirons ici, même si une synthèse atténuée les particularités de chaque établissement, un inventaire de l'environnement institutionnel, documentaire et technologique rendant compte des spécificités des bibliothèques du Sud. Pour chacun des points étudiés, nous verrons comment la coopération vient en aide à ces bibliothèques.

3.1. Le contexte institutionnel

Dans certains PVD des bibliothèques relevant de différents statuts peuvent cohabiter sur un même campus⁴⁵. Cette situation peut aboutir à une dispersion des moyens et à un manque de visibilité de la documentation et des services offerts par le public. Certaines bibliothèques de facultés jouent aussi le rôle de bibliothèques de proximité⁴⁶ ou spécialisées⁴⁷. La situation est différente selon les pays. Ainsi à Lubumbashi au Congo ce sont 70 unités d'information documentaires qui fonctionnent de manière quasiment indépendantes. On y déplore l'absence de catalogue collectif, de mutualisation des ressources documentaires, et de politique d'acquisition concertée. Même sans réel problème statutaire de fonctionnement, les bibliothèques centrales ont parfois du mal à jouer leur rôle dans la mise en réseau.

⁴¹ SMSI. *Sommet Mondial sur la société de l'information, Tunis 2005* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.smsitunis2005.org/plateforme/theme.php>> (consulté le 09.06.2005).

⁴² Ainsi, la CUD présentée plus haut, propose aux bibliothèques un soutien décliné en plusieurs volets : ouvrages, formation, aide financière, soutien logistique et accompagnement. CUD. *Commission Universitaire pour le développement* [en ligne]. Disponible sur : <<http://cud.ciuf.be/>> (consulté le 09.06.2005) ; CUD. *La Commission Universitaire pour le Développement (CUD) : du Nord au Sud, un réseau d'universitaires en marche vers un partage équitable du savoir* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.vlir.be/uos/UK/04agenda/downloads/Congo050406-08.ppt>> (consulté le 09.06.2005).

⁴³ A l'exemple de l'Association des Universités Africaines qui réunit les universités africaines afin de promouvoir la coopération entre elles et avec la communauté universitaire internationale.

⁴⁴ Voir leur liste en Introduction. Ces bibliothèques ont fourni un certain nombre de rapports à la CUD. Ces rapports nous ont été communiqués pour le présent exposé. Les informations contenues dans ces rapports sont assez hétérogènes, ainsi, certaines informations sont disponibles seulement pour quelques bibliothèques.

⁴⁵ Comme cela peut être aussi le cas en France d'ailleurs.

⁴⁶ Situées près des lieux d'enseignement.

⁴⁷ Dans la discipline enseignée à la Faculté.

Ainsi à Kinshasa, la Bibliothèque centrale fonctionne en autarcie au lieu de coordonner l'ensemble des services documentaires. Ces questions organisationnelles soulèvent le problème de la redondance des documents et plus généralement celui de l'absence de politique d'acquisition cohérente dans un contexte de précarité.

A contrario, des projets de mise en réseau existent. Le catalogue commun est le premier outil fédérateur. La réalisation de celui-ci passe par une informatisation de chaque établissement. Aussi la Bibliothèque Universitaire Centrale de Ouagadougou (BUC) mène plusieurs actions afin de rendre les fonds complémentaires entre les différentes bibliothèques⁴⁸. La BUC a également la volonté d'informatiser les bibliothèques d'UFR (BUFR) avec le même logiciel que celui installé dans la bibliothèque centrale (ADLIB).

3.2. Les bâtiments

Les locaux des bibliothèques sont généralement inadaptés. Au moment de sa création, l'Université de Kinshasa au Congo était prévue pour accueillir 5000 étudiants. Elle accueille aujourd'hui 26000 étudiants alors que les moyens affectés aux bibliothèques sont en constante diminution. L'Université de Ouagadougou était prévue pour accueillir 1300 étudiants, elle en accueille aujourd'hui 20000 et cette augmentation est constante. Sa bibliothèque dispose de 340 places⁴⁹, les BUFR disposant quant à elles de 330 places ; ce qui apparaît comme largement insuffisant. Par ailleurs des problèmes de conservation se posent : chaleur, humidité et poussière nuisent aux collections.

Ces dernières sont réparties dans les salles et pour une proportion importante dans les réserves. La mise en libre-accès des collections est difficile à développer. La BUC de Ouagadougou, la Bibliothèque de l'Université de Lumbashi, la Bibliothèque de l'Université de Hanoi ont des projets de mise en libre-accès. Celle-ci nécessite une réorganisation des espaces, un choix et un traitement des collections. La BUC a commencé cette mise en libre-accès par la salle Sciences-Médecine. Les résultats sont largement positifs puisque

⁴⁸ En privilégiant par exemple pour les bibliothèques des UFR les ouvrages du niveau recherche.

⁴⁹ Chiffre théorique car des salles réservées au public sont actuellement utilisées comme lieu de stockage pour les ouvrages en attente de traitement.

l'observation des statistiques montre que les prêts ont doublé et que les files d'attente pour la communication des documents ont diminué. A Kinshasa, vue la multiplication des unités documentaires, la CUD⁵⁰ promeut la création du Centre de Documentation de l'Enseignement supérieur, Universitaire et de la Recherche de Kinshasa⁵¹.

3.3. Les ressources documentaires et le budget des bibliothèques

Les collections imprimées

Les collections se caractérisent par une obsolescence importante. Le taux de renouvellement⁵² est très faible car les budgets d'acquisition sont parfois « théoriques » : les lignes budgétaires existent, mais elles ne sont pas abondées. Le taux d'accroissement annuel des collections⁵³ est soumis aux nombreuses fluctuations des budgets d'acquisition et surtout des dons. Ainsi à l'Université Mohamed I^{er}, au cours de l'année universitaire 2002-2003, le taux d'accroissement des fonds documentaires était de 23% alors que l'année suivante, il était de 1,57%. Lors de la Journée internationale de la Francophonie, intitulée : « L'information scientifique et technique au service des universités », le Directeur de la Bibliothèque universitaire de l'Université de Yaoundé, le Dr. Alexis Eyango Mouen, a dressé un bilan des bibliothèques de son université :

En ce qui concerne les universités, les normes internationales recommandent généralement que le budget de la bibliothèque devrait évoluer entre 5 et 8 % du budget global de l'université. A ma connaissance aucune bibliothèque universitaire au Cameroun ne dispose de 2 % du budget de l'université. Dans la plupart des cas ce budget n'atteint pas 1 %. Quand bien il existe sur le papier il n'est pas toujours disponible.⁵⁴

Le budget annuel à l'Université nationale du Laos varie autour de 1190 Euros : 794 sont consacrés à l'achat de périodiques, 238 à la formation du personnel et 158 aux acquisitions de livres. A la BUC, le budget d'acquisition est de 9200 Euros. Ce

⁵⁰ En partenariat avec d'autres organismes internationaux : le Commissariat général aux Relations internationales, et la Région Wallonne pour la mise en œuvre du projet (fournitures d'ouvrages, de bases de données, programme de formation destiné aux bibliothécaires et rénovation et aménagement des bâtiments).

⁵¹ HELLEMANS Jacques. *La situation documentaire Afrique : apport des universités francophones de Belgique et accès à l'information scientifique dans les bibliothèques subsahariennes*. Argus, 2004, vol. 33 n° 1, pp. 31-37.

⁵² Nombre d'acquisitions dans une catégorie / nombre de documents acquis dans cette catégorie.

⁵³ Nombre d'acquisitions de l'année / Nombre de documents total des collections.

⁵⁴ MOUEN Alexis Eyango. *Les bibliothèques de recherche et les enjeux de leur modernisation [en ligne]*. Disponible sur : <<http://.afrique-centrale.auf.org/dcmt>> (consulté le 12 mai 2005).

budget est totalement affecté à l'achat de périodiques pour assurer la continuité des abonnements⁵⁵.

Les fonds se constituent aussi souvent à partir de dons. Ceux-ci posent le problème de leur adéquation aux besoins des bibliothèques destinataires. Les bibliothèques peuvent recevoir des dons non sollicités qui sont loin de correspondre aux orientations de la bibliothèque⁵⁶. En outre la réception de certains documents pose des problèmes importants tels que le dédouanement, les pertes et les vols.

Pour encadrer les dons, il existe une *Charte des dons* qui définit des principes généraux et offre un protocole permettant d'évaluer les programmes des dons⁵⁷. Dans un passé récent, l'Agence Universitaire pour la Francophonie proposait un programme destiné au renforcement des collections des bibliothèques des universités du Sud qui recevaient dans ce cadre là des lots d'ouvrages relevant de la « Bibliothèque minimale »⁵⁸. Les différents programmes d'aide peuvent être l'occasion de négocier avec les maisons d'édition des prix dits « du Sud »⁵⁹. Le projet d'appui de la CUD s'attache par exemple à négocier avec les filières du livre pour les pays africains. Une bibliothèque peut aussi bénéficier de dons « croisés » provenant de différents organismes. Ainsi, au Centre universitaire de formation et de perfectionnement des personnels de santé (CUF) de Ho Chi Ming Ville les ouvrages proviennent de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé), de la Bibliothèque nationale de France, de l'Agence Universitaire de la Francophonie, et de la Conférence internationale des doyens des facultés de médecine d'expression française⁶⁰. Afin de rationaliser le circuit des dons, des organismes se chargent aussi de centraliser les demandes et les envois. Ainsi l'ADIFLOR (Association pour la Diffusion Internationale Francophone de Livre, Ouvrages et Revues)⁶¹

⁵⁵ Cependant en 2002, l'Université, confrontée à des problèmes financiers, n'a pas été en mesure d'accorder de budget d'acquisition, aussi les abonnements de périodiques ont été interrompus pendant un an.

⁵⁶ Ainsi l'Université du Maryland a envoyé à la Bibliothèque de l'Université du Rwanda une centaine de titres différents pouvant aller jusqu'à 200 exemplaires de chaque titre, alors que celle-ci n'avait rien sollicité.

⁵⁷ **Culture et développement**. *Charte du don de livres* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.culture-developpement.asso.fr/annexes1/cddd.html>> (consulté le 09.05.2005).

⁵⁸ **AUF**. *Agence Universitaire de la Francophonie* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.auf.org/>> (consulté le 12.05.2005).

⁵⁹ Comme pour l'Agence Universitaire de la Francophonie (**AUF**. *Agence Universitaire de la Francophonie* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.auf.org/>> (consulté le 12.05.2005)).

⁶⁰ **CIDMEF**. *Conférence Internationale des Doyens et des Facultés de Médecine d'Expression Française* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.cidmef.u-bordeaux2.fr/>> (consulté le 13.05.2005).

⁶¹ **ADIFLOR**. *Association pour la Diffusion Internationale Francophone de Livres, Ouvrages et revues* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.adiflor.org/>> (consulté le 09.06.2005).

distribue des publications dans les PVD. Elle propose sur son site une liste de livres dans laquelle les établissements destinataires peuvent choisir⁶².

L'accès aux ressources électroniques

Lorsque les infrastructures existent et qu'elles sont fonctionnelles⁶³, l'accès au réseau Internet représente une source d'information importante pour des étudiants confrontés à une pénurie des ressources documentaires⁶⁴. L'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF)⁶⁵, au travers d'un de ses huit programmes d'action, soutient les TIC et l'appropriation des savoirs. Ainsi elle a mis en place 38 « Campus numériques »⁶⁶ qui viennent compléter la documentation accessible aux étudiants. Ils s'adressent aux étudiants à partir de la 4^{ème} année et proposent l'accès à des bases de données, à Internet et la fourniture d'articles de périodiques à des prix « dits sud »⁶⁷.

Des bibliothèques spécialisées (comme la Bibliothèque de l'Université agronomique de Hanoi) utilisent des bases de données sur cédérom. Cependant, l'offre éditoriale sur ce support diminue au profit des bases en ligne, plus coûteuses. Généralement, les budgets des bibliothèques ne leur permettent que très difficilement d'avoir accès à des bases payantes sauf à recourir à la coopération internationale.

C'est pourquoi, l'Open Society Institute (OSI)⁶⁸, au travers du projet eIFL⁶⁹, cherche à donner accès à l'information scientifique électronique pour les bibliothèques des pays en voie de développement. Cinquante-huit pays⁷⁰ sont ainsi

⁶² Pour plus de détails sur la question des dons, voir **GREENBERG Janet**. *Manual for International Book and Journal Donations*. New-York : American Council of Learned Societies, 1999, 108 p.

⁶³ Ce qui n'est pas toujours le cas (Cf. les paragraphes consacrés à la Société de l'information).

⁶⁴ **LACROIX Emmanuel**. *L'Internet et les étudiants du Burkina* [en ligne]. Disponible sur : <<http://girafe-info.net>> (consulté le 09.06.2005).

⁶⁵ Une institution multilatérale qui soutient la coopération et la solidarité entre les institutions universitaires francophones.

⁶⁶ **AUF**. *L'AUF au Burkina* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.bf.ref.org>> (consulté le 13.05.2005).

⁶⁷ Le campus numérique achète par exemple à l'Institut National de l'Information Scientifique et Technique l'article demandé par un chercheur et facture cet article à un prix calculé selon le niveau de vie du pays. Ainsi, un même article acheté à l'INIST est revendu au Burkina-Faso et au Congo à des prix différents. Le Campus numérique complète l'accès à la documentation pour les chercheurs. **INIST**. *INIST-CNRS : Accueil* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.inist.fr/index_fr.php> (consulté le 09.06.2005).

⁶⁸ **HELLEMANS Jacques**. *La situation documentaire Afrique : apport des universités francophones de Belgique et accès à l'information scientifique dans les bibliothèques subsahariennes*. Argus, 2004, vol. 33 n° 1, pp. 31-37.

⁶⁹ **EIFL**. *Au sujet d'eIFL.net* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.eifl.net/about/about_fr.html> (consulté le 09.06.2005). eIFL.net est une fondation indépendante visant à mener, négocier, soutenir et défendre la large mise à disposition de ressources électroniques par les utilisateurs au sein des bibliothèques dans les pays en transition ainsi que dans les pays en voie de développement. Son principal objectif est de négocier des abonnements abordables sur une base consortiale, multilatérale, tout en oeuvrant pour améliorer l'émergence de consortia nationaux de bibliothèques dans les pays membres.

⁷⁰ Guatemala, Haïti, pays d'Europe centrale et d'Afrique...

constitués en *consortium* ; un bouquet de périodiques électroniques est offert pendant 3 ans aux pays les plus démunis.

3.4. Le personnel et la formation

Au-delà du faible nombre d'agents employés, le problème principal est le manque de formation d'un personnel souvent faiblement rémunéré. Ajoutons que les bibliothèques ne disposent pas d'informaticiens attirés. Au Cameroun⁷¹, les effectifs des bibliothèques ont baissé de 35% alors même que le nombre d'étudiants a considérablement augmenté. Les bibliothèques de l'Université Mohamed I^{er} à Oujda fonctionnent avec une équipe de 27 personnes dont une seule est diplômée en bibliothéconomie. A la BUC de Ouagadougou, sur 30 personnes travaillant dans cet établissement, 8 sont formées : un des conservateurs a été formé à l'ENSSIB, un autre dans l'ex-URSS. Les 6 bibliothécaires ont été formés à l'Ecole de Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes (EBAD) de Dakar⁷², seule école pour l'Afrique de l'Ouest. En ce qui concerne la formation initiale, l'EBAD propose le diplôme de 1^{er} cycle DUSID (Diplôme Universitaire en Sciences de l'Information Documentaire). Pour la formation continue, l'école propose le DSSIC (Diplôme Supérieur en Sciences de l'Information et de la Communication). Ces deux diplômes proposent 3 sections : archives, bibliothèques et documentation. Le DSSIC est intégré dans le projet FORCIIR (Formation continue en information informatisée en réseau)⁷³. Ce projet vise la promotion des NTIC par la formation de médiateurs de l'information⁷⁴. Un projet d'école existe aussi au Burkina-Faso : l'EAMC (Ecole Africaine des Métiers de la Culture) avec une option Médiathèque qui proposera une formation de deux ans après le baccalauréat, en partenariat avec l'Université de Limoges.

Dans le cadre de la formation continue en bibliothéconomie, le transfert des savoirs et des compétences des personnels formés vers ceux non formés est

⁷¹ **MOUEN Alexis Eyangou.** *Les bibliothèques de recherche et les enjeux de leur modernisation* [en ligne]. Disponible sur : <<http://.afrique-centrale.auf.org/dcmr>> (consulté le 12 mai 2005).

⁷² **EBAD.** *EBAD : Ecole des Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.ebad.ucad.sn/>> (consulté le 09.06.2005).

⁷³ Une composante du Programme en coopération en nouvelles technologies de l'information (PROCOOPTIC) du Ministère français des Affaires étrangères.

⁷⁴ **EBAD.** *Convention Sénégal* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.ebad.ucad.sn/forciiir/deroulement/docs_html/Convention%20Sénégal.htm> (consulté le 09.06.2005).

difficile à mettre en place⁷⁵. De plus, avec l'évolution du métier émergent des besoins de formations complémentaires dans le domaine des TIC. Des formations ponctuelles se mettent en place, comme celle dispensée par le Campus numérique de Yaoundé⁷⁶. Cette formation a pour objectif de mener à bien le projet de l'Infothèque francophone⁷⁷ dont le but est d'aider la communauté scientifique internationale à identifier les ressources scientifiques et pédagogiques francophones disponibles sur Internet. Des agents de la BUC vont quant à eux bénéficier d'une formation à la création de pages Web au RESEFAD (Réseau africain de formation à distance)⁷⁸. Au Burkina-Faso, des formations s'adressent aux cadres et agents du Ministère de l'Éducation de Base et d'Alphabétisation et à ceux du Ministère des Enseignements Secondaires, Primaires et de la Recherche. Ces actions visent à renforcer les compétences des enseignants dans le domaine des TICE (technologie de l'information et de la communication pour l'éducation) ainsi que les formations à distance.

3.5. L'informatisation⁷⁹

Les bibliothèques des PVD souhaitant s'informatiser se trouvent confrontées à des problèmes de coûts, de formation et d'infrastructure. Leurs niveaux d'équipement en matériel et logiciels sont étroitement liés aux conditions économiques du pays. Aussi, les bibliothèques n'ont pas souvent les moyens financiers pour s'équiper avec un SIGB commercial.

Les niveaux d'équipement et d'informatisation diffèrent selon les bibliothèques. Le nombre de postes équipant les bibliothèques présente également beaucoup de disparités. Souvent, les bibliothèques de facultés n'ont pas d'équipement informatique ou sont équipées avec un logiciel différent de celui de la bibliothèque universitaire. Ainsi la BUC de Ouagadougou est équipée avec le logiciel ADLIB, la Bibliothèque de l'UFR de Sciences juridiques et politiques avec

⁷⁵ Vu notamment le nombre peu important de personnels formés.

⁷⁶ **MOUEN Alexis Eyango**. *Les bibliothèques de recherche et les enjeux de leur modernisation [en ligne]*. Disponible sur : <<http://.afrique-centrale.auf.org/dcmr>> (consulté le 12 mai 2005).

⁷⁷ Il s'agit d'un projet qui intervient dans le cadre du programme « Technologie de l'information et de la communication et Appropriation des savoirs » de l'Agence universitaire de la Francophonie. **AUF**. *Agence Universitaire de la Francophonie [en ligne]*. Disponible sur : <<http://www.auf.org/>> (consulté le 12.05.2005).

⁷⁸ **REASAFAD**. *EDUSUD : les TIC au service de l'éducation des pays du Sud [en ligne]*. Disponible sur : <<http://www.resafad.net/>> (consulté le 09.06.2005).

⁷⁹ Le tableau en Annexe 2 récapitule le choix de logiciels, dans la première puis la deuxième phase, pour les bibliothèques partenaires du projet de la CUD.

CDS-Isis. Dans un premier temps, lorsque elles ont souhaité s'informatiser, plusieurs bibliothèques se sont tournées vers des logiciels gratuits. Or, dans un passé récent le choix des logiciels distribués gratuitement était très limité. Aussi, les bibliothèques se sont équipées de CDS-ISIS puis de WinIsis (la version Windows de CDS-ISIS) des logiciels de gestion de l'information, développés et distribués gratuitement par l'UNESCO⁸⁰. Pour sa part, la bibliothèque de l'université du Burundi a été équipée, dans le cadre d'une coopération par le logiciel propriétaire de recherche documentaire JBL-DOC⁸¹. Mais seuls les modules de base ont été installés et la bibliothèque souhaite abandonner cette solution car elle n'a pas les moyens financiers pour acquérir les autres modules (dont l'OPAC). Certaines bibliothèques ont choisi le logiciel de bases de données Microsoft Access.

Les logiciels qui équipent les bibliothèques décrites sont généralement peu adaptés. Dans un programme de modernisation des bibliothèques, l'utilisation d'un SIGB est prioritaire. Les analyses précédentes sur la société de l'information et sur le logiciel libre induisent le choix d'un logiciel *Open source*⁸² et gratuit.

La coopération en matière d'informatisation de la bibliothèque peut s'établir selon deux stratégies :

- **Avec un logiciel propriétaire** : la BUC a bénéficié d'une coopération avec l'Université de Groningen (Pays Bas) qui l'a équipé d'ordinateurs et d'un SIGB propriétaire (ADLIB)⁸³. De plus, Groningen a assuré le coût de la formation. Demeure cependant le problème de la maintenance qui est assurée depuis les Pays-Bas. Cette solution peut paraître fragile et non pérenne si la coopération cesse.
- **Avec un logiciel libre** : le projet d'appui de la CUD relève d'une coopération autre puisqu'elle propose à ses bibliothèques partenaires l'équipement en matériel et recommande un SIGB libre avec accompagnement pour la mise en place de ce logiciel (installation, étude et migration des données existantes, formation, etc.)

⁸⁰ WinIsis a été analysé dans la partie 2 du mémoire, p.52.

⁸¹ **GFII**. *Groupement Français de l'Industrie de l'Information* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.gfii.asso.fr/repert_j.htm> (consulté le 09.06.2005).

⁸² Et cela correspond à la deuxième phase d'informatisation de ces bibliothèques prévue par la CUD.

3.6. Conclusion

Ce descriptif de la situation institutionnelle, documentaire et technologique des bibliothèques des pays du Sud, placées dans un contexte fragile, montre tout l'intérêt de proposer à ces bibliothèques un SIBG libre. Mais fournir un logiciel ne suffit pas, la coopération doit venir en soutien afin de permettre aux acteurs de s'approprier l'informatisation, leur donnant les moyens de gérer et de réaliser celle-ci à des coûts adaptés à la réalité des pays.

⁸³ **ADLIB**. *ADLIB Information Systems* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.adlibsoft.com/>> (consulté le 09.06.2005).

Partie 2 : L'évaluation des logiciels de bibliothèques

Une fois le contexte posé, il devient possible d'entrer dans la partie plus technique de ce mémoire : l'évaluation des logiciels de bibliothèques. Après avoir présenté la méthodologie adoptée, cette partie exposera l'analyse critique des logiciels testés par le groupe recherche.

1. La méthodologie adoptée au cours de l'évaluation des logiciels

La méthodologie adoptée pour réaliser ce travail est détaillée ci-dessous. Elle est présentée selon les objectifs de la recherche évoqués dans l'introduction.

1.1. La phase de recherche documentaire et l'inventaire des SIGB libres

La première phase du travail de recherche a consisté à mener une recherche bibliographique et une veille documentaire dans trois grandes directions : le monde de l'*Open source*, les SIGB libres (qui nous intéressent ici) et les bibliothèques des pays en développement.

Un travail d'inventaire des SIGB libres a été réalisé parallèlement par le groupe recherche. Il s'appuie notamment sur la littérature parue autour de ce thème. Les travaux de Xavier Liégeois¹ et l'article de Michel Remize dans *Archimag*² notamment, ont fourni un premier panorama des logiciels à prospector. Citons également des sites ou des pages Internet qui fournissent des sources riches et des listes d'outils informatiques destinés aux bibliothèques. Ainsi, *Open source systems for library*³, *Linux en bibliothèque et dans la salle de formation*⁴, *Logiciels*

¹ **LIEGEOIS Xavier**. *Evaluation des possibilités d'intégration et d'utilisation des logiciels libres dans le cadre de la gestion documentaire des bibliothèques publiques*. Mémoire de licence. Bruxelles : Université Libre de Bruxelles, 2004, 133 p.

² **REMIZE Michel**. *Evaluation des logiciels : les étudiantes mènent l'enquête*. *Archimag*, 2001, n° 147, pp. 42-46.

³ Les systèmes *Open source* pour les bibliothèques. Ce site en anglais présente différents logiciels *Open source* destinés aux bibliothèques ainsi que des liens et les commentaires des utilisateurs. **CHUDNOV Dan**. *Open source systems for library* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.oss4lib.org/>> (consulté le 03.04.2005).

de gestion pour bibliothèques⁵, *Open source*⁶, *FreeBiblio.Infos : L'actualité du logiciel libre et gratuit pour bibliothèques*⁷ et *Framasoft*⁸ ont par exemple grandement aidé au travail d'inventaire. Au terme de cette recherche documentaire, 26 logiciels ont été identifiés⁹.

1.2. L'élaboration d'une grille d'évaluation

1.2.1. Le cahier des charges de la grille

Conformément aux directives de Paul Thirion, les logiciels inventoriés ont été analysés selon trois points de vue différents. Le groupe de recherche ENSSIB a pris en charge l'étude des SIGB du point de vue bibliothéconomique et du point de vue de l'utilisateur. Benoît Barbier, un informaticien recruté par la CUD pour le projet de réinformatisation, assure quant à lui l'analyse du ou des logiciels retenus au cours de la première phase de sélection¹⁰ sous l'angle informatique. Son analyse prend en compte les éléments suivants :

- robustesse du système,
- sécurité,
- capacité de mise en réseau,
- facilité d'installation et de maintenance, y compris prises de *backup* [sauvegarde] en dynamique,
- possibilité d'ajouter des fonctionnalités supplémentaires,
- qualité de l'aide technique disponible,
- possibilité d'intégration avec d'autres systèmes (bd [bases de données] d'étudiants,...),
- possibilité de paramétrage des systèmes d'importation et d'exportation de données en fonction des sources existantes (WinIsis,...),
- possibilités de *linking*,
- adéquation entre les fonctionnalités annoncées et réellement disponibles,
- légèreté du système et de son suivi,
- qualité respective d'implantation sur des plates-formes différentes (Linux, Unix, Windows),
- coût global de mise en œuvre,
- possibilités d'évolution...¹¹

⁴ Cette page présente les différents outils « libres » qui peuvent être utilisés en bibliothèques. Elle fournit de nombreux liens. **JUMEAU Julia**. *Linux en bibliothèque et dans la salle de formation* [en ligne]. Adresse URL : <<http://www.ccr.jussieu.fr/urfist/linuxbiblio.htm>> (consulté le 03.04.2005).

⁵ Page présentant une liste de SIGB libres ou non. **ROGEL Christian**. *Logiciels de gestion pour bibliothèques* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.adbdp.asso.fr/outils/infogestion/logicielsbiblio.htm>> (consulté le 17.04.2005).

⁶ **COMPUBIB**. *Open source* [en ligne]. Disponible sur : <<http://compubib.enssib.fr/index.php?m=c&c=76&PHPSESSID=ce097f5e08a8cf8bb2360a1077105630>> (consulté le 17.04.2005).

⁷ **Freebiblio**. *FreeBiblio.Infos : L'actualité du logiciel libre et gratuit pour bibliothèques* [en ligne]. Disponible sur : <<http://freebiblio.info/>> (consulté le 17.04.2005).

⁸ **Framasoft**. *Bibliothèques & Co* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.framasoft.org/rubrique386.html>> (consulté le 09.06.2005).

⁹ Voir leur liste en Annexe 4.

¹⁰ Voir plus bas.

¹¹ **THIRION, Paul**. *Sujet de recherche* [courriel du 12 janvier 2005].

Une considération, toujours présente en arrière plan, a été d'adapter la grille d'évaluation des logiciels aux besoins des bibliothèques des pays du Sud partenaires et de leurs usagers, auxquels le logiciel est destiné. Ces besoins ont notamment pu être appréhendés grâce à des lectures théoriques sur les bibliothèques des pays en développement, l'expérience de terrain d'un des membres de l'équipe recherche dans une bibliothèque du Burkina-Faso, différents rapports transmis à la CUD par les bibliothèques partenaires et à la médiation de Paul Thirion, en contact avec les bibliothécaires partenaires du programme¹². Un questionnaire a été élaboré par l'équipe de recherche pour mieux connaître les bibliothèques, mais il n'a pas pu être exploité parce qu'il était peu probable d'avoir des réponses en nombre suffisant dans le délais imparti¹³.

1.2.2. La méthode de construction de la grille

Le volet de la grille d'analyse des logiciels à la charge du groupe de recherche ENSSIB devait donc prendre en compte les besoins des bibliothèques, les questions bibliothéconomiques et les questions relatives à l'utilisateur, avec toutefois quelques incursions vers l'informatique¹⁴. Une demi-douzaine de grilles a été élaborée et progressivement amendée pour aboutir à la grille définitive¹⁵.

Au cours de ce travail d'élaboration de la grille, le groupe recherche s'est dans un premier temps appuyé sur ses compétences bibliothéconomiques propres pour identifier quelques-unes des fonctionnalités indispensables d'un SIGB. En effet, la plupart des membres du groupe étaient déjà utilisateurs de ce type de logiciels. Par ailleurs, le groupe recherche a bénéficié des conseils de Paul Thirion et de Pierre-Yves Duchemin¹⁶ pendant l'élaboration de la grille.

Le groupe s'est en outre inspiré d'analyses de logiciels libres ou propriétaires disponibles dans la littérature afin d'avoir des points de comparaison et de compléter la grille initiale. Les mémoires de Xavier Liégeois¹⁷ et de

¹² Il n'a malheureusement pas été possible pour le groupe recherche de les rencontrer.

¹³ Ce questionnaire peut être consulté en Annexe 3.

¹⁴ Lorsque c'était jugé nécessaire pour les besoins de la recherche.

¹⁵ Visible en Annexe 5.

¹⁶ Directeur du département des ressources documentaires de l'ENSSIB.

¹⁷ **LIEGEOIS Xavier.** *Evaluation des possibilités d'intégration et d'utilisation des logiciels libres dans le cadre de la gestion documentaire des bibliothèques publiques.* Mémoire de licence. Bruxelles : Université Libre de Bruxelles, 2004, 133 p.

Sébastien Thébault¹⁸, qui offrent une étude comparative de quelques SIGB libres, mettent en avant plusieurs critères de choix. L'article *Evaluation des logiciels : les étudiantes mènent l'enquête* présente quant à lui en encadré une « grille d'analyse des logiciels de gestion de centres de documentation »¹⁹. Cette grille décline une quinzaine d'éléments à prendre en compte pour une telle analyse²⁰. Enfin, deux pages, l'une issue du site de la Direction du livre et de la lecture, l'autre du site de l'ADBDP (Association des directeurs de bibliothèques départementales de prêt)²¹, fournissent des conseils aux bibliothèques municipales dans le choix d'un SIGB et l'établissement d'un cahier des charges²². Elles sont venues enrichir notre liste de critères à prendre en compte.

Les critères d'analyse des logiciels identifiés ont été testés sur quelques logiciels. Ces essais ont permis de mettre en avant certaines lacunes de la grille. Le groupe recherche a ainsi procédé à des allers-retours entre les tests de SIGB et la construction de la grille. Une grille établie dès le début de la recherche aurait en effet été trop rigide et aurait sans doute omis des éléments.

Au terme de ce processus de construction, la grille a été soumise à des bibliothécaires des pays du Sud qui ont effectué un stage à l'Université de Liège. Leurs remarques ont permis d'aboutir à la grille définitive²³.

1.2.3. La structure et le contenu de la grille

Cette grille définitive rassemble de façon organisée 53 éléments jugés indispensables et 63 fonctionnalités souhaitables²⁴. Ainsi, une pondération est introduite entre les différents critères retenus. La grille décline les différentes fonctionnalités d'un SIGB. Sont ainsi mentionnés successivement²⁵ :

¹⁸ L'auteur d'un mémoire présenté à l'IUT Michel de Montaigne qui développe une étude comparative de différents logiciels libres (Koha, Greenstone, Mediawiki et Avanti). Consultable en ligne : **THEBAULT Sébastien**. *Les logiciels libres en documentation [en ligne]*. Disponible sur : <http://wikisource.org/wiki/Les_logiciels_libres_en_documentation> (consulté le 03.04.2005).

¹⁹ **REMIZE Michel**. *Evaluation des logiciels : les étudiantes mènent l'enquête*. Archimag, 2001, n° 147, pp. 44-45.

²⁰ Le prestataire du logiciel, l'équipement du centre de documentation, la structure du logiciel, la gestion des commandes et du budget, la saisie, la gestion des périodiques, des prêts, la recherche, les éditions, les statistiques, la sécurité, l'aide, la maintenance, le coût, les fonctionnalités avancées et les options.

²¹ **BDP de la Savoie**. *Cahier des charges pour l'informatisation d'une BM [en ligne]*. Disponible sur : <<http://www.adbdp.asso.fr/outils/infogestion/ccinfobds.htm>> (consulté le 17.04.2005).

²² **DLL**. *Bibliothèques et informatique [en ligne]*. Disponible sur : <http://www.culture.gouv.fr/culture/mrt/bibliotheque/dll/guide_dll.htm> (consulté le 17.04.2005).

²³ Par exemple, les bibliothèques thaïlandaises et marocaines ont mis en avant la nécessité pour le logiciel de respecter l'Unicode.

²⁴ Elle offre ainsi un bon compromis entre la nécessité de mener une analyse fine des logiciels et le temps limité de la recherche.

²⁵ Voir le détail des aspects et fonctionnalités analysés dans la grille en Annexe 5.

- Les généralités (sur la licence et la maintenance, le niveau de développement, l'ergonomie, le mode de fonctionnement, le système d'exploitation, le serveur, les postes clients, l'OPAC, la norme de codage, le protocole TCP/IP, l'importation, l'exportation, la gestion des droits et profils, la structure de la base et la sécurité)
- Le catalogage (et notamment les normes de catalogage, les bordereaux de saisie et la gestion des autorités)
- L'indexation
- La gestion des abonnés, des prêts et de la circulation (avec le paramétrage de profils d'abonnés, le prêt, sa durée, la réservation, les relances, les pénalités, les retours, les prêts de secours et la circulation des documents)
- La gestion des exemplaires (incluant la gestion des multi-exemplaires et la localisation)
- La recherche documentaire
- Les éditions
- La gestion des acquisitions
- La gestion des périodiques
- Les statistiques
- L'aide

La plupart des critères d'analyse sont univoques et objectifs, il est possible d'y répondre par oui ou par non²⁶. Seules des questions comme la facilité d'utilisation ou l'ergonomie, qui sont difficilement mesurable, font exception : l'existence de forums ou de documents d'aide détaillés peut toutefois fournir des éléments d'appréciation. Par ailleurs, une colonne « commentaire » ménage la possibilité de porter des appréciations ou de compléter la grille.

1.3. L'évaluation des logiciels

Après l'inventaire des logiciels et l'élaboration de la grille, leur étude a été répartie entre les membres de l'équipe recherche. Différentes modalités d'analyse ont été suivies pour obtenir l'intégralité des informations requises dans la grille :

²⁶ Toutefois, quelques logiciels posent problème lorsque sont mis en œuvre les prémices d'une fonctionnalité qui n'est pas développée jusqu'au bout.

- Les tests, en installant les logiciels ou en utilisant les démonstrations en ligne, lorsque c'était possible. Celles-ci présentent en général l'inconvénient d'interroger une base limitée de documents parfaitement catalogués, ce qui n'est pas toujours le cas dans des conditions de travail normales
- Les lectures de la documentation technique fournie par les éditeurs
- Les contacts avec les éditeurs des logiciels²⁷
- Les témoignages de bibliothécaires utilisant ces produits
- Les journées d'étude²⁸
- La consultation des forums et des listes de discussion

La grille a été renseignée pour tous les logiciels inventoriés²⁹. Ils n'ont néanmoins pas tous été évalués avec le même degré de précision ; certains ont été éliminés rapidement lorsqu'ils se révélaient inadaptés dès les premières analyses.

1.4. Le choix définitif du ou des logiciels les mieux adaptés

L'analyse des SIGB avec la grille d'évaluation a permis d'éliminer une grande partie des logiciels inventoriés. Les logiciels répondant aux critères de la grille ont ensuite été comparés pour décider le ou lesquels étaient les mieux adaptés aux besoins des bibliothèques universitaires partenaires. Au terme de la comparaison des meilleurs logiciels un seul a été retenu. Le logiciel ayant franchi cette première étape a fait l'objet d'une étude plus poussée : une analyse fine module par module a été réalisée pour analyser ses fonctionnalités en détail et les différents paramétrages possibles. Il a en outre été soumis à des tests comme l'importation de notices. Cette analyse du logiciel retenu a été menée parallèlement à l'élaboration de son manuel d'utilisation.

²⁷ Le groupe recherche a donc mené plusieurs entretiens et une correspondance soutenue avec des bibliothécaires utilisant le produit et des éditeurs des logiciels comme Paul Poulain et Eric Robert.

²⁸ Nous avons pu ainsi assister à une journée d'étude de l'ADBS sur les logiciels libres (le 15 mars 2005) et à la présentation des logiciels Bibliopera, PMB et Koha (le 29 avril 2005) à l'ENSSIB.

²⁹ Mais pour ne pas trop charger les annexes (les grilles faisant prêt de 15 p. chacune), seul l'exemple de PMB est présent en Annexe 5.

1.5. L'élaboration d'un manuel d'utilisation

La dernière étape de la recherche a consisté à élaborer un manuel de mise en place et de fonctionnement du logiciel retenu ; le groupe recherche ENSSIB rédigeant la partie bibliothéconomique et l'Université de Liège la partie informatique. Ce manuel se veut simple et didactique afin de faciliter la prise en main du logiciel par des personnes dont les connaissances bibliothéconomiques peuvent être limitées. Une recherche documentaire a permis de trouver les manuels de divers logiciels afin de les comparer et d'en analyser la structure³⁰.

2. Tour d'horizon et analyse critique des logiciels

Le groupe projet a analysé 26 logiciels³¹. Les paragraphes qui suivent synthétisent le travail d'analyse en décrivant les logiciels, en énumérant leurs avantages et leurs inconvénients et en formulant un avis sur leur éligibilité au regard des critères définis dans la grille d'analyse. Un exemple de grille renseignée peut être consulté en annexe 5. Un certain nombre de logiciels inventoriés lors de la phase de recherche documentaire n'entraient pas dans le cadre de notre sujet car ils ne permettaient pas de gérer des documents ou parce qu'ils étaient encore à l'état de projet. Comme certains nous ont semblé intéressants pour diverses raisons, leur analyse a été annexée au mémoire³².

2.1. Avanti

Le projet Avanti a débuté en 1998, sous l'impulsion de Peter Schlumpf, le responsable réseau de la bibliothèque de Mount Prospect dans l'Illinois. Le logiciel a été conçu en code Java. Il est utilisable sur un système d'exploitation Windows ou Linux. Le produit a peu évolué depuis sa création, principalement du fait de la technologie utilisée pour la programmation. Techniquement le logiciel est difficile à installer pour un non informaticien, il n'existe pas d'installateur automatique. La

³⁰ Et notamment pour PMB (**Groupe de développeurs PMB**. *Guide de l'administrateur : PMB 2.0*. Le Gué Luneau : SARL PMB Services, 2004, 74 p. **Groupe de développeurs PMB**. *Guide de l'utilisateur : PMB 2.0*. Le Gué Luneau : SARL PMB Services, 2004, 113 p.) et Loris (**SCD de l'Université de Bretagne Sud**. *Manuel Loris - 1^{er} niveau [en ligne]*. Disponible sur : <http://www.bu.univ-ubs.fr/presentation/formulaire/manuel_loris_niveau_1.PDF> (consulté le 09.06.2005)).

³¹ Voir le tableau récapitulatif en Annexe 4.

³² Voir annexe 6.

version actuelle, 1.0 *beta* 4 et est au stade du prototype. L'objectif est d'optimiser le produit avant de le finaliser. Avanti est régi par une licence GNU-GPL. L'analyse repose sur la documentation trouvée sur le site du développeur, sur une étude réalisée sur la version 1.0 beta 2 en 2004³³ et sur des courriels échangés avec Peter Schlumpf.

Avanti est destiné à la gestion de bibliothèques qui possèdent un fonds de petite taille (10000 titres). Pour l'heure, il comporte uniquement un module de catalogage et un module de recherche publique (OPAC). La version disponible actuellement ne supporte pas les formats MARC. Un programme utilitaire d'importation de notices au format USMARC et MARC 21 est en cours de test. Le catalogage des documents s'effectue sur dix champs, ce qui est assez rudimentaire. Par contre des développements à venir vont porter sur une possibilité de paramétrage complet des bases et permettront une modularité des grilles de saisies. Le module de circulation des documents n'existe pas encore. Son développement est prévu courant 2005³⁴.

Bien que sous licence GNU-GPL, Avanti a été rejeté principalement par l'absence du module de circulation et parce que le logiciel est une version *beta*, *a priori* instable.

2.2. Bécédérom

Bécédérom est développé par Jérôme Durand de la société Algos³⁵. Le logiciel est aujourd'hui diffusé dans sa version 4.1 délivrée en avril 2003. La documentation sur le logiciel est peu fournie et se trouve essentiellement sur le site de son promoteur³⁶. C'est pourquoi le logiciel a été installé et testé afin d'être évalué. Le logiciel est très simple d'installation sur un environnement Windows³⁷. Il est régi par une licence GNU-GPL. Bécédérom est destiné à la gestion des bibliothèques des écoles primaires françaises³⁸. Par conséquent il ne gère que les

³³ BLANQUET Marie-France, NDAW Diabel. *Les Logiciels libres en documentation [en ligne]*. Adresse URL : http://wikisource.org/wiki/Les_logiciels_libres_en_documentation-II-%C3%89valuation_d%27Avanti (consulté le 25.02.2005).

³⁴ Confirmé par courrier électronique par son développeur, SCHLUMPF Peter. RE : AVANTI. [courriel du 17.03.2005].

³⁵ Algos est situé 251 route de Saint-Antoine-de-Ginestière - 06200 Nice.

³⁶ Bécédérom. *Gestion de BCD en école primaire [en ligne]*. Disponible sur : <<http://bedrom.free.fr/>> (consulté le 09.06.2005).

³⁷ D'une taille de 14,95 Mo, il fonctionne sur tout PC muni de Windows 9X, NT, Me, XP, disposant d'au moins 50 Mo d'espace sur disque dur. Une carte son (équipée d'écouteurs ou de haut-parleurs) est indispensable.

³⁸ Les BCD, Bibliothèques Centres de Documentation.

bibliothèques de petites tailles, comprenant un fonds inférieur à 30000 ouvrages et gérant moins de 30000 élèves.

Pour l'heure le logiciel possède un module de catalogage (mais non adapté aux normes bibliothéconomiques en vigueur), un module de recherche publique (OPAC) et un module de gestion des emprunteurs. Par contre, il ne dispose pas des modules acquisition et gestion des périodiques. Au niveau de la gestion des droits, il distingue 3 niveaux : administrateur, adultes et élèves.

Bécédérom a été rejeté car il ne permet pas de gérer une bibliothèque universitaire. La version actuellement disponible ne supporte pas les formats MARC. Le catalogage des documents s'effectue par un nombre très limité de champs, ce qui est suffisant pour une école élémentaire mais pas pour un établissement du supérieur. Le langage documentaire intégré dans le logiciel, BCD Langue³⁹ est issu de MotBis⁴⁰. Il est particulièrement adapté aux cycles 2 et 3 du primaire. L'aide sonore et les cadres de recherche sont clairement tournés vers les élèves de primaire⁴¹.

2.3. Bibaz

Bibaz est un logiciel destiné à gérer une bibliothèque personnelle. La version 1.0 a été installée et testée⁴². Cette version a été abandonnée le 22 mai 2004, pour le projet Bibaz 2, qui doit paraître, à une date encore indéterminée. D'une taille de 0,7 Mo, le logiciel s'installe facilement sous un environnement Windows mais il est impossible de l'installer sous Linux ou MacOS. Il est gratuit mais pas *Open source*.

Le logiciel se compose de deux parties, « une pour entrer de nouveaux livres et une autre pour effectuer des recherches »⁴³. De ce fait, il ne dispose pas des modules acquisition, gestion d'autorités, gestion des prêts et des emprunteurs. Le bordereau de saisie des documents ne peut s'apparenter à un module de catalogage car il ne respecte aucune norme nationale ou internationale. Le logiciel ne dispose que d'un seul bordereau de saisie non paramétrable. Il ne comprend que

³⁹ Edité en 1998 par le CRDP de Nice.

⁴⁰ Thésaurus utilisé au sein des établissements de l'Education nationale.

⁴¹ Emploi du tutoiement.

⁴² La version est téléchargeable sur le site : **JMGR. Bibaz [en ligne]**. Disponible sur : <<http://bibaz.free.fr/>> (consulté le 09.06.2005).

le titre de l'ouvrage, l'auteur, la date de parution, le lieu de rangement, une appréciation (« bon », « nul »...), l'éditeur et un commentaire. Chaque livre peut être placé dans une catégorie (ex : Romans) et une sous-catégorie (ex : Policier). Le logiciel ne gère pas de profils utilisateurs. Le module de recherche fonctionne mal, l'utilisateur est obligé de passer par les « catégories » ou de taper * dans le cadre de recherche pour obtenir les références de l'ouvrage.

Pour les différentes raisons évoquées ci-dessus, le logiciel n'a pas été retenu par le groupe de recherche.

2.4. Bibli'Home

Bibli'Home version 1.1.8 est un logiciel gratuit⁴⁴ produit par l'entreprise Génération Software. Il fonctionne sous Windows 2000 et XP. La documentation sur le logiciel est disponible sur le site de l'entreprise⁴⁵. Afin d'améliorer son évaluation, le logiciel a été téléchargé⁴⁶ et testé. Une nouvelle version est disponible depuis le 22 avril 2005. La version proposée en démonstration est gratuite et complète mais limitée à 800 fiches livres, articles de revues et médias et 100 emprunteurs maximum. Deux autres versions payantes sont disponibles⁴⁷.

Ce logiciel présente des modules de base : catalogage, recherche, circulation et des fonctionnalités intéressantes qui demandent à être affinées : génération automatique de courrier, affichage des emprunteurs en retards, mot de passe administrateur, impression complète de toutes les bases de données.

Bibli'home a été néanmoins rejeté car il est destiné, dans sa version payante à gérer une bibliothèque de taille moyenne (20 à 30000 ouvrages). L'interface est peu ergonomique et les formats MARC ne sont pas respectés.

2.5. Bibliothèque

Bibliothèque est un programme gratuit qui permet d'assurer l'informatisation d'une petite bibliothèque⁴⁸. Ce logiciel a été développé en 2001 et

⁴³ JMGR. *Bibaz* [en ligne]. Disponible sur : <<http://bibaz.free.fr/>> (consulté le 09.06.2005).

⁴⁴ Sauf pour les entreprises (paiement d'une licence).

⁴⁵ **Generation Software**. *Generation Software* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.generation-software.com/index.php?page=6>> (consulté le 09.06.2005).

⁴⁶ Sa taille est de 1,78 Mo.

⁴⁷ La version Education et la version Entreprise.

⁴⁸ Les limites sont de 1000000 documents et de 20000 lecteurs.

est diffusé aujourd'hui dans sa version 4. Il n'est pas *Open source*. Il est développé en Visual Basic et tourne exclusivement sur un ordinateur équipé de Windows. Le programme doit pouvoir s'exécuter sur un PC de récupération⁴⁹. Il s'installe facilement et ne demande pas de connaissances approfondies en informatique. Son fonctionnement en réseau nécessite simplement un raccourci réseau vers l'application sur le serveur. Le logiciel a été installé sur un ordinateur portable tournant sous Windows millenium.

Son développement repose sur quelques grandes idées directrices :

- son installation est possible pour des personnes ayant peu de connaissances en informatique
- la compatibilité UNIMARC doit permettre la gestion des livres en prêt d'une BDP⁵⁰ et l'importation des notices
- aucune connaissance du format UNIMARC ne doit être nécessaire
- les notices de documents s'exportent vers d'autres programmes, notamment des tableurs

Le logiciel ne gère que les documents imprimés. Le catalogage se fait par l'intermédiaire d'un bordereau de saisie. La gestion de listes d'autorités ou de thésaurus n'est pas possible. Le logiciel intègre les notices selon la norme ISO 2709 et suit la recommandation 995 pour l'importation des exemplaires. Il comporte un module de circulation simple mais qui permet un paramétrage minimal du type d'emprunteur et des quotas et durées de prêt. Les résultats de recherche publique (OPAC) ne sont pas facilement lisibles. L'utilisation du logiciel est cependant assez intuitive.

Bibliothèque est intéressant pour la gestion de petites bibliothèques insérées dans un réseau de BDP. Il n'a cependant pas été retenu pour la suite de l'étude pour les raisons suivantes : il est peu ergonomique, il ne gère pas tous les types de documents, il est gratuit mais pas *Open Source*, il est exclusivement dédié à une utilisation par de petites bibliothèques de lecture publique.

⁴⁹ Des essais ont été réalisés sur un 486DX2-66 avec 16Mo RAM sous Windows 98, écran 800x600.

⁵⁰ Bibliothèque départementale de prêt.

2.6. Clubmedias

Clubmedias est un logiciel développé par la société française Intra SARL. Le logiciel est gratuit, mais il n'est pas *Open source*. Il ne peut donc évoluer qu'au travers des modifications apportées par son développeur. Le logiciel s'installe facilement grâce à un exécutable, il a donc pu être testé. En outre, le site Internet de la société éditrice fournit une documentation très légère⁵¹.

Le logiciel permet un catalogage sommaire de divers supports et il est doté d'une fonction prêt. A partir de ce logiciel, la société éditrice entend développer un réseau d'échange et de prêt de documents entre des particuliers acquittant un abonnement payant.

Ce logiciel est donc dédié à la gestion de petites collections personnelles, il ne s'agit pas à proprement parler d'un SIGB. Il ne répond pas à une grande partie des critères indispensables et souhaitables de la grille d'évaluation des logiciels, et ceci dans tous les domaines. Il ne convient donc pas à une bibliothèque.

2.7. DV Bibliothèque

Ce logiciel est un *shareware*⁵² : il existe 2 versions : Standard et Pro. L'achat de la licence est de 29 Euros pour la Standard (version pour des particuliers) et de 44 Euros pour la version Pro (version pour des associations, bibliothèques d'école, etc.). Il existe également une version DV disques qui permet de gérer les supports musicaux. Le logiciel a été analysé grâce à la documentation en ligne. Il fonctionne sous toutes les versions Windows.

DV bibliothèque, dans sa version Pro, permet de gérer une base de 30000 livres au maximum. Plus de 50 champs sont disponibles pour le catalogage, dont les informations sur le titre, l'auteur, l'éditeur, etc., mais aussi 3 zones de localisation et 8 mots-clés pour faciliter les recherches. Un champ est réservé au résumé ou aux commentaires qui peut compter jusqu'à 65000 caractères. Les champs sont personnalisables. En recherche, 2 modes de consultation de la base de données des livres sont possibles : sous forme de tableau, comme dans un logiciel de base de données tel qu'Access, ou par liste avec les champs répartis par onglets.

⁵¹ **Club-medias.net**. *Club-medias.net : recherchez et prêtez-vous vos médias entre membres [en ligne]*. Disponible sur : <<http://www.club-medias.net/>> (consulté le 09.06.2005).

⁵² Programme sous licence payante mais diffusé gratuitement sous forme bridée ou limitée dans le temps pour évaluation.

Il permet l'import et l'export de notices de base de même nature au format texte. DV Bibliothèque dispose d'un module de statistiques, qui affiche la répartition des fonds par auteur, année d'acquisition, collection et thème sous forme de graphiques. DV bibliothèque dans sa version Pro permet la gestion des prêts ainsi que la gestion des emprunteurs, avec pour chacun la liste des livres qu'ils ont empruntés, avec les dates de prêt et de retour. Pour chaque livre, un historique des prêts (éditable) permet de voir s'il est souvent prêté. Une commande permet de visualiser instantanément la liste des livres prêtés et celle des livres en retard.

Ce logiciel a été créé pour gérer une collection personnelle de livres. Il est conçu pour la gestion de bibliothèque d'école, d'association ou d'entreprise, mais ne convient pas aux grosses bibliothèques qu'elles soient municipales ou universitaires. Il ne permet pas non plus le travail en réseau de plusieurs bibliothèques. Le logiciel n'a pas été retenu car il est payant et qu'il ne correspond pas aux besoins d'une bibliothèque universitaire.

2.8. Emilda

Emilda a été créé à l'automne 2000, est développé par la société finlandaise Realnode, fondée en 2003⁵³. Le logiciel est sous licence GNU-GPL. Aujourd'hui diffusé dans sa version 1.2.1, il est en constante évolution. Le site Internet de Realnode⁵⁴ offre une démonstration en ligne, qui a permis de tester le logiciel, et une documentation abondante.

Emilda présente les caractéristiques d'un SIGB traditionnel. Il est ainsi doté d'un module de catalogage et d'un module de prêt. Son OPAC est assez convivial et doté d'une fenêtre d'aide. En ce qui concerne le catalogage, il respecte le format MARC.

Néanmoins, Emilda n'a pas été retenu par notre groupe de recherche. En effet, certains critères de la grille, considérés comme indispensables, ne sont pas remplis. Par exemple, le logiciel ne permet pas de faire une recherche par sujet, ce qui nous est apparu comme rédhibitoire. En outre, Emilda n'est pas disponible en

⁵³ Pour une généalogie détaillée du logiciel, voir **LIEGEOIS Xavier**. *Évaluation des possibilités d'intégration et d'utilisation des logiciels libres dans le cadre de la gestion documentaire des bibliothèques publiques*. Mémoire de licence. Bruxelles : Université Libre de Bruxelles, 2004, pp. 60-61.

⁵⁴ **Realnode**. *Emilda.org: Open source Library Management [en ligne]*. Disponible sur : <<http://www.emilda.org/>> (consulté le 09.06.2005).

français. Pour un utilisateur non anglophone, le logiciel manque donc d'ergonomie. Toutefois, le programme est relativement jeune, il va connaître de nouveaux développements. Ses futures évolutions devront être suivies avec attention.

2.9. Gestion de livres

Gestion de livres a été créé par Patrice Chevalier⁵⁵. Il est gratuit et il fonctionne sous Windows⁵⁶. Il a été analysé grâce à la documentation en ligne⁵⁷.

C'est un logiciel destiné à gérer sa bibliothèque personnelle. Il permet seulement la saisie du titre, de l'auteur et du résumé du livre. Le logiciel attribue pour chaque livre un numéro assimilable à un numéro d'inventaire. Il ne permet pas le prêt de documents. Il ne permet pas non plus de gérer l'import ou l'export de notices.

Ce logiciel permet seulement la gestion d'une bibliothèque personnelle de livres. Il ne convient pas à une bibliothèque universitaire, il n'a donc pas été retenu.

2.10. Koha

Koha est le logiciel qui a été retenu pour proposer une informatisation ou une réinformatisation des bibliothèques partenaires de la CUD. Il fait l'objet d'une analyse détaillée dans la partie suivante. Quelques éléments motivant le choix peuvent toutefois être évoqués ici. Koha a été choisi par le groupe recherche car il est le logiciel le plus complet de la sélection. Il dispose de presque tous les modules (acquisitions, catalogage, circulation, gestion des autorités, des exemplaires, statistiques). Il est par ailleurs entièrement libre et respecte les normes en vigueur. Enfin la communauté de développeurs autour de Koha semble dynamique et en extension dans l'espace francophone.

⁵⁵ L'auteur a créé plusieurs logiciels (Gestion d'association, Recherche d'emploi, Gestion de documents, Gestion de livres...).

⁵⁶ 9X ; 2000 ; NT ; XP.

⁵⁷ CHEVALIER Patrice. *Gestion de livres [en ligne]*. Disponible sur : <http://www.pchevalier.com/theme_4.html> (consulté le 25.04.2005).

2.11. Learning access ILS⁵⁸

Learning access ILS est développé par Learning Access Institute⁵⁹. Pour l'instant aucune version téléchargeable n'est disponible car il est réservé à une liste fermée d'institutions. Ce logiciel a donc été évalué grâce à la documentation en ligne et au module recherche en démonstration sur le site de Learning access⁶⁰. Learning access ILS est *Open source* sous licence GNU-GPL. Le système est optimisé pour une plate-forme Linux et un serveur Apache, mais il peut être porté sur une machine fonctionnant avec Windows NT. Tous les modules existant sont basés sur une interface Web.

Le logiciel se compose de 3 modules : recherche (OPAC), catalogage et circulation. Le bordereau de saisie permet de cataloguer aussi bien des livres que des périodiques. Learning access ne comprend pas de module acquisition mais une nouvelle version prévoit son intégration. Le module de catalogage respecte le format MARC21 et offre la possibilité d'indexer avec la Classification Dewey et celle de la Bibliothèque du Congrès. Le logiciel gère également les autorités sujet et auteur. Il permet enfin d'importer et d'exporter à partir du protocole Z 3950.

Le logiciel a été rejeté car il est avant tout destiné à gérer les petites bibliothèques scolaires et parce que le téléchargement du logiciel est actuellement impossible. Par ailleurs, les normes qu'il respecte et la documentation, uniquement anglo-saxonnes, en font un produit peu adapté aux bibliothèques francophones.

2.12. Magothèque

Magothèque a été créée par le programmeur Michaël Duval. Le logiciel est relativement ancien. La dernière version en date, 1.3, a été délivrée en 1999. Il ne semble pas qu'il doive évoluer dans un futur proche. Le programme est gratuit mais il n'est pas *Open source*. Il s'installe grâce à un exécutable. Le site de son créateur fournit un peu de documentation⁶¹.

Ce logiciel dispose de fonctionnalités limitées car il est dédié à la gestion de petites collections personnelles.

⁵⁸ Information Library System.

⁵⁹ 601 South Pine Street, Suite 201 - Tacoma, WA 98405.

⁶⁰ Learning Access Institute (The). Open Source ILS [en ligne]. Disponible sur : <http://www.learningaccess.org/website/techdev/ils.php> (consulté le 09.06.2005).

Il ne s'agit donc pas d'un SIGB, Magothèque ne convient pas aux besoins d'une BU. Il n'est par exemple pas accessible en mode multi-utilisateurs et ses fonctions de catalogage sont extrêmement sommaires et ne respectent pas les normes en vigueur dans les bibliothèques. Le logiciel n'a donc pas été retenu.

2.13. Mediathek Premium Edition

Mediathek a été créé en 1996 par Stéphane Faucourt. Il fonctionne sous un environnement Windows. La version actuelle est la 6.3. Le logiciel est conçu pour la gestion de collections privées. Certaines associations ou comités d'entreprises l'utilisent pour la gestion d'une petite bibliothèque. Des vidéoclubs l'utilisent également. Une version *freeware* est réservée aux particuliers et une version *shareware*, plus complète, est destinée aux entreprises commerciales. Le logiciel est accompagné d'une documentation assez pauvre sur le site de Stéphane Faucourt⁶² mais il s'installe facilement ; il a donc pu être testé.

Mediathek possède un module de catalogage sommaire (qui ne respecte pas pour une large part les normes bibliothéconomiques), un module de prêt et il est possible d'éditer des statistiques.

Ce produit n'est pour une très large part pas adapté aux besoins d'une bibliothèque universitaire car c'est un logiciel de gestion d'une collection privée et non un SIGB. Il n'a donc pas été retenu.

2.14. Memotek

Memotek est développé par Bernard Pasquier, fondateur de la société française BP Shareware⁶³. Le logiciel est gratuit mais il n'est pas *Open source*. Sa dernière version, 1.03 est très ancienne (1994), ce qui peut laisser penser que le logiciel n'évolue plus. Memotek s'installe au moyen d'un exécutable, il a donc pu être testé.

Memotek permet de gérer différents types de documents (livre, musique et vidéo). Il est doté de fonctionnalités de prêts.

⁶¹ DUVAL Michaël. *MagOthèque* [en ligne]. Disponible sur : <<http://trafalga.free.fr/magotheque.html>> (consulté le 10.06.2005).

⁶² FAUCOURT Stéphane. *Bienvenue sur Faucourt.com* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.faucourt.com/>> (consulté le 10.06.2005).

⁶³ PASQUIER Bernard. B.P. Shareware [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.shareware.bernard-pasquier.fr/>> (consulté le 10.06.2005).

A l'instar de Mediathek, il ne s'agit pas d'un SIGB mais d'un outil de gestion de collections personnelles. C'est pourquoi nous ne l'avons pas retenu.

2.15. Openbiblio

Le logiciel Openbiblio⁶⁴ est sous licence GNU-GPL, gratuit et *Open source*. La version actuellement disponible est la 2.1.0. OpenBiblio est une application écrite en PHP et s'appuie sur les logiciels Apache et MySQL. Il fonctionne en mode Web⁶⁵. Le logiciel a été analysé grâce à la documentation en ligne.

Il permet de cataloguer et de prêter de documents. Pour le catalogage, une seule grille « livre » est disponible, le nombre de champs est fixe : titre, ISBN, auteur, titre, éditeur, collection, genre (roman...), état, mots-clés, résumé. Il ne gère pas les formats MARC ni l'importation et l'exportation de notices. Il permet la gestion des prêts et des lecteurs. Les catégories d'emprunteurs sont au nombre de deux (élèves et classes). Le logiciel n'intègre pas la notion de bibliothèque multi-sites. L'édition de catalogues à partir du numéro d'inventaire, de la cote, etc. n'est pas possible. Cependant, il est possible d'éditer des *listings* des classes, des emprunts et des retours du jour. Il permet d'établir des statistiques sur les livres, les élèves et les classes (selon les éléments entrés dans la grille de catalogage : genre, état, localisation...). Le logiciel est ergonomique, convivial et simple d'utilisation.

Mais OpenBiblio est un programme permettant la gestion d'une bibliothèque scolaire (primaire). Il est donc conçu pour un public déterminé. Aussi, ce logiciel « basique » ne semble pas correspondre aux besoins des bibliothèques universitaires.

2.16. PMB

PMB (Pour Ma Bibliothèque) a été développé en 2002 pour équiper une bibliothèque de bénévoles appartenant au réseau de la Bibliothèque départementale d'Indre-et-Loire. Il est supporté par la société PMB SARL Service⁶⁶ qui s'occupe

⁶⁴ Contact : Frédéric Deschamps.

⁶⁵ Un forum est disponible sur Sourceforge : **SourceForge**. *SourceForge.net: Project Info: Open Biblio [en ligne]*. Disponible sur : <<http://sourceforge.net/projects/openbiblio/>> (consulté le 10.06.2005).

⁶⁶ SARL PMB Service, Le Gué Luneau, 37 370 Bueil-en-Touraine. **SARL PMB Services**. *PMB [en ligne]*. Disponible sur : <<http://www.sigb.net/>> (consulté le 10.06.2005). La SARL PMB Service propose une aide en ligne sur son site et vend également un manuel d'installation, un guide de l'administrateur et de l'utilisateur.

de développements spécifiques sur commande et propose des services payants liés à l'installation, la maintenance et la formation. Le logiciel est sous licence CeCILL⁶⁷, l'adaptation en droit français de la GNU-GPL. Il est par conséquent possible de l'installer et de le distribuer gratuitement. PMB est une application basée sur un environnement Web. Il fonctionne avec un serveur Apache et un serveur de base de données MySQL. Côté client un navigateur Web suffit. PMB peut être installé sous Windows, MacOS et Linux. Sur la base d'un premier développement utilisant des technologies libres⁶⁸, le logiciel s'est étoffé en intégrant l'importation de notices au format UNIMARC. L'analyse du logiciel repose sur des tests en ligne à partir d'une version de démonstration et sur la documentation fournie par PMB Service SARL. Différents points ont pu être éclaircis lors d'une présentation du logiciel à l'ENSSIB le 1^{er} avril 2005 par Eric Robert⁶⁹.

Le module de catalogage permet de cataloguer tous les types de documents. La saisie des notices se fait dans un formulaire. Les notices ne sont pas en UNIMARC. Cependant PMB permet l'importation et l'exportation de notices au format UNIMARC. Il respecte les protocoles normalisés (respect de l'ISO 2709 et client Z 3950). Le chargement de thésaurus est proposé. Des listes d'indexation sont également téléchargeables. PMB dispose de trois indexations possibles : une Dewey (le champ UNIMARC 676), une indexation libre (le champ UNIMARC 610), une indexation par mots matières (le champ UNIMARC 606). Cette indexation matière est hiérarchisée et permet tout à fait d'indexer à partir d'une liste prédéfinie⁷⁰. PMB est paramétrable afin que les mots matières des champs 606 soient récupérés au choix :

- en tant qu'autorité,
- en tant qu'indexation libre,
- ou pas du tout.

⁶⁷ CEA, CNRS, INRIA. *CeCILL : licence française de logiciels libres [en ligne]*. Adresse URL : <<http://www.cecill.info/>> (consulté le 11.03.2005).

⁶⁸ PHP, MySQL et Apache.

⁶⁹ Gérant de SARL PMB Services et développeur du logiciel.

⁷⁰ ROBERT Eric. *Re: A propos du logiciel libre PMB [en ligne]*. Biblio.fr, 15 avril 2005 (consulté le 20.04.2005).

Le paramétrage par défaut consiste à récupérer les mots matières en indexation libre, RAMEAU⁷¹ n'étant pas utilisé par les premières bibliothèques utilisatrices. La gestion des abonnements des périodiques n'est pas effective, mais un développement est prévu pour la prochaine version. Le module de circulation permet de définir les quotas et durées de prêt. Les profils des emprunteurs sont entièrement paramétrables et peuvent correspondre à des droits de prêt spécifiques. L'import d'emprunteurs est possible à partir d'un annuaire LDAP. Par contre, les prêts ne peuvent pas être forcés au-delà des durées et quotas définis pour chaque type d'emprunteur. La gestion des retards se fait aussi bien par courrier que par courriel. L'OPAC permet les recherches simples et multicritères. La réservation des documents est possible. Chaque lecteur peut consulter et modifier son compte. L'outil de statistique de PMB permet d'extraire absolument n'importe quelle information. Par contre, PMB n'en fait aucune mise en forme⁷².

PBM résiste de manière extrêmement positive à l'examen des critères définis dans la grille d'analyse. Malgré de nombreux atouts, PMB n'a toutefois pas été retenu pour la suite de l'étude pour les raisons suivantes :

- il a été exclusivement développé pour de petites bibliothèques insérées dans un réseau de BDP,
- Eric Robert a expliqué qu'à ce jour, la SARL PMB Service ne souhaitait pas travailler pour des bibliothèques universitaires malgré les demandes de ce secteur,
- il ne permet pas de cataloguer en respectant les différents formats MARC,
- il permet difficilement l'indexation à partir d'un répertoire structuré de notices autorités (le paramétrage par défaut autorise l'indexation libre),
- PMB n'est actuellement soutenu, peut être du fait de sa jeunesse, que par une seule société commerciale. Ses évolutions sont donc conditionnées par les orientations données par SARL PMB.

⁷¹ Répertoire d'autorités matière encyclopédique, alphabétique et unifié, utilisé dans de nombreuses bibliothèques françaises.

⁷² **ROBERT Eric.** *Re: A propos du logiciel libre PMB [en ligne]*. Biblio.fr, 15 avril 2005 (consulté le 20.04.2005).

2.17. Sharon collection

Sharon collection est un logiciel gratuit. Il fonctionne sous Windows⁷³. Il a été analysé grâce à la documentation en ligne.

Sharon collection permet de répertorier et de classer divers objets et documents : jouets, cartes postales, livres, bouteilles de vin, recettes de cuisine... C'est un logiciel à usage personnel. Il permet de créer ses propres champs (texte, images, sons, vidéos, etc.). La saisie se fait par un formulaire. Il ne permet pas d'importer ni d'exporter des notices. Enfin, il n'existe pas de module de prêt.

Sharon collection n'est pas un SIGB, c'est un logiciel qui permet de gérer des collections personnelles. Il n'est donc pas adapté à la gestion d'une bibliothèque, quelle que soit la taille de celle-ci.

2.18. Tellico

Le logiciel Tellico (ex Bookcase) a été développé en 2004 aux Etats-Unis par Robby Stephenson. La version actuelle 0.8 est multilingue, sous licence GNU-GPL et fonctionne sous Linux avec un environnement KDE⁷⁴. Le logiciel a été évalué grâce à la documentation disponible sur les sites *Framasoft*⁷⁵ et *Periapsis*⁷⁶.

Tellico est un logiciel de gestion pour petites bibliothèques ou petits services d'archives. Il a été conçu pour permettre la gestion de collections personnelles (bibliothèque et vidéothèque mais aussi vinothèques ou collections de monnaies). Pour chaque type de collections il est possible de modifier les champs existants (par exemple pour une vidéothèque : titre, acteurs, réalisateur...) ou d'en créer d'autres à sa convenance. L'affichage et le tri des fiches peuvent se faire par regroupement de champs ou à l'aide de filtres définis par l'utilisateur. Le logiciel ne comprend qu'un module de catalogage qui ne permet pas l'importation et l'exportation des données en formats MARC.

Tellico a été rejeté car il ne supporte pas les formats MARC et qu'il a été créé pour gérer des petits centres de documentation. Par ailleurs, la documentation le concernant est très limitée et majoritairement anglophone.

⁷³ 98, ME, NT, 2000, XP et server 2003.

⁷⁴ Environnement graphique disponible sur les systèmes d'exploitation GNU/Linux.

⁷⁵ **Framasoft**. *Tellico* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.framasoft.net/article2535.html>> (consulté le 10.06.2005).

⁷⁶ **Periapsis**. *Tellico: a collection manager for KDE 3.x* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.periapsis.org/tellico/>> (consulté le 10.06.2005).

2.19. Weblis

Le logiciel Weblis⁷⁷ a été créé par l'ICIE⁷⁸, une société polonaise. Le logiciel tourne sous Windows⁷⁹ et nécessite l'installation du logiciel de serveur Web Xitami. Le logiciel se base sur l'application WWW-ISIS, logiciel servant à gérer les bases de données ISIS. Weblis est un programme gratuit et proposé comme tel par l'UNESCO⁸⁰. Ses licences comprennent des droits de modifications du code, des droits de copie et de redistribution sans rémunération. Il n'est pas fait mention de licence de type GPL concernant Weblis. Le logiciel est recommandé par ICIE pour être utilisé par des structures utilisant CDS/ISIS. Cependant l'import des notices réalisées sous CDS/ISIS n'est pas garanti. La présente analyse repose sur la documentation trouvée sur le site de l'ICIE et sur des courriels échangés avec la société.

Le logiciel propose des fonctions essentielles : module emprunteur, catalogage, OPAC et statistiques. Il est difficile à aborder pour des non initiés aux langages documentaires. Le système supporte les formats MARC. L'exportation peut se faire selon l'ISO 2709 ou en XML. Le système respecte la norme Z 3950, à la fois comme serveur et comme client. Weblis permet le catalogage de tous les types de documents (imprimés, vidéogrammes, enregistrements sonores, images fixes, etc.). Le module de prêt comprend les fonctions essentielles de prêt/retour, et aussi celles de réservations et de réclamation par courrier électronique ou papier. L'interface est disponible à ce jour en anglais, allemand, polonais, thaï et arabe. Un module de statistiques est également disponible.

L'atout principal de Weblis est sa distribution soutenue et appuyée par l'UNESCO dans le cadre de programmes d'aide au développement de l'accès aux ressources documentaires⁸¹. Malgré cela, Weblis n'a pas été retenu. Il n'existe pas

⁷⁷ *Web Library Integrated System*, SIGB.

⁷⁸ Institute for Computer and Information Engineering. **ICIE**. *Summary of the Institute for Computer and Information Engineering* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.icie.com.pl/>> (consulté le 10.06.2005).

⁷⁹ NT, 2000 ou XP.

⁸⁰ UNESCO. Weblis [en ligne]. Disponible sur : <http://portal.unesco.org/ci/fr/ev.php-URL_ID=16841&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html> (consulté le 10.06.2005). Par contre, le site de l'éditeur ICIE (**ICIE**. *Summary of the Institute for Computer and Information Engineering* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.icie.com.pl/>> (consulté le 10.06.2005)), propose une licence pour WWW-ISIS de 100 dollars américains pour une institution seule et de 500 dollars pour une institution fonctionnant en réseau. Après demande auprès de l'éditeur, WWW-ISIS serait libre de droit.

⁸¹ Rappelons que la politique de l'UNESCO est de faire des logiciels de traitement de l'information libres l'un des moyens essentiels de la diffusion du savoir et de la connaissance (Cf. UNESCO. *Charte de l'UNESCO sur la conservation du patrimoine numérique* [en ligne]. Disponible sur : <http://portal.unesco.org/ci/fr/ev.php>

à ce jour de version française, ce qui constitue un des points important de la demande de la CUD. D'autre part l'installation et l'utilisation du logiciel ont été jugées beaucoup trop complexes par le groupe recherche.

2.20. WinIsis

WinIsis est la version Windows de CDS/ISIS. Il fonctionne sous toutes les versions de Windows. Le développement et le suivi de ce produit sont supportés par l'UNESCO. Il s'agit d'un logiciel gratuit mais pas *Open Source*. L'évaluation du logiciel est basée sur la documentation de l'UNESCO⁸² et sur un travail d'évaluation réalisé par des étudiants de l'IUT métiers du livre de Grenoble⁸³.

WinIsis permet la gestion d'un catalogue. C'est une base de données librement paramétrable. En ce sens, les données bibliographiques ne correspondent pas forcément à des champs identiques d'une base à l'autre. Même s'il peut gérer des formats MARC, grâce à l'intégration du *plugin* ISISMARC, et supporte l'import et l'export de notices bibliographiques par la norme ISO 2709, il s'avère que les données bibliographiques ne sont pas obligatoirement saisies selon les normes de catalogage. Dans le cadre d'une migration vers d'autres SIGB ou d'échange de données entre bases, des difficultés peuvent apparaître dans la mesure où il n'y a pas initialement de protocole normalisé de saisie. D'autre part, les bases de données ne sont pas relationnelles ce qui implique un difficile travail de développement pour rendre le système opérationnel (difficultés à relier les fichiers utilisateur, prêt, bulletinage, etc.). Le système présente de nombreuses failles de sécurité dans le cas d'un développement d'une interface Web⁸⁴. Enfin, il est difficile de déployer WinIsis avec un large accès partagé ce qui peut nuire à son fonctionnement en réseau.

A proprement parler, WinIsis n'est pas un SIGB, c'est un gestionnaire de base de données, opérationnel pour la gestion d'un catalogue. C'est la raison principale motivant son rejet.

URL_ID=13366&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html> (consulté le 09.06.2005)), considéré comme l'un des piliers du développement des pays du Sud.

⁸² UNESCO. *CDS/ISIS pour Windows* [en ligne]. Disponible sur http://portal.unesco.org/ci/fr/ev.php-URL_ID=5330&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html (consulté le 12.05.2005).

⁸³ DUPÉ Florence, MARTINET Claire, NAGET Caroline (et al). *Grille d'analyse des logiciels gratuits de gestion de bibliothèque* [en ligne]. Disponible sur <<http://logiciels.bib.free.fr/index.php>> (consulté le 12.05.2005).

⁸⁴ Par exemple, le mot de passe d'administration est le nom du fichier des paramètres sur le disque dur, accessible à n'importe qui.

3. Conclusion

En conclusion, deux logiciels ont répondu à la quasi totalité des critères définis dans la grille d'analyse des logiciels : PMB et Koha. Mais, seul Koha semblait adapté aux besoins des logiciels partenaires⁸⁵. Il est présenté en détail dans la partie suivante. Les autres logiciels ont été rejetés pour six grandes raisons :

- Les logiciels trop complexes et/ou manquant d'ergonomie, parfois du fait de la langue (Emilda, Openbiblio, Weblis)
- Les logiciels, qui bien que pour certains prometteurs, ne possèdent pas encore toutes les fonctionnalités requises (Avanti, Bibliothèque, Emilda, Learning Access ILS, Tellico, Weblis, WinIsis)
- Les logiciels encore à l'état de projet (Evergreen⁸⁶)
- Les logiciels destinés à gérer des petites collections personnelles (BéCéDérom, Bibaz, Bibli'Home, Clubmedias, DV Bibliothèque, Gestion de livres, Magothèque, Mediathek Premium Edition, Memento, Sharon Collection)
- Les logiciels payant (Minisis⁸⁷, DV Bibliothèque)
- Les logiciels aboutis qui ne sont pas des SIGB mais des produits connexes (Bibliopera, Greenstone, MoCCAM, My Library)⁸⁸

⁸⁵ Cf. les motivations du rejet de PMB. Soulignons également que les bibliothèques partenaires de la CUD étaient également intéressées par WinIsis qui a été rejeté car jugé moins performant que Koha (se reporter au paragraphe concernant WinIsis).

⁸⁶ Voir son analyse en Annexe 6.

⁸⁷ Voir son analyse en Annexe 6.

⁸⁸ Leur analyse est présentée en Annexe 6.

Partie 3 : Description et analyse critique du logiciel retenu : Koha

Koha, qui a été retenu au cours du processus de sélection présenté dans la partie précédente est décrit ici de façon détaillée. Après avoir exposé l'historique du logiciel, cette partie analysera module par module ses différentes fonctionnalités avant de conclure sur les points forts et les points faibles du logiciel.

1. Historique du logiciel et licence

Koha¹ a été initialement développé en Nouvelle-Zélande, fin 1999, pour équiper quatre bibliothèques municipales en réseau. La première version stable est délivrée en janvier 2000. Depuis cette date, les versions se succèdent : le version 2.0. est disponible depuis mars 2004, et la 2.2 depuis janvier 2005. Koha est distribué sous licence GNU-GPL. Sa plate-forme repose entièrement sur des outils libres².

Du point de vue de sa diffusion, le logiciel se développe dans le monde anglophone entre 2000 et 2001. A partir de 2001, il apparaît en Amérique du Sud, en France et en Pologne. Les structures supportant et développant Koha se sont organisées parallèlement. Un véritable *consortium* international³ s'est constitué, ce qui est sans doute un gage de pérennité pour le logiciel⁴. Une branche, coordonnée par un *release maintainer*, en l'occurrence Paul Poulain, se charge de la version stable. Une autre branche, coordonnée par un *release manager*, gère les développements de Koha. N'importe qui peut ajouter une fonctionnalité ; les ajouts sont stabilisés de façon régulière dans de nouvelles versions du logiciel.

Le logiciel est aujourd'hui utilisé dans plus de 50 bibliothèques de différents types (publiques, scolaires, universitaires, recherche, religieuses) et de

¹ Qui signifie « cadeau » en maori.

² Linux, Apache, MySQL, Perl.

³ Constitué de développeurs indépendants, d'entreprises commerciales (dont celle de Paul Poulain en France) et d'utilisateurs.

tailles variées (entre 1 et 8 sites, de 1000 à 300000 documents). La plus grosse bibliothèque équipée par Koha est celle de Nelsonville aux Etats-Unis : elle comprend plus de 300000 documents. L'Argentine⁵ prévoit quant à elle un programme ambitieux autour de Koha : actuellement testé dans une bibliothèque universitaire pilote, il pourrait être implanté ailleurs par la suite.

En France, une quinzaine de bibliothèques est informatisée avec Koha : l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris, l'Ecole des Mines de Nantes et la Bibliothèque du Centre Roland Mousnier et de l'IRCOM l'ont par exemple adopté⁶.

2. Analyse du logiciel module par module

La page d'accueil des bibliothécaires de Koha présente les différents modules (Acquisitions, Catalogue, Prêt, Lecteurs, Autorités, Bilans, Paramètres) et leurs fonctionnalités (recherche dans le catalogue, ajout de notice, gestion des abonnements et des périodiques et création des étagères virtuelles pour le module catalogue). Dans cette partie, les modules de Koha sont analysés successivement⁷.

Le logiciel a été évalué grâce à la documentation en ligne⁸. Une démonstration du logiciel a par ailleurs été effectuée par Paul Poulain⁹ lors d'une journée d'étude à l'ENSSIB¹⁰. Enfin, Koha a été installé par l'Université de Liège, ce qui a permis de tester le logiciel à distance. Les modules professionnels sont pleinement opérationnels avec les navigateurs Netscape et Mozilla/Firefox mais ils ont bogué avec Internet Explorer¹¹. L'OPAC fonctionne quant à lui avec tous les navigateurs.

⁴ Contrairement à PMB qui bien que présentant de grandes qualités a été rejeté en partie parce qu'il n'était soutenu que par une seule entreprise commerciale.

⁵ SISTEMA DE INFORMACION UNIVERSITARIA (SIU). GRUPO DE EVALUACION DEL SOFTWARE KOHA. *Implementación del Software Koha en la Argentina* [en ligne]. Disponible sur : <http://koha.siu.edu.ar/modules.php?op=modload&name=web_links&file=index> (consulté le 14.06.2005).

⁶ Toutes les informations sur la genèse et le développement de Koha sont consultables sur **POULAIN Paul**. *Koha, le 1er SIGB sous licence libre* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.koha-fr.org/>> (consulté le 10.06.2005).

⁷ Les modules « Prêt » et « Lecteurs » ont, pour les besoins de l'analyse, été rassemblés sous l'appellation « modules de circulation ».

⁸ **POULAIN Paul**. *Koha, le 1er SIGB sous licence libre* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.koha-fr.org/>> (consulté le 10.06.2005).

⁹ Avec qui nous avons ensuite communiqué par e-mail.

¹⁰ **ENSSIB**. *Présentation de Koha*, 29 avril 2005, Villeurbanne.

¹¹ Sous Internet Explorer, des erreurs de scripts empêchent l'affichage normal de la page et certaines opérations ne fonctionnent pas (par exemple la fenêtre de récupération des autorités en catalogue ne s'ouvre pas en pop up).

2.1. Le module d'acquisition

Le module d'acquisition de Koha permet de commander et de réceptionner des documents. Chaque fournisseur est identifié par une fiche de renseignements. La commande peut se faire à partir d'une notice existante, des suggestions des lecteurs ou en créant une nouvelle notice d'acquisition. Une notice primaire est alors générée dans le catalogue, elle sera complétée lors de la réception.

Le module d'acquisition comprend également un outil de gestion budgétaire. Le budget total peut être segmenté en un nombre illimité de lignes de crédit. Mais seules des lignes par type de document peuvent être définies, ce qui ne correspond pas toujours à l'organisation des acquisitions des bibliothèques. Dans une même ligne de crédit il est possible de distinguer le budget principal et les budgets supplémentaires.

Koha n'est cependant pas une application comptable, il ne bloque pas les engagements d'achat lorsque le solde du budget est inférieur à zéro. En outre la gestion des taux de change est assez approximative ; elle ne peut être utilisée qu'à titre indicatif. Signalons par ailleurs que des bogues d'affichage sont survenus lors de l'utilisation de Koha avec Internet Explorer.

Le module est intéressant parce qu'il permet la création d'une notice primaire, mais il est peu satisfaisant pour la gestion du budget. Ce module reste accessoire et le fait de ne pas l'utiliser ne nuit en rien au fonctionnement du logiciel.

2.2. Les modules catalogage et autorités

Les modules catalogage et autorités ont été analysés ensemble car ils sont étroitement liés. Après avoir présenté les différentes fonctionnalités, cette partie évoquera les avantages et les inconvénients des modules. Ceux-ci ne sont opérationnel qu'en utilisant des navigateurs comme Netscape, Mozilla ou Firefox.

2.2.1. Le choix du format MARC

Les notices bibliographiques en MARC

Koha propose les formats UNIMARC et MARC21. A l'installation de Koha, une grille UNIMARC ou MARC21 par défaut est installée. Ces grilles sont conformes aux standards MARC. Le paramétrage par défaut respecte les

informations de zones obligatoires et répétables. Par contre soulignons d'emblée l'absence du champ 008 du MARC21 qui comporte les données codées de la notice bibliographique¹².

La grille par défaut permet de décliner une grille pour chaque type de document¹³. Cependant la lecture des archives du site de Koha et les tests réalisés invitent à ne pas développer des grilles différentes¹⁴. Il est en effet plus facile de saisir une notice dans une grille complète et de laisser des champs vierges que de rajouter un champ en cours de catalogage dans une grille calibrée. En mode catalogage, on ne peut pas rajouter un champ MARC qui n'est pas initialement prévu dans une grille.

Les notices autorités

Koha propose une grille autorité par défaut. Selon le même principe que la grille de catalogage, il est possible de créer une nouvelle grille de saisie d'autorité en lui attribuant le libellé adéquat. Il faut ensuite dupliquer la structure MARC de la grille par défaut sur la nouvelle grille. On ne garde alors que l'étiquette MARC qui correspond au type d'autorité. Tous les autres champs doivent être supprimés, ce qui constitue une tâche fastidieuse.

A ce stade on dispose des éléments de base pour cataloguer. Il convient cependant d'affiner le paramétrage pour optimiser le catalogage.

2.2.2. Le paramétrage¹⁵

Définir les types de documents

Cette information est nécessaire pour paramétrer les autorisations de prêts par type de document. Les définitions des types de documents se font dans le menu Paramètres, Type de Document. Ces informations sont saisies dans le champ 942 (une zone de données locales pour le MARC21) pour déterminer à quelle catégorie de document appartient une notice bibliographique.

¹² Ces données sont importantes pour indiquer la nature du document catalogué mais aussi son niveau intellectuel, sa date de catalogage.

¹³ Il est aisé de créer une grille pour les monographies, une pour les thèses, une pour les enregistrements sonores, les vidéogrammes, etc.

¹⁴ **POULAIN Paul**. *Koha Documentation [en ligne]*. Disponible sur <<http://www.kohadocs.org/>> (consulté le 31.05.2005).

¹⁵ **POULAIN Paul**. *Paramétrer et migrer ses données vers Koha 2.2 [en ligne]*. Disponible sur <http://www.kohadocs.org/migrer_ses_donnees.html> (consulté le 23.05.2005).

Propriétés des étiquettes MARC

Pour chaque étiquette MARC, les informations suivantes peuvent être définies :

- Autoriser ou non la répétition d'un champ
- Un champ peut-être rendu obligatoire ou non. Si le champ est obligatoire, cela implique qu'au moins un des sous-champs doit être renseigné
- Le label de l'étiquette est défini

En principe, les zones répétables et obligatoires sont définies par le format MARC. Koha rend optionnel un paramétrage¹⁶ de champs dont les conditions sont déjà définies par les formats, ce qui est problématique comme le souligne Pierre-Yves Duchemin :

En principe, les zones répétables, obligatoires sont définies par le format et n'entrent pas dans le champ du paramétrage : par exemple, le format [MARC21] stipule que 245\$a n'est pas répétable ; si on le force à devenir répétable, que devient la seconde (ou la nième) occurrence du 245\$a en cas d'échange ? ISO 2709 ne retiendra que le premier 245\$a... *Idem* pour les zones obligatoires qu'on ne peut rendre facultatives : la notice ne sera pas conforme si une zone déclarée obligatoire dans le format est absente ; on peut toutefois, pour des besoins particuliers, rendre obligatoire une zone facultative, ce qui n'aura aucune conséquence en cas d'échange.¹⁷

Chaque sous-champ d'une étiquette MARC est également paramétrable :

- L'ouverture d'un formulaire permet de saisir les propriétés de chaque sous-champs et d'en créer de nouveaux.
- Il est possible d'activer chaque sous-champ à l'affichage. Cela définit la position de chaque champ et sous champ dans la grille de catalogage.
- Un sous champ peut être rendu obligatoire. Il doit donc nécessairement comporter une valeur.
- Un sous-champ peut-être répétable ou non.
- Un onglet permet un lien entre un sous-champ MARC et un élément des tables de la base de données de Koha. Le logiciel dispose d'un ensemble de tables qui lui sont propres et qui contiennent les informations bibliographiques. Ce paramétrage permet de signifier à des sous-champs quel type d'information ils contiennent et dans quelle table de Koha ces renseignements doivent être localisés.

¹⁶ Rappelons que le paramétrage par défaut respecte la structure MARC.

¹⁷ DUCHEMIN, Pierre-Yves. *Entretien au sujet de Koha du 08.06.2005.*

- La zone de saisie « related fields », permet de définir pour un sous-champ donné une extension de la recherche publique et professionnelle vers d'autres sous-champs de même nature. Cela permet d'étendre une recherche auteur, aux autres champs auteurs¹⁸.
- La case à cocher « cacher » permet d'autoriser ou non l'affichage d'une valeur à l'OPAC. L'affichage reste cependant toujours actif en mode professionnel.
- La case à cocher « URL » active la valeur du sous champ en lien hypertexte.
- La remarque précédente sur les zones obligatoires et répétables des formats MARC est recevable pour le paramétrage des sous-champs.

Enfin, il est possible d'octroyer à un sous-champ trois contraintes qui limitent la possibilité de saisie des valeurs :

- La « valeur autorisée » renvoie à des listes de termes autorisés pour certaines d'informations. L'objectif est de faciliter la saisie en la rendant semi-automatique. Les listes des valeurs autorisées doivent être au préalable définies. A ce stade, il faut saisir manuellement l'ensemble des valeurs que l'on souhaite utiliser en catalogage (par exemple, les codes de langues et de pays).
- L'onglet thésaurus relie un sous-champ à une autorité préalablement définie.
- L'onglet module d'extension permet d'allouer des *plugins* UNIMARC aux sous-champs des données codées. On peut ainsi en automatiser la saisie par un formulaire¹⁹ de tous les champs des zones 1XX de l'UNIMARC (sauf les champs 101 et 102) et les codes de fonctions auteur (\$4 des champs auteurs).

Paramètres spécifiques

Le paramétrage des grilles catalogage et autorité effectué, le système se retrouve avec deux ensembles de données séparés : les notices bibliographiques et les notices autorités. Pour que le système soit opérationnel, ces deux ensembles

¹⁸ Auteurs secondaires, collectivités.

¹⁹ Un pop up s'ouvre et permet de choisir les informations dans des listes de valeur ou de saisir librement les données.

doivent être liés. D'une manière générale, les différents formats MARC ont prévu ce lien, mais dans le cas de Koha, il faut avoir recours à un paramétrage spécifique. Koha gère les liens entre les notices bibliographiques et les notices d'autorités par l'intermédiaire d'un sous champ \$9. Dans chaque champ MARC de la notice bibliographique qui accueille une autorité, il faut rajouter un sous-champ \$9 qu'il faut absolument nommer (Numéro d'autorité Koha par exemple), au risque de ne pouvoir enregistrer la création du champ.

Signalons qu'à ce niveau de paramétrage, on ne peut pas définir les indicateurs des champs. Ils sont renseignés manuellement en catalogage au niveau de chaque champ. Il n'existe pas de menu contextuel ni d'interface de saisie permettant d'en faciliter la saisie. L'importation de notices en Z 3950 et en ISO 2709 a cependant permis la récupération de notices bibliographiques renseignées avec les indicateurs.

Le pavé ISBD

Les différents modules de Koha proposent l'affichage des notices sous forme ISBD. Cependant le paramétrage permettant la correspondance des champs MARC avec les zones ISBD fait défaut. Il faut manuellement saisir les informations d'affichage du bloc ISBD.

2.2.3. Le catalogage

Le module de catalogage propose un sous menu offrant la recherche professionnelle dans le catalogue, l'ajout de notice, le traitement des périodiques, et la gestion des étagères virtuelles.

La recherche professionnelle permet d'identifier un document dans la base pour effectuer un travail de maintenance sur la notice bibliographique : correction, exemplarisation, suppression, contrôle des autorités.

L'option ajout de notice propose une recherche préalable par ISBN ou par titre du document que l'on souhaite ajouter. La notice du document peut être soit :

- présente dans la base
- présente dans un réservoir de notices en attente de validation
- inexistante

Une notice d'un document présente dans la base peut être éditée pour modification ou dupliquée pour créer une nouvelle notice. Une notice signalée

dans le réservoir de notice, c'est à dire provenant d'une importation d'un lot de notices au format ISO 2709, peut être ajoutée dans la base. L'ajout ouvre la notice bibliographique dans la grille de catalogage par défaut pour modification, le contrôle des autorités et l'ajout d'exemplaires.

Si la notice est inexistante, Koha propose l'ajout d'une nouvelle notice en autorisant le choix de la grille de catalogage.

A ce stade deux options existent. Soit le catalogueur saisit manuellement l'ensemble des données bibliographiques, soit il lance une requête sur les serveurs Z 3950 pour récupérer la notice bibliographique recherchée.

Le module de catalogage est simple d'utilisation pour peu que l'on sache à quel type d'information bibliographique correspond un champ MARC21 ou UNIMARC. Pour faciliter le catalogage, les formats MARC peuvent être rendus transparents en affichant un masque de saisie en langage « humain »²⁰. Cela permet à un personnel peu formé en bibliothéconomie de saisir les informations dans le champ adéquat. Mais cette interface est minimale : on ne peut saisir que le titre, le sous-titre, les auteurs, la collection, la date de *copyright*, les descripteurs dans un champ unique, le résumé et les notes.

A ce stade, deux questions restent en suspens :

- Comment utiliser deux fois le même type d'autorité sans en dupliquer la valeur ? Nous avons constaté qu'en dupliquant un champ d'autorité dans une notice bibliographique, la valeur de ce champ était également dupliquée. Si on modifie la valeur dans le champ dupliqué, la valeur du champ d'origine est également dupliquée. Des tests effectués sur la version de démonstration²¹ n'ont pas révélé ce défaut.
- En second lieu, les notices importées n'ont pas leurs autorités automatiquement importées ou créées dans la base²². Il faut dès lors les créer manuellement. Le problème est également rencontré en catalogage, puisque la saisie d'une autorité dans la notice bibliographique n'est

²⁰ Le détail de la procédure est dans le manuel en annexe.

²¹ *Démonstration de Koha [en ligne]*. Disponible sur : <<http://demo.koha-fr.org/cgi-bin/koha/mainpage.pl>> (consulté le 19.06.2005)

²² Il existe cependant un script de base permettant de créer les autorités à partir du catalogue. **POULAIN Paul**. [courriel du 10.06.2005].

autorisée qu'à la condition que l'autorité ait été préalablement créée. La fenêtre de gestion des autorités qui s'ouvre en mode catalogage ne permet pas la création mais uniquement la récupération²³.

La gestion des abonnements

Tout abonnement doit se faire à partir d'une notice bibliographique préalablement saisie dans le module catalogage. Le menu des périodiques permet de paramétrer l'abonnement et les informations de bulletinage dont la numérotation des fascicules selon un modèle prédictif. La saisie des informations d'abonnement est extrêmement complexe. A ce sujet l'aide en ligne de Koha permet de paramétrer les données propres à chaque type d'abonnement.

La gestion des étagères virtuelles

Les étagères virtuelles permettent de répertorier un ensemble de documents ayant une unité documentaire ou éditoriale. Ainsi, toutes les notices bibliographiques d'un domaine peuvent être virtuellement regroupées. L'OPAC affiche ensuite une offre de consultation de cette étagère, ce qui constitue un élément d'information supplémentaire pour le public dans sa recherche. La notice bibliographique d'un document peut être facilement ajoutée dans l'étagère virtuelle sélectionnée en fin de catalogage.

Importation et exportation

Les fonctions d'importation de notices bibliographiques ont été testées en révélant quelques difficultés.

Le menu des paramètres permet de configurer les serveurs Z 3950 pour la récupération des notices à la volée en mode catalogage. Les tests d'importation *via* un serveur Z 3950 ont été réussis avec succès. La réussite de l'importation de notices est garantie dès lors que le format MARC d'importation est strictement identique à celui géré par Koha. Il n'existe pas de table de correspondance entre les différents formats MARC. Par ailleurs certains serveurs comme ceux de la Bibliothèque du Congrès ou de la Bibliothèque nationale de France se sont révélés défectueux. Les requêtes sur ses serveurs n'ont pas abouti. Enfin, l'essai d'importation d'un lot de notices issues de CDS/ISIS a échoué²⁴ ; ce qui pose la

²³ Confirmé par Paul Poulain. **POULAIN Paul**. [courriel du 10.06.2005].

²⁴ Le système refuse l'intégration des notices et renvoie un message d'erreur précisant que les notices ne sont pas au format MARC.

question de l'élaboration de tables de correspondances pour chaque type de catalogue utilisé dans les bibliothèques partenaires.

L'option import du module paramètre gère l'importation de notice selon la norme ISO 2709. Nous avons testé un import d'un lot de notices fournies par Electre. Koha propose un système de chargement du fichier ISO de type *upload* (un champ de formulaire avec un bouton parcourir). Le fichier doit ensuite être nommé et on choisit le type de format MARC pour l'importation. La remarque précédente concernant l'adéquation des formats dans Koha à l'import s'applique également ici. Les notices bibliographiques importées sont stockées dans un réservoir qui n'est pas directement visible. il faut recourir à l'option « ajout notice » du module de catalogage pour rechercher les titres du réservoir et les ajouter un à un dans le catalogue.

L'exportation de notices par Koha n'est pas encore opérationnelle *via* le Z 3950. Koha ne peut pas encore être serveur Z 3950. Des développements sont actuellement en cours pour intégrer cette fonctionnalité²⁵.

L'exportation de notices dans un fichier ISO 2709 a généré un fichier ISO 2709 *a priori* normal. Nous n'avons pas pu cependant importer ce fichier dans un autre SIGB.

2.3. Conclusion

Le format MARC choisi à l'installation induit des fonctionnements particuliers. Le choix du MARC21 se justifie par son caractère international mais il est essentiellement utilisé par les Anglo-saxons. L'UNIMARC, bien que restreint, entre autres à la France et au Portugal pour l'échange de données, est solidement implanté dans Koha. Les différents *plug-ins* UNIMARC, développés par l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris²⁶, permettent une saisie semi-automatique de la plupart des champs de données codées. Au stade de notre recherche, la version en MARC21 ne le permet pas. Cela signifie qu'en MARC21, les informations des zones de champs codés doivent être saisies manuellement. Par

²⁵ **POULAIN Paul.** *Autres : protocole Z 3950. Koha, le premier système de gestion de bibliothèque sous licence libre* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.koha-fr.org/article.php3?id_article=30&artsuite=0#sommaire_3> (consulté le 09.06.2005).

²⁶ **POULAIN Paul.** *Les Nouvelles : Koha 2.2 est disponible. Koha, le premier système de gestion de bibliothèque sous licence libre* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.koha-fr.org/article.php3?id_article=57>(consulté le 09.06.2005).

ailleurs, les imports de notices bibliographiques en MARC21 n'ont pas permis la récupération des données des champs codés, alors que ces récupérations sont effectives en UNIMARC. Plus largement, les informations des champs UNIMARC importées dans Koha en MARC21 sont récupérées dans l'étiquette MARC21 correspondant à l'étiquette UNIMARC de la notice d'origine. En résumé, les données codées de l'UNIMARC sont récupérées dans l'étiquette 100 (auteur) du MARC21. Les informations du titre (champ 200 de l'UNIMARC) ne sont pas récupérées en MARC21, le champ 200 n'existant pas dans ce format. Récupérer des notices francophones, notamment à partir du réservoir de la BnF en UNIMARC, va s'avérer difficile pour les bibliothèques partenaires de la CUD dès lors qu'elles utilisent un système en MARC21. Il apparaît plus pertinent d'avoir recours à l'UNIMARC pour faciliter l'importation de notices francophones. Si l'option MARC21 est maintenue, nous suggérons de travailler avec des serveurs Z 3950 canadiens²⁷.

Le travail de paramétrage est long et difficile. Il faut effectuer de nombreuses manipulations pour que les grilles de catalogage et d'autorité soient véritablement paramétrées en fonction des normes des formats MARC. De plus le système nous a paru sensible à des manipulations induites par des modifications de paramètres. Ces modifications visaient une amélioration des fonctionnalités de catalogage et elles semblent avoir généré plusieurs problèmes dont certains ont été identifiés :

- la recherche par auteur ne fonctionne plus en recherche professionnelle
- la recherche des autorités ne fonctionne plus dans le module de gestion des autorités
- Les liens hypertexte sur une autorité ne renvoient pas vers les autres notices bibliographiques, quand bien même l'autorité dispose de plusieurs occurrences

Nous ne savons pas aujourd'hui si les dysfonctionnements constatés sont dus à un bogue du logiciel ou à de véritables erreurs de paramétrage puisque l'erreur n'a pas été identifiée et corrigée. Par conséquent, le logiciel a été réinstallé sur de nouveaux serveurs pour résoudre ces difficultés. C'est extrêmement

²⁷ Les bibliothèques canadiennes offrent pour certaines d'entre des accès à des collections francophones.

problématique dans le cadre d'une véritable installation, puisque les bibliothèques ne peuvent pas se permettre de réinstaller le logiciel jusqu'à ce que celui-ci paraisse stable. D'autre part le fait que l'erreur n'ait pas été identifiée n'empêche pas qu'elle se produise à nouveau.

Cependant, cette grande liberté de paramétrage aboutit à un SIGB sur mesure. Un grand nombre de difficultés que rencontrent les débutants sur ce logiciel trouvent également leurs réponses dans les sites Internet dédiés à Koha et notamment grâce à la communauté de bibliothèques et de développeurs qui portent ce projet. D'autre part un projet *Open source* comme Koha est en constante évolution. Les améliorations à venir vont porter sur l'aide en ligne en français et sur des développements qui permettront à Koha de respecter le Dublin Core et le format XML²⁸. Nous pensons que le développement du XML sur Koha résoudrait peut être les problèmes d'interopérabilité des données rencontrés entre MARC21, UNIMARC et d'autres formats.

Au final, dans le cadre du projet de la CUD, il nous semble nécessaire que le paramétrage de Koha soit optimisé dès l'installation pour les informations suivantes :

- Etablir d'emblée les champs et sous-champs obligatoires d'une notice bibliographique en respectant les normes des formats MARC sans possibilité de modification.
- Configurer les champs autorité des notices bibliographiques avec le sous-champs \$9 pour établir les liens avec les notices d'autorités.
- Incorporer les codes de langues et de pays dans une table dès l'installation.
- Développer le paramétrage par défaut pour la saisie des indicateurs de champs.
- Développer pour le MARC21 l'équivalent des *plugins* UNIMARC pour la saisie des données codées.
- Développer la possibilité de créer une autorité directement à partir de la notice bibliographique.

²⁸ **POULAIN Paul**. *Catalogage : foire aux questions [en ligne]*. Disponible sur : <http://www.koha-fr.org/article.php?id_article=61> (consulté le 25.05.2005).

Il est probable que ces améliorations éviteraient la déconvenue d'une réinstallation.

2.4. Les modules de circulation

Dans Koha, les modules de circulation comprennent les lecteurs et le prêt. On peut déplorer l'absence de la fonctionnalité de prêt entre bibliothèques. Pour rendre effectives les fonctionnalités de ces modules il faut les paramétrer lors de la première utilisation. Le paramétrage est assez simple mais les intitulés ne sont pas toujours traduits ou clairs pour des bibliothèques ayant des pratiques très différentes de leurs homologues anglo-saxonnes²⁹. Par ailleurs, les aides au paramétrage sont parfois absentes et les conseils peu explicites³⁰.

2.4.1. Paramétrage

L'onglet « Paramètres » permet d'accéder aux paramètres « Types de document », « Catégorie de lecteur » et « Règles de prêt ».

Les types de document

Les types de document sont très importants pour la recherche dans le catalogue et pour les règles de prêt³¹. Il est possible de créer autant de types de document que souhaité³², de mentionner le nombre de renouvellements autorisés, le coût du prêt si celui-ci est payant et d'exclure du prêt certains documents.

Les modifications de ce paramètre sont aisées et reprennent l'iconographie que l'on retrouve dans la majorité des logiciels, la poubelle pour supprimer un type d'ouvrage et un dossier (éditer) pour modifier la description ou les conditions d'emprunts. Ce paramétrage est un point positif car il permet de personnaliser les types de documents possédés par la bibliothèque. Néanmoins, l'établissement d'une typologie personnelle n'est jamais aisé³³.

Les catégories de lecteurs

Ce paramètre permet de créer autant de catégories de lecteurs que souhaitées. Par défaut, le logiciel propose les catégories enfant et collectivité. Les nouvelles

²⁹ Koha demande par exemple un montant pour le paiement des réservations et un âge maximum pour les lecteurs constituant une rubrique obligatoire.

³⁰ C'est particulièrement vrai pour la gestion des catégories collectivités et enfants.

³¹ Et par types de lecteur en fonction des sites de la bibliothèque.

³² Périodique, monographie, DVD, etc.

³³ Ce paramètre est également nécessaire pour définir le type de document décrit par une notice bibliographique.

catégories de lecteur se créent facilement. Huit champs permettent de définir les droits de ces lecteurs. Ils permettent notamment de paramétrer :

- Le nombre d'années durant lequel le lecteur est inscrit
- Les âges minimum et maximum pour emprunter. Le fait que ce dernier champ soit obligatoire est étonnant car peu de bibliothèques indiquent une limite supérieure
- Les frais d'inscription à la bibliothèque
- Le montant à payer pour les réservations, si un tel droit est en vigueur dans la bibliothèque

Les règles de prêt

Cette rubrique permet de paramétrer la durée du prêt, le nombre d'ouvrages qui peuvent être empruntés et les pénalités de retard. Il est possible de sélectionner une annexe ou une section particulières pour y appliquer des règles de prêt ou d'amende différentes. C'est particulièrement important pour des bibliothèques qui peuvent avoir sur le même campus des établissements aux publics très différents³⁴.

2.4.2. Description du module « Lecteurs »

Koha propose trois fonctionnalités dans la rubrique lecteurs : la recherche de lecteurs, l'ajout de lecteur et l'ajout d'une collectivité.

La recherche de lecteurs

La recherche de lecteurs offre plusieurs possibilités : la saisie du nom du lecteur, d'une partie de son nom, de son numéro de carte ou la recherche dans l'index. Les fiches des lecteurs permettent de définir leurs mots de passe, leurs prêts, d'ajouter un enfant, de définir leurs droits (du simple lecteur à l'administrateur) et d'imprimer leurs retards. On peut regretter qu'une partie des éléments de l'interface n'ait pas été traduite, malgré ce qui est annoncé dans la documentation.

³⁴ Cf. Partie 1, paragraphe 3.1.

L'ajout de lecteurs et de collectivités

Les renseignements demandés aux lecteurs se répartissent en quatre catégories :

- Les « détails personnels du contact » où l'on trouve des renseignements d'état civil et la catégorie à laquelle appartient le lecteur
- L'adresse du lecteur
- Le « détail d'un autre contact »
- L'« utilisation de la bibliothèque » qui comporte des champs libres de commentaires et des cases à cocher, non traduites, pour interdire l'inscription de certains lecteurs, indiquer la perte de la carte de lecteur, l'exclusion et le départ sans laisser d'adresse
- Les champs identifiant et mot de passe définissent l'identification du lecteur dans l'OPAC. Koha génère automatiquement les mots de passe, mais le bibliothécaire peut les modifier sur la fiche du lecteur. Le lecteur peut aussi le faire à partir de l'OPAC, s'il en a les droits

Une fois la fiche remplie, le numéro de carte de lecteur est généré automatiquement par Koha mais il est possible de le modifier. Par ailleurs, Koha peut être connecté à un annuaire LDAP (paramétrable dans les Préférences système, une aide contextuelle est disponible) afin de récupérer les fichiers des lecteurs dans la liste des étudiants de l'université par exemple.

L'ajout d'une collectivité contient des informations semblables à celles des lecteurs mais concerne les institutions ou les prêts groupés.

2.4.3. Description du module de prêt

Le module de prêt comprend trois fonctionnalités : sorties, retours et transferts.

Le prêt se fait de façon simple et peut être, tout comme les retours, intégralement réalisé à l'aide d'une douchette. Il est possible de saisir une date de retour différente de celle définie dans les paramètres. Les retards sont signalés lors des sorties, mais on peut regretter qu'aucune typographie particulière ne les souligne. Si le prêt pose problème³⁵, un pavé rouge signale l'anomalie et demande

³⁵ Document à consulter sur place, réservé, etc.

de confirmer ou d'infirmer le prêt. Il est donc possible de forcer un prêt dans certain cas.

L'onglet retours permet d'assurer le retour des documents. La carte du lecteur n'est pas nécessaire. Là encore il est possible d'accéder à la fiche du lecteur (*via* son numéro de carte) ou de l'ouvrage (grâce à son code à barre). La réservation s'effectue à partir du catalogue ; le personnel est informé lorsque l'ouvrage revient à la bibliothèque et la place dans la liste d'attente est spécifiée. Il est alors possible de cliquer sur la fiche du lecteur qui attend l'ouvrage et de mettre une note qui apparaît à l'écran lorsque celui-ci vient emprunter.

L'onglet transfert permet de transférer facilement un document d'une bibliothèque à l'autre. Il suffit de choisir la bibliothèque de destination et d'entrer le code à barre du document à transférer dans cet établissement.

2.5. Le module de statistiques

2.5.1. Description des différents types de statistiques proposés

Le module « bilans » permet d'établir des statistiques. Il propose ainsi un certain nombre d'indicateurs prédéfinis comme :

- les plus gros lecteurs (par type de document ou par catégories de lecteurs),
- les documents les plus empruntés,
- les usagers n'ayant jamais emprunté,
- les documents les moins empruntés (selon le site de la bibliothèque ou le type de document),
- les prêts par catégories de lecteurs,
- la durée moyenne des prêts.

Ces indicateurs de base, réalisés d'un simple clic, ont l'avantage d'être accessibles aux personnels qui ne sont pas formés aux statistiques.

Pour réaliser des tris plus poussés, un « Assistant de bilan » permet de créer des indicateurs en interrogeant les principaux modules :

- Module acquisitions : il est possible de croiser deux données, l'une en ligne, l'autre en colonne, pour générer un tableau. Les données qui peuvent être utilisées sont la date de la commande du document, la date de

réception, le fournisseur, le budget et deux clefs de tris qui permettent de sélectionner d'autres données.

- Module lecteurs : les données qui peuvent être triées sont : la catégorie des lecteurs, et leur code postal.
- Module catalogue : avec la création de tableaux à partir de l'indice, du type de document, de l'éditeur, de l'année de publication, de la localisation.
- Module prêt : avec des tris sur la période du prêt, la catégorie de lecteur, le type de document, le site de la bibliothèque.

Enfin, le module de statistiques peut établir un inventaire des collections, dresser un bilan des amendes et des documents en retard. Pour cette dernière fonctionnalité, on peut regretter de ne pas avoir la possibilité de générer directement une lettre de rappel et de ne pas pouvoir l'exporter vers un outil bureautique. C'est d'autant plus problématique que plusieurs bibliothèques partenaires de la CUD éditent des listes sous forme papier qu'elles remettent aux services de la scolarité de l'Université afin de récupérer les ouvrages non rendus.

2.5.2. L'exportation des résultats

La sortie ou l'affichage des résultats peut se faire à l'écran (dans le navigateur), ou s'exporter dans le tableur de la suite bureautique libre *Open Office*³⁶. Il est donc possible d'exploiter les résultats obtenus de façon plus fine ou d'imprimer facilement un inventaire des collections.

2.5.3. Appréciations générales sur le module de statistiques

Le module « bilans » de Koha fournit donc la plupart des statistiques nécessaires au fonctionnement quotidien d'une bibliothèque universitaire. Les possibilités de tris sont nombreuses et des statistiques plus poussées peuvent être réalisées en exportant aisément les chiffres dans un tableur. Il faut noter que le module de statistiques de Koha est plus avancé que les logiciels payant qui ne permettent généralement pas de faire des tris croisés. Certains indicateurs, tels que

³⁶ Cette exportation n'est pas possible pour tous les types de rapport. Quelques statistiques produites grâce au pavé « Autres bilans » ne peuvent par exemple pas être exportées vers OpenOffice.

les gros lecteurs, présentent une utilité relative et alourdissent sans doute un peu le module.

Au niveau de l'ergonomie du module, les indicateurs de base sont très faciles à réaliser. Mais, lorsqu'il s'agit d'effectuer des tris croisés, on peut souligner quelques lacunes du logiciel. Ainsi, les champs à remplir pour générer les statistiques sont parfois confus. C'est d'autant plus regrettable que le module de statistiques n'est pas encore doté de rubriques d'aide. En outre, sans doute du fait d'un bogue, certains champs indispensables manquent à l'écran³⁷. Enfin, la terminologie n'est pas homogène d'une page à l'autre³⁸.

2.6. L'OPAC

2.6.1. La page d'accueil et le paramétrage de l'OPAC

L'écran d'accueil de l'OPAC est un des points faibles du logiciel lorsqu'il est installé par défaut. Il n'est pas très ergonomique et les liens hypertexte, comme la fenêtre de saisie des termes de la recherche, n'apparaissent pas au premier coup d'œil³⁹. Il est en outre chargé d'informations, telles que les acquisitions récentes, qui peuvent sembler secondaires.

Toutefois, l'OPAC est entièrement personnalisable et fonctionne avec n'importe quel navigateur. Il n'est néanmoins pas paramétrable depuis la page « Paramètres » du logiciel ; sa modification requiert des manipulations plus complexes⁴⁰. D'après la présentation faite par Paul Poulain :

L'architecture de Koha découpe le logiciel en 3 couches différentes :

- la couche base de données, qui gère les accès SGBD
- la couche traitement, qui gère les traitements demandés par l'utilisateur
- la couche mise en forme, qui contient les modèles HTML de présentation.

L'interface du logiciel est donc entièrement personnalisable. Plusieurs « thèmes » sont disponibles.⁴¹

³⁷ On peut être amené à choisir un critère de tri (par exemple la catégorie de documents dans l'écran de statistiques « Lecteurs sans prêts ») sans pouvoir la définir (il manque un menu déroulant contenant la liste monographie, périodiques, etc.).

³⁸ Par exemple, site et annexe sont employés pour désigner les différents locaux de la Bibliothèque.

³⁹ Des copies d'écran peuvent être consultées dans le *Manuel d'utilisation de Koha* en Annexe 7.

⁴⁰ Relevé de l'informatique plus que de la bibliothéconomie.

⁴¹ **POULAIN Paul**. *Personnalisation de l'interface* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.koha-fr.org/article.php?id_article=52> (consulté le 24.05.05).

2.6.2. La recherche

La recherche simple permet une interrogation des champs disponibles dans la recherche avancée⁴². L'opérateur booléen par défaut est le « ET ». La troncature est disponible⁴³. On peut déplorer l'absence d'une fenêtre d'aide sur l'écran d'accueil.

La page de recherche avancée propose, et c'est un point fort, de très nombreuses possibilités de recherche : « N'importe où »⁴⁴, par titre, auteur, sujet, collection, type de document, site⁴⁵, code-barres, cote, ISBN, éditeur et date d'édition. L'opérateur par défaut est le « ET » et l'outil de recherche ignore les mots vides. Il n'est donc pas nécessaire de saisir un titre ou un nom d'auteur sous une forme normalisée. Quelques conseils rudimentaires apparaissent sur la page de recherche avancée mais il n'y a pas d'aide en ligne. La recherche avancée reste néanmoins très satisfaisante pour le grand nombre de champs de recherche disponibles et pour la possibilité de trier les résultats de façon assez fine⁴⁶.

2.6.3. Les pages de résultats, le panier et les autres fonctionnalités disponibles depuis l'OPAC

Les pages de résultats sont assez traditionnelles. Elles sont très lisibles et affichent les informations essentielles sur le volume et sa localisation sous forme simplifiée, MARC ou ISBD. Grâce à cette dernière visualisation, toutes les informations présentes dans la notice sont accessibles aux lecteurs avertis. Un panier permet de conserver en mémoire les notices sélectionnées depuis une page de résultats.

Parmi les autres fonctionnalités disponibles depuis l'OPAC, citons la possibilité de visualiser les acquisitions récentes de la bibliothèque et de choisir la langue⁴⁷. L'utilisateur peut en outre saisir son identifiant et son mot de passe afin d'accéder à son dossier personnel.

⁴² Voir plus bas.

⁴³ En faisant suivre les termes de la requête des caractères « * » ou « % ».

⁴⁴ Une terminologie plus explicite aurait sans doute pu être adoptée par les développeurs ; il s'agit en fait d'une recherche dans tous les champs.

⁴⁵ Qui permet de choisir un des sites de la Bibliothèque, si la case n'est pas renseignée, Koha recherche dans l'intégralité du fonds.

⁴⁶ En déterminant le nombre de résultats par pages ; il ménage aussi la possibilité d'effectuer des tris par titre, auteur, année de publication, etc. C'est un des points très satisfaisant de l'OPAC.

⁴⁷ L'anglais, le français et l'italien sont installés par défaut.

Il peut alors :

- consulter les prêts en cours,
- modifier ses coordonnées (cette possibilité présente le risque pour la bibliothèque de ne pas retrouver un lecteur qui n'aurait pas rendu un document),
- faire des suggestions d'acquisition⁴⁸, ce qui est apparu au groupe de recherche comme une fonctionnalité intéressante puisqu'elle met directement en contact la demande du lecteur et l'acquéreur

Un problème important se pose : si le lecteur a accès à son compte de façon sécurisée (grâce à un mot de passe), il doit penser à se déconnecter (or le bouton de déconnexion est assez petit). Sinon, tant que le navigateur est ouvert, n'importe quel utilisateur de l'OPAC aura accès au compte dudit lecteur.

Si son esthétique et son ergonomie sont de prime abord déroutantes, l'OPAC se révèle toutefois extrêmement satisfaisant à l'usage ; il propose de très nombreuses fonctionnalités, souvent absentes des logiciels payants. En outre, quelques améliorations simples (comme une hiérarchisation des rubriques sur la page d'accueil et une meilleure identification de la fenêtre de recherche simple) rendraient l'OPAC beaucoup plus convivial.

3. Autres éléments d'appréciation du logiciel et conclusions

Points faibles

- Koha est multilingue mais il ne gère pas l'Unicode. Ce qui problématique pour les pays ayant des alphabets non latins⁴⁹.
- Il est très compliqué à installer pour un non spécialiste. Selon Paul Poulain⁵⁰, l'installation de Koha nécessite une demi-journée de travail pour

⁴⁸ Les suggestions apparaissent alors dans le module acquisition.

⁴⁹ Des pays asiatiques et arabes sont partenaires de la CUD.

⁵⁰ Nous avons pu assister à une journée d'étude ENSSIB le 29 avril 2005.

un connaisseur. Les mises à jour ne sont pas aisées non plus, elles réclament toutes l'intervention d'un informaticien⁵¹.

- On ne peut travailler pour les modules professionnels qu'avec des navigateurs comme Mozilla, Firefox et Netscape. L'utilisation d'Internet Explorer génère des erreurs de scripts.
- L'aide en ligne⁵² n'est disponible que dans la partie des paramètres et pour les nouvelles fonctionnalités ; elle devrait être complétée progressivement.
- On déplore l'absence de tables de correspondances entre les formats MARC au niveau des fonctions d'importation de notices.
- Le module catalogage est complexe à paramétrer, mais il est intuitif et facile à utiliser quand le paramétrage est correctement réalisé.

Points forts

- Les modules acquisitions, circulation, statistiques fonctionnent bien et ne posent pas de problèmes de paramétrage.
- L'OPAC est un des modules les plus satisfaisants de Koha. Si l'interface par défaut déplaît, la possibilité d'utiliser des feuilles de styles (CSS) permet de modifier sa présentation. Celui-ci est interfaçable avec un synthétiseur vocal. Il peut être utilisé avec n'importe quel navigateur, y compris en mode textuel. Il s'adapte donc sur de très vieux ordinateurs.
- Le logiciel est développé par une communauté importante. C'est un gage de dynamisme et de pérennité. Son évolution a d'ailleurs été très rapide depuis sa création en 1999.
- Le logiciel est hautement paramétrable pour s'adapter à divers besoins et faire un système sur mesure. Mais un paramétrage excessif a un revers : si la solution à laquelle on aboutit n'est pas satisfaisante il est difficile de revenir en arrière⁵³.

⁵¹ Cette partie informatique de l'analyse est réalisée par un informaticien de Liège mais nous souhaitons toutefois évoquer ce point.

⁵² Qui est par ailleurs consultable sur le site Internet *Kohadoc* : **POULAIN Paul**. *Koha Documentation [en ligne]*. Disponible sur <<http://www.kohadocs.org/>> (consulté le 31.05.2005).

⁵³ Dans notre cas, une erreur supposée de paramétrage a rendu le système instable. Elle n'a pas pu être identifiée par l'informaticien, le logiciel a été réinstallé sur un nouveau serveur.

Koha et la (ré)informatisation des bibliothèques partenaires de la CUD :

L'analyse de Koha a montré que, pour des personnels peu expérimentés, l'installation et le paramétrage sans assistance peuvent donc se révéler problématiques. Au terme de ce travail de recherche, plusieurs questions restent en suspens :

- L'analyse de l'utilisation des autorités en catalogage s'est révélée extrêmement complexe. Elle devra être approfondie.
- Il faudra sans doute prévoir un développement des *plugins* en MARC21 pour les zones de données codées (ces *plugins* existent pour l'UNIMARC) et rajouter dans ces mêmes *plugins* la liste des codes de pays et de langue, plutôt que de les saisir manuellement à chaque installation.
- Dans l'état actuel de nos tests, on peut se questionner sur l'opportunité d'utiliser du MARC21 si les connexions au principal réservoir (la Bibliothèque du Congrès) ne fonctionnent pas.
- Les tests d'importation Z 3950 ont souligné le manque de tables de correspondances entre les formats MARC. La résolution de cette question nécessitera un développement.
- La migration des données des bibliothèques déjà équipées de SIGB pose problème si les notices des catalogues ne sont pas initialement au format MARC. Il conviendrait de développer un module permettant d'établir manuellement des tables de correspondances avec chaque SIGB existants.

Soulignons ici que Koha a été initialement créé pour une petite bibliothèque de Nouvelle Zélande ; les bibliothèques qui ont utilisé le logiciel par la suite pour s'informatiser ont rajouté des couches successives pour répondre à leur besoins. Koha est par conséquent le produit d'une histoire et n'est pas encore complètement opérationnel sur certains points. C'est la problématique générale des logiciels *Open source*, qui répondent avant tout à des besoins identifiés et qui s'améliorent au fil de nouvelles demandes qui génèrent de nouveaux développements.

Conclusion

L'accès à l'information¹ et à la connaissance est l'un des piliers du développement économique, politique et social des pays du Sud. Dans ce contexte, les bibliothèques ont un rôle majeur à jouer. Mais elles sont confrontées à des situations économiques parfois très difficiles et disposent de budgets restreints. Le recours à des technologies informatiques libres peut constituer pour elles une solution économique et technique très satisfaisante. En outre, bibliothèques et logiciels libres participent sans doute d'une même logique ; c'est en tout cas ce qu'avance Eric Morgan, bibliothécaire à l'Université de Notre Dame aux États-Unis et créateur du logiciel libre MyLibrary : « les bibliothèques comme les logiciels libres ont pour objectif l'accès gratuit et équitable des données, de l'information et du savoir »².

Afin de démocratiser l'accès à l'information et réduire ainsi la « fracture numérique » entre pays du Nord et pays du Sud des projets de coopération sont mis en place. C'est dans ce cadre que se situe notre travail.

Au terme d'un processus d'analyse et de sélection concernant 26 logiciels, Koha a été retenu. Il fait partie, avec PMB, des deux meilleurs logiciels testés mais il est surtout le mieux adapté aux besoins des bibliothèques partenaires ; son utilisation constituera un net progrès par rapport aux systèmes informatiques utilisés antérieurement. Quelques défauts et bogues ont néanmoins été constatés lors des tests, essentiellement dans le module catalogage³. De plus, le paramétrage de ce dernier s'est révélé très complexe.

Dans ces conditions, une installation immédiate du logiciel dans les bibliothèques partenaires de la CUD serait prématurée. La CUD devra certainement prévoir des développements (notamment des *plugins* MARC21) et envisager d'offrir aux bibliothèques partenaires le logiciel préparamétré pour aplanir les difficultés bibliothéconomiques de sa mise en service. Les grilles de saisie pour le catalogage devront aussi être prédéfinies. Les problèmes (comme les

¹ Economique, politique, scientifique et technique, etc.

² MORGAN Eric L. *Logiciels libres et bibliothèques*. BiblioAcid, 2004, vol. 1, n° 2-3, pp. 1-14.

³ Soulignons néanmoins que Koha, porté par une équipe internationale de développeurs extrêmement dynamique, évolue très rapidement.

bogues et défaillances du système) rencontrés au cours des tests nous amènent par ailleurs à penser qu'une maintenance informatique devra être prévue. Enfin, une formation à Koha et au MARC21 nous semble souhaitable pour les bibliothécaires partenaires. Ces divers prérequis à l'informatisation permettront aux bibliothèques de concentrer leurs efforts sur une de leurs missions fondamentales : la démocratisation de l'accès à l'information.

Bibliographie

MONOGRAPHIES

- BELL Daniel.** *Vers la société post-industrielle.* Paris : Robert Laffont, 1976, 446 p.
- CASTELLS Manuel.** *La société en réseaux : l'ère de l'information.* Paris : Fayard, 1998, 613 p.
- CHENEAU-LOQUAY Annie.** *Enjeux des Technologies de la Communication en Afrique : du téléphone à Internet.* Paris : Editions Karthala, 2000, 402 p.
- CHÉNEAU-LOQUAY Annie.** *Mondialisation et technologie de la communication en Afrique.* Paris : Karthala, 2004, 322 p.
- DUCHEMIN Pierre-Yves.** *L'art d'informatiser une bibliothèque.* Paris, Ed. du Cercle de la Librairie, 2000, 587 p.
- GABAS Jacques.** *Société numérique et développement en Afrique usages et politiques publiques.* Paris : Karthala, 2005, 379 p.
- GASS Cécile.** *Migration du fonds documentaire du CDI du Collège St-Pierre.* Rapport du travail de fin d'études. Bruxelles : Université Libre de Bruxelles, 2004, 67 p. + X p.
- GREENBERG Janet.** *Manual for International Book and Journal Donations.* New-York : American Council of Learned Societies, 1999. 108 p.
- Groupe de développeurs PMB.** *Guide de l'administrateur : PMB 2.0.* Le Gué Luneau : SARL PMB Services, 2004, 74 p.
- Groupe de développeurs PMB.** *Guide de l'utilisateur : PMB 2.0.* Le Gué Luneau : SARL PMB Services, 2004, 113 p.
- HORN François.** *L'Economie du logiciel.* Paris : La Découverte, 2004, 122 p.
- ISSAK Aissa.** *Public Libraries in Africa: a report and annotated bibliography.* Oxford : INASP, 2000, 199 p.
- LATRIVE Florent.** *Du bon usage de la piraterie : culture libre, sciences ouvertes.* Paris : Exils, 2004, 170 p.
- LIEGEOIS Xavier.** *Evaluation des possibilités d'intégration et d'utilisation des logiciels libres dans le cadre de la gestion documentaire des bibliothèques publiques.* Mémoire de licence. Bruxelles : Université Libre de Bruxelles, 2004, 133 p.
- NOISETTE Thierry, PERLINE.** *La bataille du logiciel libre : dix clés pour comprendre.* Paris : La Découverte, 2004, 128 p.
- O'NEIL JOHNSON Sue, PIGOTT Sylvia, WEI Wei (dir.).** *Leadership and Management Principles in Libraries in Developing Countries.* New York : Haworth Information Press, 2002. 189 p.
- RIFKIN Jeremy.** *L'âge de l'accès : la révolution de la nouvelle économie.* Paris : Éd. la Découverte, 2002. 494 p.
- SIDIKI Diakite.** *Violence technologique et développement.* Paris : l'Harmattan, 1985, 155 p.
- WOLTON Dominique.** *L'autre mondialisation.* Paris : Flammarion, 2003, 256 p.

ARTICLES, COMMUNICATIONS

- AIGRAIN Philippe.** *Les enjeux du capitalisme informationnel.* Alternatives économiques, 2005. HS n°65, pp. 56-57
- AULD Hampton.** *Public libraries in the developing world.* Public Libraries, 2002. vol. 41, n° 1, pp. 25-33
- BRAOUDAKIS Georges.** *Bibliothèques et documentation : libres à vous.* Archimag, 2005. n° 181. pp. 21
- BRAOUDAKIS Georges.** *GED : la concurrence du libre.* Archimag, 2005. n° 181, p. 23
- DOURY-BONNET Juliette.** *Archives ouvertes et logiciels libres.* BBF, 2004. n° 4. pp. 120-121.
- ELIE Michel.** *Le fossé numérique. L'Internet, facteur de nouvelles inégalités ?.* Problèmes politiques et sociaux, 2001. N° 861, 82p.
- FERCHAUD Bernadette.** *Les logiciels libres, solutions pour la gestion de l'information ?.* Documentaliste, 2004. vol. 41, n° 3, pp. 196-199
- GHARSALLAH Mehdi.** *Passer au libre : 14 critères de choix.* Archimag, 2005. n°181, pp. 20, 22, 24-25
- HELLEMANS Jacques.** *La situation documentaire Afrique : apport des universités francophones de Belgique et accès à l'information scientifique dans les bibliothèques subsahariennes.* Argus, 2004. vol. 33 n° 1, pp. 31-37
- LATRIVE Florent, MAURIAC Laurent.** *Michel Rocard s'oppose à la brevetabilité des logiciels : « Tout le monde se copie et c'est bien ainsi ».* Libération, 30 juin 2003. n° 6882, pp. 22-23
- MORGAN Eric L.** *Logiciels libres et bibliothèques.* BiblioAcid, 2004. vol. 1, n° 2-3, pp. 1-8
- MORIN Nicolas.** *Pour un SIGB libre.* BiblioAcid, 2004. vol. 1, n° 2-3, pp.8-14
- REMIZE Michel.** *Un contexte qui milite pour le libre.* Archimag, 2005. n° 181, p. 24
- REMIZE Michel.** *Evaluation des logiciels : les étudiantes mènent l'enquête.* Archimag, 2001. n° 147, pp. 42-46
- ROGEL Christian.** *Licences publiques, logiciels libres et ouverts : de l'informatique subie aux SIGB flexibles.* BBF, 2004. n° 6, pp. 74-78
- ROUMIEUX Olivier.** *Logiciels libres : même en bibliothèques.* Archimag, 2003. n° 161, pp. 31-34

SITES INTERNET

- AAUL.** *Association Africaine des Utilisateurs de Logiciels Libres [en ligne].* Disponible sur : <<http://aaul.logiciels-libres.org>> (consulté le 10.05.2005)
- ADIFLOR.** *Association pour la Diffusion Internationale Francophone de Livres, Ouvrages et revues [en ligne].* Disponible sur : <<http://www.adiflor.org/>> (consulté le 09.06.2005)
- ADLIB.** *ADLIB Information Systems [en ligne].* Disponible sur : <<http://www.adlibsoft.com/>> (consulté le 09.06.2005)
- AFRICANTI.** *Africa'nti : Technologies de l'information en Afrique [en ligne].* Disponible sur : <<http://www.africanti.org/>> (consulté le 09.06.2005)
- AISI.** *African Information Society Initiative [en ligne].* Disponible sur : <<http://www.uneca.org/aisi/>> (consulté le 09.06.2005)

- ANFA.** *Le transfert de compétences informatiques libres et NTIC vers le Sud* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.anfalab.org>> (consulté le 10.05.2005)
- ARNAUD Michel.** *Les normes ouvertes comme support à l'usage des logiciels libres pour les dispositifs d'apprentissage en ligne* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.francophonie-durable.org/documents/colloque-ouaga-a4-arnaud.pdf>> (consulté le 25.04.2005)
- Assemblée Nationale.** *Rapport d'information sur la stratégie de sécurité économique nationale, présenté par M. Bernard Carayon, député* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.assemblee-nationale.fr/12/rap-info/i1664.asp>> (consulté le 18.03.2005)
- AUA.** *Lettre d'information* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.aau.org/francais/vol5n2fr.htm>> (consulté le 09.06.2005)
- AUF.** *Agence Universitaire de la Francophonie* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.auf.org/>> (consulté le 12.05.2005)
- AUF.** *L'AUF au Burkina* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.bf.ref.org>> (consulté le 13.05.2005)
- AUF.** *Développement durable : leçons et perspectives* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.francophonie-durable.org>> (consulté le 25.05.2005)
- BABY Marie Claude.** *Sommet mondial sur la société de l'information* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.hcci.gouv.fr/lecture/synthese/sy016.html>> (consulté le 27.04.2005)
- BAIJU M.** *Migrating a CDS/ISIS based system to Koha* [en ligne]. Disponible sur <http://www.kohadocs.org/CDS_ISIS_to_Koha.html#d0e103> (consulté en ligne le 20.05.2005)
- Banque mondiale.** *Le groupe de la Banque mondiale* [en ligne]. Disponible sur : <<http://wbln0018.worldbank.org/EXT/French.nsf/>> (consulté le 09.06.2005)
- BDP de la Savoie.** *Cahier des charges pour l'informatisation d'une BM* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.adbdp.asso.fr/outils/infogestion/ccinfo/bds.htm>> (consulté le 17.04.2005)
- BéCéDérom.** *Gestion de BCD en école primaire* [en ligne]. Disponible sur : <<http://bcdrom.free.fr/>> (consulté le 09.06.2005)
- BERTHAUT, Antoine.** *Des réseaux au service du développement*, Mémoire de DEA. Grenoble : IEP, 1998. Disponible sur : <http://perso.club-internet.fr/totobert/> (consulté le 01.06.2005)
- Bibliothèque du Centre Roland Mousnier et de l'IRCOM.** *Bibliothèque du Centre Roland Mousnier et de l'IRCOM* [en ligne]. Disponible sur : <<http://catalogue.crm.paris4.sorbonne.fr/cgi-bin/koha/opac-main.pl>> (consulté le 10.06.2005)
- BLANCHARD Mélanie, SALGUES Bruno.** *Sommet mondial sur la société de l'information : Quelques réflexions* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.salgues.net/wsisdiplomatie.htm>> (consulté le 06.06.2005)
- BLANQUET Marie-France, NDAW Diabel.** *Les Logiciels libres en documentation* [en ligne]. Adresse URL : http://wikisource.org/wiki/Les_logiciels_libres_en_documentation_-_II-%C3%89valuation_d%27Avanti (consulté le 25.02.2005)

- BOITET Christian, FAFIOTTE Georges.** *Outils pour la création de ressources linguistiques et le développement d'aides à la communication multilingue sur le Web* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.francophonie-durable.org/documents/colloque-ouaga-a1-fafiotte.pdf>> (consulté le 25.04.2005)
- BURGHART Marjorie.** *Bibliopera* [en ligne]. Disponible sur : <<http://bibliopera.mom.fr/>> (consulté le 10.06.2005)
- CARAYON Bernard.** *Rapport d'information sur la stratégie de sécurité économique nationale* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.assemblee-nationale.fr/12/rap-info/i1664.asp>> (consulté le 09.06.2005)
- CEA, CNRS, INRIA.** *CeCILL : licence française de logiciels libres* [en ligne]. Adresse URL : <<http://www.cecill.info/>> (consulté le 11.03.2005)
- CHARLIER Jean-Émile, CROCHÉ Sarah.** *Les universités africaines francophones et l'espace mondial de l'enseignement supérieur en construction* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.francophonie-durable.org/documents/colloque-ouaga-a2-charlier.pdf>> (consulté le 25.04.2005)
- CHASSERIAUX Jean-Michel.** *Construire ensemble la société du savoir en Afrique* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.hcci.gouv.fr/lecture/synthese/sy021.html#3>> (consulté le 27.04.2005)
- CHASSERIAUX Jean-Michel.** *L'internationalisation de la recherche* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.hcci.gouv.fr/lecture/synthese/sy023.html>> (consulté le 27.04.2005)
- CHEVALIER Patrice.** *Gestion de livres* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.pchevalier.com/theme_4.html> (consulté le 25.04.2005)
- CHUDNOV Dan.** *Open source systems for library* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.oss4lib.org/>> (consulté le 03.04.2005)
- CIDFI.** *Centre International Francophone de Documentation et d'Information.* [en ligne]. Disponible sur : <<http://cifdi.francophonie.org/>> (consulté le 11.05.2005)
- CIDMEF.** *Conférence Internationale des Doyens et des Facultés de Médecine d'Expression Française* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.cidmef.u-bordeaux2.fr>> (consulté le 13.05.2005)
- CIUF.** *Présentation du CIUF* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.cfwb.be/ciuf/concertation/concmission.htm>> (consulté le 16/05/2005)
- Club-medias.net.** *Club-medias.net : recherchez et prêtez-vous vos médias entre membres* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.club-medias.net/>> (consulté le 09.06.2005)
- CNUCED.** *Rapport sur le commerce électronique et le développement 2003* [en ligne]. CNUCED, 2002. Disponible sur : <http://www.unctad.org/Template_s/webflyer.asp?docid=4228&intItemID=2644&lang=2&mode=toc> (consulté le 18.03.2005)
- Commission des communautés européennes.** *Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil concernant la brevetabilité des inventions mises en œuvre par ordinateur (présentée par la Commission)* [en ligne]. Disponible sur : <http://europa.eu.int/comm/internal_market/en/indprop/comp/com02-92fr.pdf> (consulté le 19.06.2005)

- COMPUBIB.** *Open source* [en ligne]. Disponible sur : <<http://compubib.enssib.fr/index.php?m=c&c=76&PHPSESSID=ce097f5e08a8cf8bb2360a1077105630>> (consulté le 17.04.2005)
- CONTE Bernard.** *Internet et l'Afrique, une aide au développement ?* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.terminal.sgdg.org/articles/84/BConte/BConte.html>> (consulté le 16.05.2005)
- CUD.** *Activités transversales* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.cud.be/cui_act.htm> (consulté le 16.05.2005)
- CUD.** *Commission Universitaire pour le développement* [en ligne]. Disponible sur : <<http://cud.ciuf.be/>> (consulté le 09.06.2005)
- CUD.** *La Commission Universitaire pour le Développement (CUD) : du Nord au Sud, un réseau d'universitaires en marche vers un partage équitable du savoir* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.vlir.be/uos/UK/04agenda/downloads/Congo050406-08.ppt>> (consulté le 09.06.2005)
- CUD.** *Présentation de la CUD* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.cud.be/presentation.htm>> (consulté le 16.05.2005)
- Culture et développement.** *Charte du don de livres* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.culture-developpement.asso.fr/annexes1/cdddl.htm>> (consulté le 09.05.2005)
- DATONDI Gaspard.** *Le logiciel libre : moyen de lutte contre la pauvreté dans un contexte de développement durable* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.francophonie-durable.org/documents/colloque-ouaga-a4-datondji.pdf>> (consulté le 25.04.2005)
- Démonstration de Koha* [en ligne]. Disponible sur : <<http://demo.koha-fr.org/cgi-bin/koha/mainpage.pl>> (consulté le 19.06.2005)
- Department of Computer Science, University of Waikato.** *The New Zealand Digital Library Project* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.sadl.uleth.ca/nz/cgi-bin/library>> (consulté le 10.06.2005)
- DLL.** *Bibliothèques et informatique* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.culture.gouv.fr/culture/mrt/bibliotheque/dll/guide_dll.htm> (consulté le 17.04.2005)
- DOC'INSA.** *Rédaction des références bibliographiques* [en ligne]. Disponible sur : <<http://docinsa.insa-lyon.fr/refbibli/index.php?rub=02>> (consulté le 09.06.2005)
- DUMONT, Xavier.** *Le déséquilibre Nord-Sud de l'accès à l'information. Contribution à l'analyse du développement des autoroutes de l'information dans la Francophonie.* Mémoire de Licence en Science politique et Relations internationales. Louvain : UCL, 1998-1999. [en ligne]. Disponible sur : <http://www.aedev.org/fichier/travaux/xdumont/html/index.htm> (consulté le 09.06.2005)
- DUPÉ Florence, MARTINET Claire, NAGET Caroline (et al).** *Grille d'analyse des logiciels gratuits de gestion de bibliothèque* [en ligne]. Disponible sur <<http://logiciels.bib.free.fr/index.php>> (consulté le 12.05.2005)
- DUPUIS Youenn, TARDIEU Olivier.** *La brevetabilité des logiciels* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.aful.org/brevets/memoire.pdf>> (consulté le 09.02.2005)

- DUVAL Michaël.** *MagOthèque* [en ligne]. Disponible sur : <<http://trafalga.free.fr/magotheque.html>> (consulté le 10.06.2005)
- EBAD.** *Convention Sénégal* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.ebad.ucad.sn/forciir/deroulement/docs_html/Convention%20Sénégal.htm> (consulté le 09.06.2005)
- EBAD.** *EBAD : Ecole des Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.ebad.ucad.sn/>> (consulté le 09.06.2005)
- EBEN Moglen.** *Anarchism triumphant: free software and the death of copyright* [en ligne]. Disponible sur : <<http://multitudes.samizdat.net>> (consulté le 09.06.2005)
- EIFL.** *Au sujet d'eIFL.net* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.eifl.net/about/about_fr.html> (consulté le 09.06.2005)
- FAUCOURT Stéphane.** *Bienvenue sur Faucourt.com* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.faucourt.com/>> (consulté le 10.06.2005)
- FAURE Sophie.** *L'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle liés au commerce* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.hcci.gouv.fr/lecture/synthese/sy014.html>> (consulté le 27.04.2005)
- FBG.** *Fondation pour une bibliothèque globale* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.bibliothequeglobale.org/index.htm>> (consulté le 09.06.2005)
- Framasoft.** *Bibliothèques & Co* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.framasoft.org/rubrique386.html>> (consulté le 09.06.2005)
- Framasoft.** *Tellico* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.framasoft.net/article2535.html>> (consulté le 10.06.2005)
- Freebiblio.** *FreeBiblio.Infos : L'actualité du logiciel libre et gratuit pour bibliothèques* [en ligne]. Disponible sur : <<http://freebiblio.info/>> (consulté le 17.04.2005)
- FSF.** *The Free Software Foundation* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.fsf.org>> (consulté le 09.06.2005)
- FSF.** *GNU General Public License* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.fsf.org/licensing/licenses/gpl.html>> (consulté le 07.05.2005)
- GABAS Jean-Jacques, HUGON Philippe.** *Les biens publics mondiaux : conceptions et implications pour la coopération internationale* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.hcci.gouv.fr/lecture/synthese/sy001.htm>> (consulté le 27.04.2005)
- Generation Software.** *Generation Software* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.gen-software.com/index.php?page=6>> (consulté le 09.06.2005)
- Georgia Library.** *Georgia Library PINES* [en ligne]. Disponible sur : <<http://pines.lib.ga.us/>> (consulté le 09.06.2005)
- GFII.** *Groupe Français de l'Industrie de l'Information* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.gfii.asso.fr/repert_j.htm> (consulté le 09.06.2005)
- GUICHARD Nicolas.** *Le NEPAD, Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique : présentation et analyse, mars 2002* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.hcci.gouv.fr/lecture/synthese/sy005.html>> (consulté le 27.04.2005)
- ICIE.** *Summary of the Institute for Computer and Information Engineering* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.icie.com.pl/>> (consulté le 10.06.2005)

- IICD.** *International institute for communication and development* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.iicd.org/francais>> (consulté le 08.06.2005)
- INASP.** *PERI : le programme de soutien à l'information de recherche* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.inasp.info/peri/indexfr.html>> (consulté le 09.06.2005)
- INIST.** *INIST-CNRS : Accueil* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.inist.fr/index_fr.php> (consulté le 09.06.2005)
- Institut de Gorée.** *Open knowledge workspace* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.dgroups.org/groups/OKN/docs/Rapport_atelier_OKN.rtf?ois=no> (consulté le 25.04.2005)
- ISD.** *Institut supérieur de documentation de Tunisie* [en ligne]. Disponible sur : <<http://colloque-isd.v27.net/>> (consulté le 09.06.2005)
- JESEN Mike.** *Connectivité à Internet en Afrique : vue d'ensemble* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.ccr.jussieu.fr/urfist/linuxbiblio.htm>> (consulté le 03.04.2005)
- JMGR.** *Bibaz* [en ligne]. Disponible sur : <<http://bibaz.free.fr/>> (consulté le 09.06.2005)
- JUMEAU Julia.** *Linux en bibliothèque et dans la salle de formation* [en ligne]. Adresse URL : <<http://www.ccr.jussieu.fr/urfist/linuxbiblio.htm>> (consulté le 03.04.2005)
- KAUL Inge.** *Biens publics globaux, un concept révolutionnaire.* Le Monde diplomatique. [en ligne]. Adresse URL : <<http://www.monde-diplomatique.fr/2000/06/KAUL/13929>> (consulté le 03.04.2005)
- LACROIX Emmanuel.** *L'Internet et les étudiants du Burkina* [en ligne]. Disponible sur : <<http://girafe-info.net>> (consulté le 09.06.2005)
- LATRIVE Florent.** *Biblio du libre* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.freescape.eu.org/biblio>> (consulté le 20.04.2005)
- Learning Access Institute (The).** *Open Source ILS* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.learningaccess.org/website/techdev/ils.php>> (consulté le 09.06.2005)
- Library of Congress.** *Marc Standards* [en ligne]. Disponible sur <<http://www.loc.gov/marc/>> (consulté le 20.05.2005)
- Minisis Inc.** *M2L* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.minisisinc.com/index.php?page=m2l>> (consulté le 10.06.2005)
- MOUEN Alexis Eyango.** *Les bibliothèques de recherche et les enjeux de leur modernisation* [en ligne]. Disponible sur : <<http://.afrique-centrale.auf.org/dcmt>> (consulté le 12 mai 2005)
- MULLER Sandrine.** *La liberté d'expression dans le cyberspace. Synthèse de la rencontre internationale organisée dans la perspective du Sommet mondial sur la société de l'information, décembre 2002* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.hcci.gouv.fr/lecture/synthese/sy012.html>> (consulté le 27.04.2005)
- NDOUR Saliou.** *Diversité culturelle : de « l'or multicolore » pour asseoir un développement durable en Afrique* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.francophonie-durable.org/documents/colloque-ouaga-a1-ndour.pdf>> (consulté le 25.04.2005)
- Nelsonville Public Library.** *Library Catalog Search* [en ligne]. Disponible sur : <<http://search.athenscounty.lib.oh.us/>> (consulté le 10.06.2005)

- OCDE.** *Understanding the Digital Divide* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.oecd.org/dataoecd/38/57/1888451.pdf>> (consulté le 10.06.2005)
- OIM.** *Forum Africagora 2001 - Colloque sur la Diaspora africaine et l'intégration économique* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.iom.int/iomwebsite/Publication/ServletSearchPublication?event=detail&id=871>> (consulté le 09.06.2005)
- OMPI.** *Plan d'action de l'OMPI dans le domaine des brevets* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.wipo.int/patent/agenda/fr/>> (consulté le 09.06.2005)
- Open-ils.** *Cataloguing demo release* [en ligne]. Disponible sur : <<http://open-ils.org/blog/?p=23>> (consulté le 09.06.2005)
- OSI.** *The Approved Licenses* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.opensource.org/index.php>> (consulté le 07.06.2005)
- OSI.** *The Halloween Documents* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.opensource.org/halloween/index.html>> (consulté le 08.04.2005)
- PASQUIER Bernard.** *B.P. Shareware* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.shareware.bernard-pasquier.fr/>> (consulté le 10.06.2005)
- Periapsis.** *Tellico: a collection manager for KDE 3.x* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.periapsis.org/tellico/>> (consulté le 10.06.2005)
- POULAIN Paul.** *Autres : protocole Z 3950. Koha, le premier système de gestion de bibliothèque sous licence libre* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.koha-fr.org/article.php3?id_article=30&artsuite=0#sommaire_3> (consulté le 09.06.2005)
- POULAIN Paul.** *Catalogage : foire aux questions* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.koha-fr.org/article.php3?id_article=61> (consulté le 25.05.2005)
- POULAIN Paul.** *Koha Documentation* [en ligne]. Disponible sur <<http://www.kohadocs.org/>> (consulté le 31.05.2005)
- POULAIN Paul.** *Koha, le premier SIGB sous licence libre* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.koha-fr.org/>> (consulté le 10.06.2005)
- POULAIN Paul.** *Les Nouvelles : Koha 2.2 est disponible. Koha, le premier système de gestion de bibliothèque sous licence libre* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.koha-fr.org/article.php3?id_article=57> (consulté le 09.06.2005)
- POULAIN Paul.** *Paramétrer et migrer ses données vers Koha 2.2* [en ligne]. Disponible sur <http://www.kohadocs.org/migrer_ses_donnees.html> (consulté le 23.05.2005)
- POULAIN Paul.** *Personnalisation de l'interface* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.koha-fr.org/article.php3?id_article=52> (consulté le 24.05.05)
- QUEAU Philippe.** *Vers un domaine public mondial de l'information* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.freescape.eu.org/biblio/article.php3?id_article=61> (consulté le 20.03.2005)
- RAYMOND Eric S.** *La cathédrale et le bazar* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.linux-france.org/article/these/cathedrale-bazar/cathedrale-bazar_monoblock.html> (consulté le 17.02.2005)

- Realnode.** *Emilda.org: Open source Library Management* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.emilda.org/>> (consulté le 09.06.2005)
- RESAFAD.** *EDUSUD : les TIC au service de l'éducation des pays du Sud* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.resafad.net/>> (consulté le 09.06.2005)
- RESAFAD.** *Réseau africain de formation à distance* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.resafad.net/>> (consulté le 12.04.2005)
- ROBERT Eric.** *Re: A propos du logiciel libre PMB* [en ligne]. Biblio.fr, 15 avril 2005 (consulté le 20.04.2005)
- ROGEL Christian.** *Logiciels de gestion pour bibliothèques* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.adbdp.asso.fr/outils/infogestion/logicielsbiblio.htm>> (consulté le 17.04.2005)
- SANOU Salaka.** *De la diffusion de l'information scientifique dans les universités africaines francophones : le cas de l'Université de Ouagadougou.* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.francophonie-durable.org/documents/colloque-ouaga-a2-sanou.pdf>> (consulté le 09.05.2005)
- SARL PMB Services.** *PMB* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.sigb.net/>> (consulté le 10.06.2005)
- SCD de l'Université de Bretagne Sud.** *Manuel Loris - 1^{er} niveau* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.bu.univ-ubs.fr/presentation/formulaire/manuel_loris_niveau_1.PDF> (consulté le 09.06.2005)
- SISTEMA DE INFORMACION UNIVERSITARIA (SIU). GRUPO DE EVALUACION DEL SOFTWARE KOHA.** *Implementación del Software Koha en la Argentina* [en ligne]. Disponible sur : <http://koha.siu.edu.ar/modules.php?op=modload&name=web_links&file=index> (consulté le 14.06.2005)
- SMSI.** *Plan d'action* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.itu.int/wsis/docs/geneva/official/poa-fr.html>> (consulté le 09.06.2005)
- SMSI.** *Sommet Mondial sur la société de l'information, Tunis 2005* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.smsitunis2005.org/plateforme/theme.php>> (consulté le 09.06.2005)
- SourceForge.** *SourceForge.net: Project Info: Open Biblio* [en ligne]. Disponible sur : <<http://sourceforge.net/projects/openbiblio/>> (consulté le 10.06.2005)
- THEBAULT Sébastien.** *Les logiciels libres en documentation* [en ligne]. Disponible sur : <http://wikisource.org/wiki/Les_logiciels_libres_en_documentation> (consulté le 03.04.2005)
- UIT.** *Union internationale des télécommunications* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.itu.int/home/index-fr.html>> (consulté le 09.06.2005)
- UNESCO.** *CDS/ISIS pour Windows* [en ligne]. Disponible sur http://portal.unesco.org/ci/fr/ev.php-URL_ID=5330&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html (consulté le 12.05.2005)
- UNESCO.** *Charte de l'UNESCO sur la conservation du patrimoine numérique* [en ligne]. Disponible sur : http://portal.unesco.org/ci/fr/ev.php-URL_ID=13366&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html (consulté le 09.06.2005)

- UNESCO.** *Weblis* [en ligne]. Disponible sur : <http://portal.unesco.org/ci/fr/ev.php-URL_ID=16841&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html> (consulté le 10.06.2005)
- UNICCTF.** *United Nations Information and Communication Technologies Task Force* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.unicttaskforce.org/>> (consulté le 09.06.2005)
- VALERIEEN Jean, WALLET Jacques.** *A quelles conditions un projet intégrant les TIC dans l'éducation peut-il être considéré comme au service du « développement durable » ?* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.francophonie-durable.org/documents/colloque-ouaga-a4-valerien.pdf>> (consulté le 25.04.2005)
- VERZOLA Roberto.** *Towards a Political Economy of Information: Studies on the Information Economy* [en ligne]. Disponible sur : <http://ressources.samizdat.net/tiki/tiki-print_article.php?articleId=7> (consulté le 09.06.2005)

AUTRES

Documents non publiés fournis par la CUD et concernant les bibliothèques du Sud partenaires :

- ANH Do Le.** *Etablir un réseau de bibliothèques au sein de l'Université agronomique de Hanoi et mise en place du libre accès à la bibliothèque centrale*
- CUD-CIUF Groupe transversal « Ressources documentaires » (GTRD).** *Mission d'identification des bibliothèques de l'Université de Mohammed Ier, Oujda 28 septembre – 5 octobre 2004*
- CUD-CIUF Groupe transversal « Ressources documentaires ».** *Université Nationale du Rwanda, Mission du 24 avril au 1er mai 2004*
- MAKWANZA MBISHI-AMBELE Dorothée.** *Mise en réseau des bibliothèques de l'université de Kinshasa et création des centres d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique*
- MANUANA Jean-Pierre.** *Projet de mise en place des stratégies de dynamisation d'accès à la documentation, de recherche, de formation, de sécurité et d'autres perspectives du CEDESURK*
- MILLOGO Pascal.** *Projet de mise en place du système de libre accès ou accès direct au sein de la BUC et des bibliothèques d'UFR de l'U.O.*
La mise en réseau des fonds documentaires de l'Université Nationale du Laos
- MUNGUMBU MBARILA GWASHAGI Basile.** *Instauration du libre accès à la bibliothèque universitaire centrale de l'université de Lubumbashi*
- NHO THI Nghiep.** *Développement de la bibliothèque du centre universitaire de formation et de perfectionnement des personnels de santé (CUF) de Hochiminhville – Vietnam*
- VANDEPUT Sandrine.** *Université de Ouagadougou. Mission d'identification des « ressources documentaires », 7 - 14 mars 2004*

Conférences, journées d'études :

- ADBDP.** *Journée d'étude : les logiciels libres et la gestion des bibliothèques (Koha, PMB, Moccam), 4 avril 2005, Paris*
- ENSSIB.** *Présentation de Koha, 29 avril 2005, Villeurbanne*

ENSSIB. *Présentation de PMB et Openbiblio*, 1^{er} avril 2005, Villeurbanne

Divers (entretiens et courriels) :

DUCHEMIN Pierre-Yves. *Entretien au sujet de Koha du 08.06.2005*

POULAIN, Paul. [courriel du 10.06.2005]

THIRION Paul. *Sujet de recherche* [courriel du 12.05.2005]

SCHLUMPF Peter. *RE : AVANTI* [courriel du 17.03.2005]

Table des annexes

ANNEXE 1 : PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE SUR LES LOGICIELS DE GESTION DE BIBLIOTHÈQUE PAR LE GTRD	90
ANNEXE 2 : LES LOGICIELS ÉQUIPANT LES BIBLIOTHÈQUES PARTENAIRES DE LA CUD	93
ANNEXE 3 : LE QUESTIONNAIRE ENVOYÉ AUX BIBLIOTHÈQUES PARTENAIRES	94
ANNEXE 4 : LISTE DES LOGICIELS ANALYSÉS	97
ANNEXE 5 : GRILLE D'ÉVALUATION DES LOGICIELS	100
ANNEXE 6 : LES LOGICIELS TESTÉS N'ENTRANT PAS DANS LE CADRE DE LA RECHERCHE	112
ANNEXE 7 : MANUEL D'UTILISATION DE KOHA	116

Annexe 1 : Présentation de l'étude sur les logiciels de gestion de bibliothèque par le GTRD



Groupe Transversal Ressources Documentaires

Etude sur les logiciels de gestion de bibliothèque

Introduction

Le besoin de systèmes de gestion de bibliothèque performant et moderne, utilisables en réseau et incluant les principales fonctionnalités des grands systèmes actuels apparaît avec de plus en plus de prégnance dans les différentes universités partenaires. Il a été perçu comme un axe fondamental d'appui aux bibliothèques partenaires pour leur permettre d'exploiter avec un maximum d'efficacité pour leurs usagers la documentation dont elles disposent.

Des systèmes basés sur WinIsis et WebIsis ont été développés par le Groupe de transversal Ressources Documentaires (GTRD) et implantés dans plusieurs bibliothèques partenaires depuis des années. Dans certains cas, une trentaine de milliers de notices ont déjà été encodées sur ces systèmes et sont accessibles à travers une interface WWW. Sous leur forme actuelle, ces systèmes ne répondent cependant plus que partiellement aux besoins en évolution des bibliothèques partenaires et à la nécessité de sécurité. Il devient donc important de réfléchir à leur évolution ou à leur remplacement sans perdre les acquis déjà réalisés.

Les solutions *Open Source*

Les moyens limités dont dispose le GTRD dans le cadre de la CUD pas plus que ceux dont disposent les universités partenaires ne permettent pas d'envisager l'acquisition et les frais de maintenance de systèmes payants. Par contre, des solutions logicielles de plus en plus convaincantes, issues du monde *Open Source* apparaissent. Outre leur absence de coût d'acquisition, ces solutions *Open Source* ont l'énorme avantage d'amener une appropriation réelle par le partenaire permettant d'atteindre un niveau d'autonomie élevé et d'assurer un véritable transfert de technologies. Cependant, leurs fonctionnalités, performance, convivialité et adéquation par rapport aux besoins des bibliothèques du Sud peuvent être extrêmement variables d'un système à l'autre. Il conviendrait donc de les étudier en profondeur pour voir dans quelle mesure elles pourraient répondre aux besoins des bibliothèques partenaires et être implantées dans celles qui le souhaitent.

Activité prévue dans la programmation 2004

Notre premier projet a été de programmer une activité transversale appelée « Stage d'étude de logiciels de gestion de bibliothèques *Open Source* » (activité AT5 de la programmation 2004). Le stage avait pour objectif de réunir quelques techniciens (informaticiens et bibliothécaires) provenant de différentes institutions partenaires pour mener cette étude. Il fallait que ceux-ci aient une bonne compétence initiale en informatique et soient impliqués dans des projets ou réalisations de bibliothèques de partenaires du Sud en matière de développement et d'implantation de logiciel de catalogage et de gestion de bibliothèque. Le niveau élevé de compétences requises et leur diversité a amené le GTRD à constater la difficulté d'identifier un nombre suffisant de membres du personnel des bibliothèques partenaires ayant le profil recherché. Ce stage a donc dû être annulé.

La question du choix définitif du logiciel de gestion à proposer à nos partenaires reste donc actuellement sans réponse et plusieurs partenaires (Unilu, Unibu, UniKin, UAC ...), sont en attente d'une solution. Le GTRD estime qu'étant donné l'investissement humain que cela représente, il ne serait pas opportun de continuer à leur proposer de s'engager dans une solution qui ne serait pas d'avenir.

Réalisation d'une étude

Dès lors, nous proposons l'engagement d'un informaticien dans une de nos universités¹ pour effectuer une étude technique complète des différentes solutions existantes et permettant de poser un choix valable pour une période de 5 à 10 ans. L'implantation de l'activité dans une de nos universités permettra de mener l'étude avec tous les supports matériels nécessaires (matériel, réseau, compétences, réservoir de données). Ce travail sera complété par la réalisation de mémoires de fin d'études en bibliothéconomie sur le même sujet (un mémoire a déjà été réalisé et deux autres sont en projet) qui permettront de mettre ces résultats en perspective (aspects plus bibliothéconomiques ou mise en relation avec les besoins spécifiques de nos partenaires du Sud). Ils ne peuvent cependant pas à eux seuls constituer une base technique suffisamment solide.

¹ Le réseau des bibliothèques de l'université de Liège qui devait initialement héberger l'activité transversale 5 est disposé à maintenir son engagement et à encadrer l'étude.

L'étude aurait pour objectifs de :

étudier l'intérêt respectif des principaux logiciels de gestion de bibliothèque *Open Source* sur base des fonctionnalités annoncées ; élaborer un cadre de test des solutions logicielles ; tester de manière pratique les plus prometteurs de manière à évaluer :

- la facilité de leurs procédures d'implantation ;
- l'efficacité réelle de leurs fonctionnalités respectives, en particulier leur capacité de fonctionner adéquatement en réseau ;
- l'adéquation de ces fonctionnalités par rapport aux besoins des bibliothèques des partenaires (le GTRD transmettra à l'informaticien des informations aussi précises que possible sur les besoins spécifiques des bibliothèques partenaires en matière de logiciel de gestion), ainsi que les possibilités de paramétrage ;
- la possibilité de déploiement y compris dans un environnement ne comportant pas de ressources humaines importantes en matière informatique ;
- la praticabilité et l'opérationnalité de la récupération de données existantes (principalement sous format WinISIS) ;
- la stabilité et la sécurité des données et du système ;
- les possibilités d'évolution du système suite à cette évaluation, proposer, au GTRD, un choix raisonné d'une solution logicielle à proposer aux partenaires intéressés ; décrire les procédures et compétences nécessaires au déploiement de cette solution logicielle et développer un *Vade Mecum* de sa mise en œuvre.

Pilotage

L'étude sera encadrée par le bibliothécaire en chef de l'université qui l'hébergera sous le contrôle de l'équipe de coordination du GTRD.

Durée

Pour réaliser efficacement cette étude, y compris la rédaction du *Vade Mecum* et du rapport, une durée de trois mois est nécessaire.

Budget

Le budget nécessaire à la réalisation de cette étude, avec l'engagement d'un informaticien pendant 3 mois, est de 9 000 € (temps plein, sans ancienneté). Conscients que ce type d'activité ne peut être financé sur un budget CUI, nous suggérons qu'il soit imputé aux intérêts créditeurs de la CUD.

Annexe 2 : Les logiciels équipant les Bibliothèques partenaires de la CUD

Bibliothèque	Logiciel choisi pour la 1^{ère} informatisation	Utilisation de ce 1^{er} logiciel	Logiciel choisi pour le 2^{ème} informatisation
Bibliothèques de l'Université nationale du Laos	UCL 2003	en projet, logiciel réalisé par le service informatique de l'Université	
Bibliothèque de l'Université nationale du Rwanda	WinIsis	pas de module de prêt ; mise en réseau peu efficace	WinIsis et mis à disposition du catalogue au public sous WWWisis
Bibliothèque du Centre de formation et de perfectionnement des personnels de santé de Ho Chi Ming Ville	Access 5	seulement le catalogue	
Bibliothèque de l'Université Mohamed 1 ^{er} de Oujda	Plusieurs logiciels dont WinIsis	Chaque bibliothèque a un logiciel différent	Access (catalogue mis sur le Web)
Bibliothèque centrale de l'Université de Lubumbashi	CDS-Isis		PMB
Bibliothèque universitaire centrale de l'Université de Ouagadougou	CDS-Isis		ADLIB
Bibliothèque de l'Université du Burundi	JLB-DOC		
Bibliothèque de l'Université de Hanoi	LIBOL 5.0	Uniquement à la bibliothèque centrale	
Bibliothèque de l'Université de Kinshasa			Koha (en cours de test à la centrale, en droit et en médecine)
Université d'Abomey-Calavi	WinIsis, Texto, Access		
Centre de Documentation de l'Enseignement Supérieur de Kinshasa	CDS-Isis (format local)		

Annexe 3 : Le questionnaire envoyé aux Bibliothèques partenaires

Informatisation et SIGB libres

1. Pouvez vous nous indiquer les informations suivantes :

Nom et adresse (pays) de l'université d'appartenance

Date de création de votre bibliothèque

Disciplines dispensées

Nombre d'étudiants

Nombre de documents dont vous disposez

2. Pouvez-vous nous déterminer les origines de vos fonds documentaires ?

Achat Dons échanges

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

3. Pouvez-vous nous communiquer votre budget d'acquisition pour les supports suivants? (Préciser la devise)

Monographies

Périodiques

Autres supports

4. Que pensez-vous de votre budget de fonctionnement ?

Largement suffisant Suffisant Insuffisant

5. Que pensez vous des ressources humaines dont vous disposez ?

- Effectif suffisant Effectif insuffisant
 Effectif formé Effectif non formé

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

6. Votre bibliothèque est-elle informatisée ?

- Oui Non

7. Si Oui, veuillez nous préciser le logiciel utilisé :

8. Dans le cas où le logiciel utilisé est payant, avez-vous pensé à utiliser un Système Intégré de Gestion de Bibliothèque (SIGB) libre (gratuit) ?

- Oui Non

9. Quelque soit votre réponse, veuillez nous préciser les raisons

10. Dans le cas où le logiciel est libre, veuillez nous préciser lequel vous utilisez et les raisons de votre choix ?

11. Pouvez-vous nous préciser vos attentes par rapport à un SIGB ?

- Convivialité Simplicité Fiabilité
 Sécurité Performance Autonomie
 Autres

12. Quelque soit le logiciel utilisé, avez-vous rencontré des problèmes au moment ou suite à votre informatisation ?

- Oui Non

13. Si Oui, Pouvez-vous nous préciser la nature de difficultés rencontrées ?

14. Fonctionnez-vous en réseau local ?

- Oui Non

15. Si Oui pouvez-vous évaluer sa qualité de fonctionnement

- Pas du tout satisfaisante
 Plutôt satisfaisante
 Tout à fait satisfaisante

16. Possédez-vous des postes de consultation publique (OPAC) ?

- Oui Non

17. Dans le cas où votre bibliothèque n'est pas informatisée, quelles en sont les raisons ?

- Manque de moyens financiers
 Manque de personnel qualifié
 Absence de logiciels appropriés
 Autres

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

18. Si 'autres', précisez :

19. Avez-vous une connexion Internet au sein de votre bibliothèque ?

- Oui Non

20 Si Oui, quelle est la nature de votre connexion

- Haut débit et accès limité
 Haut débit et accès illimité
 Faible débit et accès limité
 Faible débit et accès illimité

21. Autres observations dont vous voudriez nous faire part ?

Annexe 4 : Liste des logiciels analysés

Logiciel	Version	Licence	Editeur / Auteur	Adresse du site Internet / contact	Démonstration / téléchargement	Forum d'utilisateurs
Avanti	1.0	GPL	Peter Schlumpf	http://home.earthlink.net/~schlumpf/avanti/index.html pschlumpf@gmail.com		
Bécédérom	4.1	GPL	Jérôme Durand ALGOS	http://bcdrom.free.fr/ bcdrom@online.fr	http://bcdrom.free.fr/ bcdrom@online.fr	
Bibaz	1.0	Freeware		http://bibaz.free.fr/ jmgr@9online.fr	http://bibaz.free.fr/ bcdrom@online.fr	
Bibli'Home	1.1.8	Freeware		http://www.gen- software.com/index.php?page=6	http://www.gen- software.com/index.php?page=	
Bibliopera	0.7.2	GPL	Marjorie Burghart	http://bibliopera.mom.fr/	http://bibliopera.mom.fr/download. php	http://sourcesup.cru.fr/mail/ ?group_id=110

Bibliothèque	4	Freeware		http://bibliotheque.bgp-fr.com/ bibliotheque@bgp-fr.com		
Clubmedias		Freeware	Intra SARL	http://www.club-medias.net/	http://www.logitheque.fr/fiche.asp? I=16939	
DV Bibliothèque	2.02	Shareware	Damien Vicq	http://logicielsdv.com	http://www.zdnet.fr/telecharger/win dows/fiche/0,39021313,11001446s, 00.htm	
Emilda	1.2.2	GPL	Realnode	http://www.emilda.org	http://demo.emilda.org	http://lists.realnode.com/ma ilman/listinfo/Emilda
Evergreen		GPL	Georgia Libraries	http://pines.lib.ga.us/	http://open-ils.org/blog/?p=23	
Gestion de livres		Freeware	Patrice Chevalier	http://www.pchevalier.com/theme_4.html		
Greenstone		Freeware	New Zealand Digital Library Project	http://www.greenstone.org/cgi-bin/library		
Koha	2.0	GPL		www.koha-fr.org		
LearningAccess ILS		GPL	Learning Access Institute	http://www.learningaccess.org/website/techd ev/ils.php info@learningaccess.org		
MagOthèque	1.3	Freeware	Michael Duval	http://trafalga.free.fr/magotheque.html	http://trafalga.free.fr/magotheque.ht ml	
Mediathek / Mediathek Premium Edition	6.3	Freeware/Shareware	Stéphane Faucourt	http://www.faucourt.com/mediathek_fr.htm stephane@faucourt.com	http://www.faucourt.com/download /mediathek_fr.htm	
Memotek	1.03	Freeware	Bernard Pasquier BP Shareware	http://shareware.bernard- pasquier.fr/memotek.html	http://shareware.bernard- pasquier.fr/page3.html	
Minisis M2L		Payant	Minisis Inc.	http://www.minisisinc.com/index.php?page= m2l	http://www.minisisinc.com/index.p hp?page=downloads	

Moccam		Freeware	Quentin Chevillon	http://server4.hosting.cri74.org/ccy2/		
Mylibrary			Eric Lease Morgan	http://dewey.library.nd.edu/mylibrary/		
Openbiblio	2.1.0	GPL	Frédéric Deschamps	http://openbiblio.sourceforge.net/index.html	http://openbiblio.sourceforge.net/index.html	http://sourceforge.net/projects/openbiblio/
PMB	2.0	GPL	PMB SARL service	http://www.sigb.net/index_logiciel.html		
Sharon Collection		Freeware		http://www.sharon-desk.com/accueil.php		
Tellico	0.8	GPL	Robby Stephenson	http://www.periapsis.org/tellico/		
Weblis		Freeware	LCIE	http://portal.unesco.org/ci/fr/ev.php-URL_ID=16841&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html		
WinIsis		Freeware	UNESCO	http://portal.unesco.org/ci/en/ev.php-URL_ID=5330&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html	http://www.unesco.org/webworld/portal/cds-isis/institution_request.htm	

Annexe 5 : Grille d'évaluation des logiciels

Dans cette annexe, une grille renseignée, celle de PMB, est présentée à titre d'exemple. Considérant la longueur de la grille, les 26 autres logiciels ne pouvaient trouver leur place en annexes.

<h3>GRILLE D'ANALYSE</h3>

Logiciel : PBM

Contact : pmb@sigb.net
<http://www.sigb.net>

Aspects et Fonctionnalités à observer	Aspects et Fonctionnalités Indispensables	Aspects et Fonctionnalités Souhaitables	OUI / NON	Commentaires
Généralités				
Licence et maintenance	<ul style="list-style-type: none"> - Le SIGB utilisé doit être libre (possibilité d'accès et de modification de code source) - Le SIGB utilisé doit être gratuit : le système ne devrait pas nécessiter d'achat de licence initiale sinon d'ampleur limitée (par exemple pour un composant...) - Le système ne doit pas nécessiter de maintenance payante - Le système ne doit pas nécessiter de formation payante, sinon de coût réduit 		<p>OUI</p> <p>OUI</p> <p>OUI</p> <p>NON</p>	<p>Sous licence CeCILL (http://www.cecill.info/)</p> <p>Service en ligne + hot line à 380 Euros HT/an</p> <p>Formation payante 500 Euros HT /J + frais</p>
Niveau de développement	<ul style="list-style-type: none"> - Le système est opérationnel à l'heure actuelle - Le système doit permettre des adaptations du code source pour répondre à des besoins spécifiques 		<p>OUI</p> <p>OUI</p>	
Ergonomie	<ul style="list-style-type: none"> - Lisibilité de l'ensemble des interfaces 	<ul style="list-style-type: none"> - Possibilité de modification de l'interface - En particulier, possibilité d'utiliser des interfaces dans des langues différentes (anglais, français au moins) 	<p>OUI</p> <p>OUI</p> <p>OUI</p>	<p>Traductions faciles à réaliser en fichier XML indépendants des scripts PHP. Projets en cours en Moré et en Diaoula</p>

Mode de fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> - Le système doit être accessible en mode multi-utilisateurs : possibilité d'utilisation simultanée de plusieurs personnes tant pour la recherche que pour le catalogage. - Accessibilité simultanée au moins pour 40 personnes (dont 15 en mode modification) - Possibilité de gérer des implantations différentes partageant un même catalogue 		OUI	
Système d'exploitation				
Serveur : Linux, Windows	- Le système doit pouvoir être installé sur un serveur tournant sous Windows ou Linux		OUI	+ Macintosh
Clients Bibliothécaires : PC tournant sous Windows	- Les clients « bibliothécaires » doivent en tout cas être des PC tournant sous Windows		NON	
Usagers : (OPAC)	- Les clients "utilisateurs" (OPAC° doivent pouvoir accéder via un navigateur WWW de type IE ou Mozilla, sans installation de logiciel particulier sinon des <i>plugins</i>	- Les modules "bibliothécaires" devraient pouvoir fonctionner via tout navigateur WWW de type IE ou Mozilla	OUI	
Norme de codage	- Respect de l'Unicode 10646 au moins à l'encodage et en recherche si pas en natif (*)		?	
Réseau TCP/IP	- L'infrastructure à utiliser doit être compatible avec le protocole TCP/IP		OUI	
Importation	- Le système doit permettre l'importation des notices respectant la norme ISO2709		OUI	

		<ul style="list-style-type: none"> - Permet l'importation directe à partir de WINISIS, - Permet l'importation directe à partir de MARC 21 - Permet l'importation directe à partir d'UNIMARC - Comporte un système de traduction de MARC21 vers UNIMARC ou inversement selon la norme de base du système - Permet l'importation via Z 3950 - Importation en <i>live</i> et pas uniquement en <i>batch</i> (pendant la nuit par ex) 	<p>?</p> <p>NON</p> <p>OUI</p> <p>NON</p> <p>OUI</p> <p>OUI</p>	A développer
Exportation	- Le système doit permettre l'exportation des notices vers des outils de bureautique	<ul style="list-style-type: none"> - Le système devrait permettre l'exportation des notices en respectant la norme ISO 2709 - Permet l'exportation en MARC 21 - Permet l'exportation en UNIMARC - Permet l'exportation via Z3950 	<p>OUI</p> <p>OUI</p> <p>NON</p> <p>OUI</p> <p>OUI</p>	
Gestion des droits et profils	<ul style="list-style-type: none"> - Une gestion des droits doit être possible, distinguant au moins 4 niveaux (utilisateur, catalogueur, responsable et administrateur système) - Ces droits doivent être gérés de manière sécurisée (par identifiant et mot de passe). 		<p>OUI</p> <p>OUI</p>	

		- Une gestion des droits plus fine et paramétrable localement est souhaitée	OUI	
Structure de la base	- Gestion d'un nombre maximal des documents (au moins 300000)		OUI	Gère tous les types de documents
	- Gestion d'un nombre maximal des inscrits (au moins 20000)	- Possibilité de gérer plusieurs bases de données à la fois	NON	
	- Gestion de différents types de documents (ouvrages, thèses et mémoires, tirés-à-part, rapports de recherche)	- Possibilité de gérer d'autres types de documents (documents numériques, audio-visuels...)	OUI	
	- Possibilité de gérer les collections de périodiques (*)		OUI	
			OUI	
Sécurité	- Système peu sensible au virus		OUI	S'il est installé sous Linux
Open linking		- Possibilité d'incorporer un module d' <i>Open linking</i> externe	OUI	
Catalogage				
Normes de catalogage	- Possibilité de respecter des normes internationales UNIMARC ou MARC21		OUI	
Bordereaux de Saisie	- Bordereau de saisie pour chaque type de document		NON	Bordereau unique
		- Bordereau paramétrable : possibilité d'insérer tout type de champs, y compris des champs locaux	OUI	Par champ personnalisable

	- Existence pour chaque type de document des champs obligatoires. Par exemple pour les ouvrages : titre, auteur, éditeur, collation, type de documents, descripteurs, lien URL actif, code à barre ou équivalent, cote de rangement, statut du document)		OUI	Pour les notices, le champ titre. Pour les exemplaires, le code barre et la cote.
		- Existe-il un autre moyen de traiter les sources électroniques en dehors du lien URL ?	OUI	
		- Possibilité de générer des codes barre	OUI	
		- Possibilité de créer de nouveaux bordereaux de saisie	NON	
Gestion des autorités	- Possibilité d'assurer et de contrôler l'uniformité des données saisies pour les auteurs et les descripteurs par l'intermédiaire des index intégrés et alimentés au fur et à mesure		OUI	Liste d'autorité
		- Possibilité d'intégrer une liste d'autorité externe (locale ou internationale)	OUI	Par import ASCII SQL
Indexation				
Possibilité d'indexation	- Existence d'un champ indexation		OUI	
		- Possibilité d'intégrer ou de créer une liste d'autorité ouverte ou thésaurus (ensemble des mots clés hiérarchisés par ordre alphabétique ou classée par thème)	OUI	
Classification	- Existence d'un champ de classification		OUI	

Gestion des abonnés, des prêts et de la circulation				
Paramétrage de profils d'abonnés	- Possibilité de créer plusieurs catégories d'abonnés ayant des droits différents (nombre d'emprunts simultanés...)		OUI	
	- Possibilité de renouvellement et de suppression de l'abonnement		OUI	
		- Possibilité pour l'abonné de consulter sa propre fiche d'identification en ligne	OUI	
		- Possibilité d'introduire les abonnés de manière automatique à partir d'un fichier externe (fichier des étudiants...)	OUI	
Prêt	- Possibilité d'autoriser/refuser le prêt pour chaque exemplaire d'un document		OUI	
		- Possibilité d'autoriser/refuser le prêt par catégorie de document	OUI	
	- Possibilité de lier le prêt aux différentes implantations de la bibliothèque		OUI	
Durée de prêt	- Possibilité de paramétrer la durée de prêt		OUI	
		- Possibilité de paramétrer la durée de prêt selon les types de documents	OUI	
		- Possibilité de paramétrer la durée de prêt selon la catégorie d'emprunteur	OUI	
		- Possibilité de déterminer le nombre maximum de prolongations de prêt	NON	

		- Possibilité d'outrepasser les blocages moyennant des droits suffisants	OUI	
	- Possibilité de prolongation de prêt		OUI	
Réservation		- Possibilité d'effectuer des réservations par les professionnels et/ou par les usagers	OUI	
Relances	- Possibilité d'éditer des lettres de relance		OUI	En cours de développement
		- Possibilité d'adresser les lettres de relance par Email	OUI	
	- Possibilité de paramétrer différents types de lettres de relance (nombre, différence en fonction du type d'utilisateur...)		OUI	
Pénalités	- Possibilité de suspendre le prêt pour un abonné en infraction		OUI	En cours de développement
		- Piège et message	OUI	En cours de développement
		- Possibilité de paramétrage par type d'utilisateur	OUI	
		- Gestion financière des pénalités	OUI	
Retours	- Enregistrement de retour dans la fiche lecteur		NON	
		- Sauvegarde de la dernière opération du prêt	OUI	
Prêt de secours	- Possibilité de prêt de secours en cas de panne du système ou au moins possibilité de le développer (*)		OUI	
Circulation		- Possibilité d'établir des listes de circulation	NON	

		- Possibilité de gérer la circulation en étoile/en anneau	?	
Gestion des exemplaires				
Multi-exemplaires		- Possibilité de créer plusieurs exemplaires sous la même notice bibliographique	OUI	
Localisation		- Possibilité d'indiquer la localisation du document : soit à l'intérieur de la bibliothèque si elle comprend des différents services soit dans le cas d'une bibliothèque multi-sites	OUI	
Recherche documentaire				
		- Au niveau de l'OPAC : possibilité d'effectuer la recherche par auteur, par titre et par sujet	OUI	
		- Possibilité de tri des résultats de recherche	NON	
		- Possibilité de recherche en texte intégral	OUI	
		- Possibilité d'éditer les résultats de recherche	OUI	
		- Ergonomie de l'interface recherche (aide, panier...)	OUI	
		- Possibilité de faire des recherches limitées à une seule bibliothèque/implantation	OUI	
		- Au niveau de la recherche professionnelle : possibilité de faire des recherches par ISSN, ISBN, Cote, code à barres (ou identifiant unique)	OUI	

	<ul style="list-style-type: none"> - Possibilité d'effectuer la recherche en croisant différents critères (opérateurs booléens, troncature) - Possibilité de restreindre la recherche par type de support - Possibilité d'afficher l'état de disponibilité (disponible, en commande, en traitement, perdu, en prêt, en retard, à la reliure) - Présentation des résultats en regroupant les différents exemplaires d'un même document 		OUI	
			OUI	
			OUI	
			OUI	
		- Possibilité de paramétrer l'interface de recherche ainsi que le mode de présentation des résultats	OUI	
Editions	- Possibilité d'élaborer des catalogues en particulier par n° d'inventaire		OUI	
		- Possibilité d'élaborer des catalogues en format ISBD	OUI	
		- Possibilité d'élaborer des catalogues par cote	OUI	
		- Possibilité d'élaborer des index par auteurs, par titres ou par thèmes	OUI	
		- Possibilité d'élaborer la liste de nouveautés	OUI	

Gestion des acquisitions		- Saisie de la commande : notices de pré-catalogage	NON	
		- Etat de la commande	NON	
		- Réception de la commande	NON	
		- Historique de la commande	NON	
		- Gestion budgétaire	NON	
Gestion des périodiques		- Source	OUI	
		- Dépouillement	OUI	
		- Renouvellement des abonnements	NON	En cours de développement
		- Gestion des abonnements	NON	En cours de développement
Statistiques		- Possibilités de définir les statistiques souhaitées	OUI	
	- Possibilité d'obtenir des statistiques de base (nombre de lecteurs, de nouveaux lecteurs, de prêts, de documents catalogués)		OUI	
		- Possibilité d'obtenir des statistiques plus fines	OUI	
Aide	- Existence de système d'aide pour l'implantation/paramétrage : manuels en ligne, manuels imprimés		OUI	+ achat possible de manuels imprimés

		- Existence des listes de discussion actives, clubs d'utilisateurs, forums	OUI	
		- Si possible, en français	OUI	
	- Ecrans d'aide pour le module OPAC		OUI	
		- Ecrans d'aide pour les modules bibliothécaire	OUI	
		- Possibilité de paramétrer les écrans d'aide	NON	

(*) Ces éléments ont été considérés comme indispensables par les stagiaires CUD, étant donné leur importance pour certains d'entre eux. Cependant, il a été convenu que si aucun logiciel ne devait rencontrer l'ensemble des exigences retenues, ces 3 points seraient repoussés dans la catégorie « souhaitables ».

Commentaire général :

PMB répond de manière positive à la quasi totalité des exigences. Les tests effectués sur la version de démonstration (<http://pmb.biblio.free.fr/>) sont concluants : le logiciel est d'utilisation simple, il est intuitif, l'ergonomie est facilement modifiable.

Annexe 6 : Les logiciels testés n'entrant pas dans le cadre de la recherche

Un certain nombre de logiciels identifiés lors de la phase de recherche se sont révélés être payants, ne pas être des logiciels de bibliothèque ou être encore à l'état de projet. Leur description est donc présentée ici.

Bibliopera

Bibliopera a été créé par le Service Web & Bases de Données de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée (Lyon). Anciennement dénommé Biblionline, le logiciel est rebaptisé en décembre 2004. Sous licence GPL, sa version actuelle est la 0.7.2. Il est en constante évolution. La responsable du projet est Marjorie Burghart que nous avons pu rencontrer lors d'une journée d'étude sur le logiciel libre à l'ENSSIB (1^{er} avril 2005) et qui nous a présenté le logiciel. En outre une documentation en ligne assez fournie présente les principales caractéristiques du logiciel¹.

Destiné aux chercheurs et aux groupes de recherche, Bibliopera est un logiciel de gestion de bibliographie. Il permet, au travers de deux modules, la saisie et la diffusion d'informations en ligne. Parmi ses fonctionnalités relevons notamment l'importation de données en Z 3950 et la gestion des autorités.

Bibliopera est donc un logiciel de bibliographie et non un SIGB. Ainsi, il n'y a pas de module de gestion des acquisitions ou de module de prêt. En outre, il

¹ BURGHART Marjorie. Bibliopera [en ligne]. Disponible sur : <<http://bibliopera.mom.fr/>> (consulté le 10.06.2005).

ne respecte pas les normes utilisées par les bibliothécaires. Etant créé à partir de PHP et MySQL, Bibliopera pourrait toutefois évoluer vers un SIGB. Mais l'équipe de développement actuelle ne souhaite pas emprunter cette direction. C'est pour ces diverses raisons que, malgré ses qualités, le logiciel n'a pas été retenu.

Evergreen

Jadis appelé Open ILS, ce SIGB, sera diffusé sous licence GPL. Il est développé par la bibliothèque d'Etat de Géorgie². La démonstration du module de catalogage³ est en ligne. Elle est abondamment expliquée et commentée sur leur blog. Seule condition pour télécharger le module, avoir Mozilla ou Firefox comme navigateur, car Evergreen travaille avec XUL (XML-based User Interface Language) de Mozilla.

Evergreen est un gros système, qui devrait pouvoir fonctionner pour un vaste réseau de bibliothèques. Le logiciel est prévu pour stocker les notices MARC21 en XML.

Son développement étant actuellement en cours, les modules autres que le catalogage n'ont pas pu être testés, il n'a donc pas été retenu.

Greenstone

Greenstone est un logiciel libre et gratuit, multilingue. Il fonctionne sous Windows et Unix. Il est doté d'une licence GPL. Greenstone est produit par le New Zealand Digital Library Project à l'Université de Waikato⁴. Il est développé et distribué en collaboration avec l'UNESCO et l'Organisation non gouvernementale (ONG) Human info. Le logiciel a été étudié grâce à la documentation en ligne.

Le logiciel ne possède pas de module de catalogage, pas de recherche professionnelle, pas de gestion de prêt, pas de gestion des emprunteurs, pas de module de statistiques. Il est constitué d'une suite de logiciels pour la construction

² **Georgia Library.** *Georgia Library PINES* [en ligne]. Disponible sur : <<http://pines.lib.ga.us/>> (consulté le 09.06.2005).

³ **Open-ils.** *Cataloguing demo release* [en ligne]. Disponible sur : <<http://open-ils.org/blog/?p=23>> (consulté le 09.06.2005).

⁴ **Department of Computer Science, University of Waikato.** *The New Zealand Digital Library Project* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.sadl.uleth.ca/nz/cgi-bin/library>> (consulté le 10.06.2005).

et la distribution (sur Internet ou sur cédérom) de collections de bibliothèques numériques.

Greenstone n'est pas un SIGB. Ce logiciel n'est pas adapté à la demande qui a été faite au groupe de recherche, cependant, il présente un intérêt pour les bibliothèques du Sud qui auraient des documents numériques à partager.

Minisis

Minisis M2L est un produit développé par la société internationale Minisis Inc. Le logiciel a été créé en 1998 et régulièrement mis à jour depuis. Il peut être testé grâce à une démonstration en ligne sur le site de Minisis⁵ qui offre en outre une abondante documentation.

Il comporte l'essentiel des fonctionnalités attendues d'un SIGB articulées autour de six modules : adhésions, acquisitions, catalogages, gestion des périodiques, circulation des documents et OPAC.

Il a été néanmoins rapidement rejeté par le groupe de recherche car il ne s'agit pas d'un logiciel libre⁶. Il n'entre donc pas dans le cadre de notre travail.

MoCCAM

MoCCAM (mon catalogue collectif à moi)⁷ est un logiciel sous licence GNU-GPL mais des prestations payantes peuvent également être fournies par la société AFI⁸. C'est un logiciel développé en PHP/MySQL. La dernière version date de novembre 2004, une nouvelle version est prévue. Il a été analysé au moyen de la documentation en ligne. En outre, nous avons assisté à sa présentation lors d'une journée d'étude de l'ADBDP le 4 avril 2005.

MoCCAM est un programme visant à connecter en réseau plusieurs bibliothèques possédant des SIGB différents. Il permet de créer un catalogue collectif via Internet. Il n'existe pas de module catalogage ; toutefois il est possible d'importer des notices (en UNIMARC et de la BN Opale) et de mettre le catalogue ainsi constitué en fusionnant des bases existantes via la norme Z 3950. Au niveau

⁵ **Minisis Inc.** *M2L* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.minisisinc.com/index.php?page=m2l>> (consulté le 10.06.2005).

⁶ Nous pensions initialement que Minisis était un nouveau développement *Open source* de WinIsis.

⁷ Contact : Quentin Chevillon, directeur de la Bibliothèque municipale de Saint-Cyr l'Ecole (78).

de la recherche, les opérateurs booléens sont disponibles pour croiser les critères titre, auteur, éditeur, collection, sujet et indice Dewey. Le logiciel reconnaît en outre la troncature à droite et il permet la recherche par mot. Il n'existe pas de module de statistiques, ni de module prêt, ni de gestion des emprunteurs. Cependant en 2005 la fonction le prêt entre bibliothèques est prévue. C'est un logiciel qui a été conçu en pensant aux bibliothèques du réseau des BDP et des bibliothèques de communautés de communes.

MoCCAM n'est donc pas un SIGB. Aussi, il ne correspond pas aux besoins des bibliothèques des pays du Sud pour la présente recherche. Ce logiciel n'est par conséquent pas retenu. Cependant dans le cas où des bibliothèques sont déjà informatisées et souhaitent avoir un catalogue commun, MoCCAM pourrait être utilisé.

MyLibrary

MyLibrary est un portail de bibliothèque basé sur des technologies libres. Eric Lease Morgan, de l'Université de Notre Dame (Indiana, Etats-Unis) est à l'origine de son développement.

L'objectif de ce produit est de permettre aux usagers des bibliothèques de personnaliser leurs accès aux collections en utilisant des cookies.

Ce n'est donc pas un SIGB. Il ne peut donc être retenu.

⁸ Qui assure l'installation et la formation, la maintenance...

Annexe 7 : Manuel d'utilisation de Koha

La page d'accueil de Koha



The image shows a login form titled "Identifiant/login Koha". It contains two input fields: "Numéro de Carte :" and "Mot de passe :". Below the fields is a button labeled "Se connecter".

Pour entrer dans Koha, il faut s'identifier et saisir un mot de passe. Cette procédure permet de gérer les droits des différents utilisateurs du logiciel.

La page d'accueil de Koha présente les différents modules : « Acquisitions », « Catalogue », « Prêt », « Lecteurs », « Autorités », « Bilans », « Paramètres ». Voir l'écran suivant :



Koha
Système de bibliothèque libre
Interface bibliothécaire
Eko : un cadeau, un don, une contribution

Acquisitions
Catalogue
Prêt
Lecteurs
Autorités
Bilans
Paramètres

Catalogue

Recherche catalogue
Rechercher une notice. Quand ce document est trouvé, vous pouvez vérifier son état, faire une réservation, ou bien voir où il se trouve

Ajouter la notice
Ajouter directement une notice au catalogue de la bibliothèque

Périodiques
Gestion des abonnements et des périodiques

Etagères Virtuelles
Les étagères virtuelles peuvent être utilisées par des bibliothécaires ou des usagers pour constituer des bibliothèques virtuelles au sein de la salle. L'étagère virtuelle peut être utilisée par un enseignant pour aider ses élèves dans la recherche d'information sur un sujet

Le module acquisitions

Le module acquisitions permet de suivre les dépenses d'acquisition de la bibliothèque. Cependant, Koha n'est pas une application comptable, il ne bloque pas par conséquent les engagements financiers quand le solde est inférieur à zéro.

1. Le paramétrage

Avant toute utilisation du module des acquisitions, certains points sont à paramétrer :

- les lignes de crédits : segmentation du budget total en lignes budgétaires
- les devises : définir des taux de change

1.1. Le paramétrage des lignes de crédit

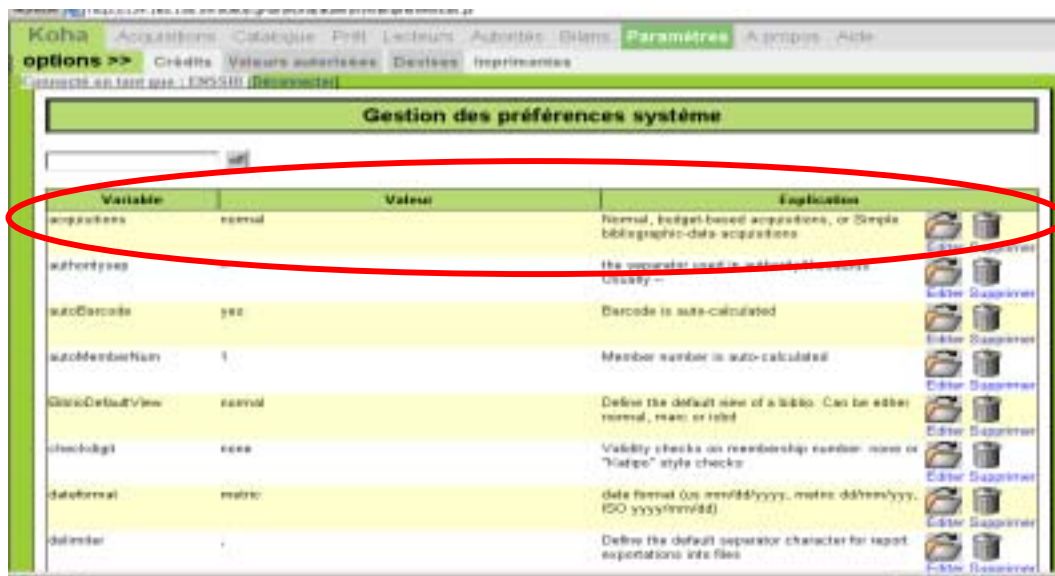
La définition des lignes de crédit s'effectue en fonction des « Types de document » définis (voir la description des modules de circulation). Il est possible de créer pour chaque type de document une ligne budgétaire. Chaque ligne de crédit a un code unique, limité à cinq caractères, qui l'identifie. Il faut choisir ses propres codes (par exemple LIVRE pour les monographies, REVUE pour les périodiques, AUDIO pour les documents audiovisuels, etc.). Le nombre des lignes budgétaires n'est pas limité. Les lignes de crédit qui ne correspondent plus aux besoins peuvent être détruites. Par ailleurs, les lignes de crédit peuvent être ignorées si les « Préférences Système » sont réglés sur acquisitions en mode « simple » (on a alors uniquement le budget total). Si la bibliothèque veut définir des lignes de crédit il faut choisir le mode « normal ».

Cliquer sur le lien « Paramètres », l'écran suivant apparaît :

Paramètres Système	
Remplissez ces tables dans l'ordre où elles apparaissent pour que Koha fonctionne	
Sites de la Bibliothèque	Les différents sites que vous gérez avec ce serveur Koha
Lignes de crédit	Administration des lignes de crédit. Pensez à mettre vos lignes de crédit à jour avant de commencer à libeller les budgets
Devises	Définir des taux de change
Types de document	Définir des types de documents
Catégories de lecteur	Définir les catégories de lecteurs
Règles de prêt	Définir les règles de prêt par site/type de lecteur/dé document (nombre de prêts, durée, coût...)
Valeurs autorisées	Définir des catégories et les valeurs autorisées pour celles-ci. Les valeurs autorisées sont utilisées dans la grille MARC pour limiter et aider la saisie des notices MARC biblio
Structure des autorités	Définir des catégories et les structures des autorités MARC
Grilles de catalogue	Les grilles définies pour l'édition MARC. Créer des grilles, puis déterminer la structure MARC (champs et sous-champs)
Lien Koha - Base de Données MARC	Définir les liens entre la base de données Koha et la base MARC. Notez que ces liens peuvent être définis dans la structure MARC. Cet outil est juste un raccourci pour activer les liens
Contrôle MARC	Contrôle la structure MARC. A UTILISER avant de travailler avec des données biblios. Ça pointe les erreurs qui peuvent CASSER la base de données Koha
Paramètres divers	
Imprimantes	Imprimantes (champs UNB)
Mots vides	Mots ignorés lors de la recherche
Serveurs de données	Serveurs à interroger pour données MARC
Préférences Système	Préférences Système

Cliquer sur « Préférences Système ».

Ensuite, choisir « Editer » en face de la variable acquisitions¹ Enfin, opter pour l'option « normal » ou « simple » que le système propose.



Pour paramétrer les lignes de crédits, aller ensuite dans « Paramètres » cliquer sur « Lignes de crédits », une fenêtre de gestion de crédits s'affiche. La première fois qu'on accède à cette page, le logiciel demande d'ajouter la première ligne de crédit (écran de droite). En cliquant sur « Ajouter une ligne de crédit », l'écran de droite apparaît :



Dans le champ « Ligne de crédit » saisir un code pour une ligne budgétaire et son nom complet dans le champ « Nom ». A titre d'exemple MONO pour les

¹ Si la variable acquisitions n'existe pas parmi les variables des préférences système, vous pouvez la créer en cliquant en bas de la fenêtre sur le bouton « Ajouter une variable ».

monographies, REV pour les périodiques, AUDIO pour les documents audiovisuels, etc. Lorsque les lignes de crédit sont créées, un lien vers une page permet de définir le budget de chaque ligne de crédit apparaît² :



Cliquer sur « Ajouter un budget » et entrer ici les dates de début et de fin de l'année budgétaire et le montant de la ligne budgétaire spécifique. Il est recommandé de n'utiliser aucune abréviation pour les devises ou virgule lors de la saisie les chiffres (les virgules seront en effet converties en chiffres décimaux). Remarque : les dates ne seront pas sauvegardées correctement le choix de la forme des dates dans la section « Préférences Système » du module « Paramètres » n'a pas été fait avant de créer les budgets.

Dans la même ligne de crédit on peut définir plusieurs budgets. Ceci peut être intéressant pour pouvoir gérer et séparer des budgets supplémentaires du budget principal.

On peut créer un nombre illimité des lignes de crédit puis les supprimer en cliquant sur l'icône poubelle qui est affichée en face.

NB : le bouton « eff » en haut de la fenêtre est un bouton inutile.

1.2. Le paramétrage des devises

Ici, il faut au moins indiquer la devise nationale, en lui donnant un nom (comme US Dollar ou Euro par exemple) et en fixant le « taux » à 1 (la devise nationale servira alors d'étalon pour les autres monnaies :

² Il est également conseillé de paramétrer aussi les « Types de documents » auparavant si les lignes de crédits sont organisées en fonction du type de support.



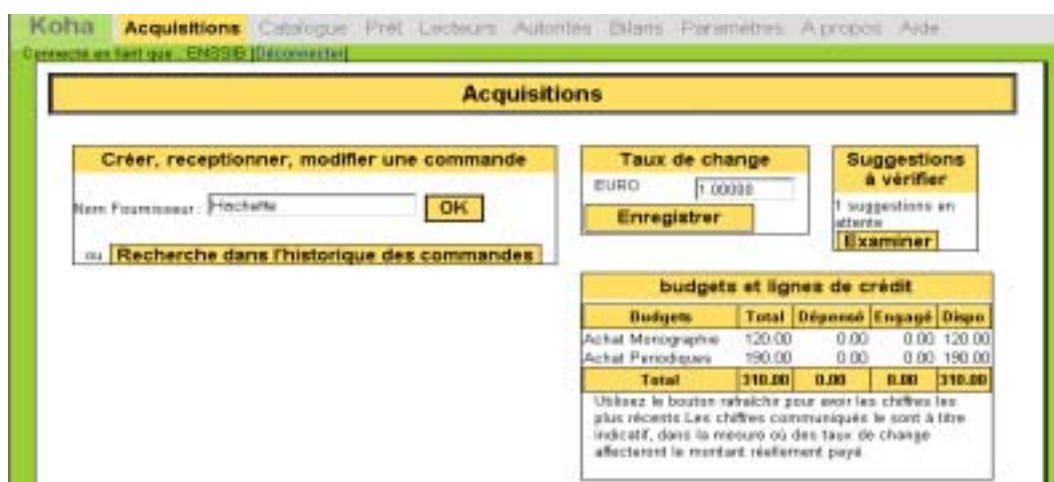
Remarque : les noms des devises sont limités à 10 caractères.

Si la bibliothèque traite avec des fournisseurs qui facturent dans une autre devise, entrer le nom de la devise du fournisseur (par exemple PESO) et fixer le taux de change approximatif par rapport à la devise nationale. Le taux de change est utilisé pour calculer le solde des budgets d'acquisitions, lorsque la bibliothèque acquiert des documents en utilisant les acquisitions en mode « normal ».

NB : La fenêtre « Filtre » a pour vocation de limiter le nombre de lignes affichées à l'écran. Il est rare d'utiliser plus de 4 ou 5 monnaies, donc limiter la liste est inutile. C'est pourquoi elle va disparaître dans la prochaine version.

2. L'acquisition

Pour commander, réceptionner, modifier une commande, voir les suggestions d'acquisition des lecteurs, le budget, etc., cliquer sur le module « Acquisitions » cette fenêtre s'affichera :

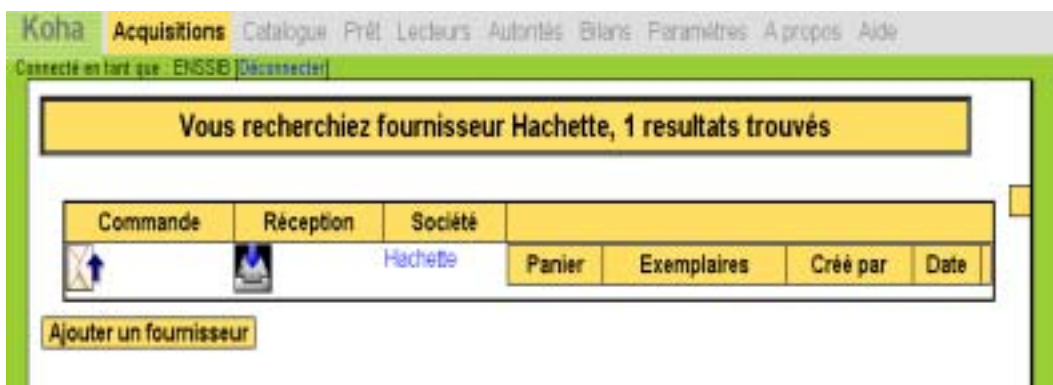


Il faut savoir que Koha n'est pas une application comptable, il ne bloque pas les engagements d'achat si le solde est inférieur à zéro.

2.1. La commande

2.1.1. Le fournisseur

Pour débiter une acquisition, que ce soit une commande, un achat direct ou un don, il faut d'abord rechercher un fournisseur dans la fenêtre précédente :



Si le fournisseur n'existe pas (lors de la première utilisation), la fenêtre suivante apparaît :



Cliquer simplement sur « Ajouter un fournisseur » : une fiche de renseignement (détails société, détails du contact, etc.) à remplir s'affiche :

Dans la rubrique « Etat actuel » valider l'option « actif » pour pouvoir établir des commandes puis cliquer sur « Enregistrer » pour enregistrer la fiche du fournisseur.

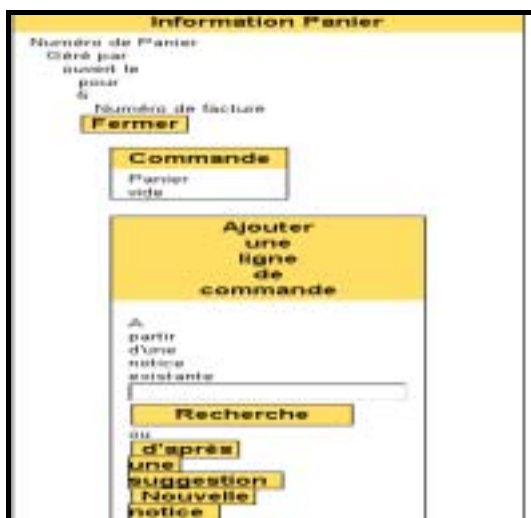
2.2.2. Effectuer la commande

Avant de commander un document, il est possible de vérifier d'abord dans l'historique des commandes (sur la page d'accueil du module d'acquisition) si les titres voulus ont été déjà commandés. La recherche peut être effectuée par titre, par auteur ainsi que par fournisseur.

Autrement vérifier dans les paniers de chaque fournisseur en saisissant le nom du fournisseur et en cliquant sur « OK ».

Commande	Réception	Société				
		Hachette	Panier	Exemplaires	Créé par	Date

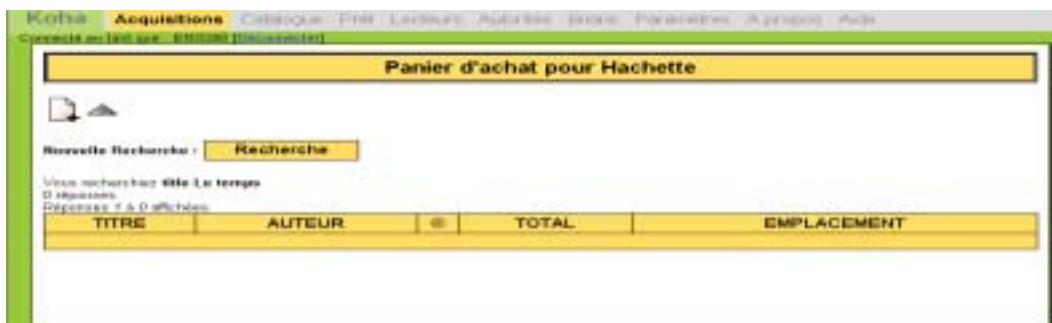
Cliquer sur commande (l'enveloppe à l'écran). La rubrique « Information panier » s'affiche :



Elle permet d'ajouter une ligne de commande soit à partir d'une notice existante en cherchant par titre soit à partir des suggestions des lecteurs soit en faisant une nouvelle notice.

Exemple d'acquisition en recherchant une notice existante :

Si le titre recherché n'existe pas la fenêtre suivante s'affiche :



Le triangle permet de retourner dans la fenêtre « Information panier ».

A partir de cette fenêtre il est possible d'insérer une commande en cliquant sur le signe « + » :

Nouvelle commande

Panier d'achat pour Hachette

Détails du catalogue

Titre * : [Champ de texte]

Auteur : [Champ de texte]

Éditeur : [Champ de texte]

Date de copyright : [Champ de texte]

Format : [Menu déroulant]

ISBN : [Champ de texte]

Collection : [Champ de texte]

Site : [Menu déroulant]

Détails de comptabilité

Quantité : [Champ de texte]

Ligne de crédit : [Menu déroulant]

Statut Fournisseur : [Menu déroulant]

Coût de Remplacement : [Champ de texte]

Coût budgété : [Champ de texte]

TVA budgété : [Champ de texte]

TOTAL BUDGETÉ : [Champ de texte]

Coût Réel : [Champ de texte]

Numéro de Facture * : [Champ de texte]

Notes : [Champ de texte]

Les deux champs suivants sont disponibles pour votre usage propre. Ils peuvent être utiles pour des besoins statistiques.

Champ de la 1 : [Champ de texte]

Champ de la 2 : [Champ de texte]

OK

A ce niveau, remplir le formulaire qui sera par la suite une notice primaire dans votre catalogue.

En cliquant sur « OK » la fenêtre « Information Panier » s’affiche de nouveau. Elle permet de visualiser le récapitulatif de la commande.

Il est possible de modifier certaines données (par exemple la quantité des documents) en cliquant sur le titre, trier l’ensemble des commandes effectuées chez le même fournisseur, les retirer (supprimer) et effectuer d’autres commandes. Sinon, cliquer sur « Fermer » dans l’écran « Information panier ».

2.2. La réception

Pour réceptionner une commande, recherche le fournisseur depuis la page d’accueil des acquisitions (voir le processus pour la commande).

Koha Acquisitions Catalogue Prêt Lecteurs Adm. Bilans Paramètres A propos Aide

Connecté en tant que : ENSSB [Déconnecter]

Vous recherchez fournisseur Hachette, 1 résultats trouvés

Commande	Réception	Société	Panier	Exemplaires	Créé par	Date	
[↑]	[↑]	Hachette	6	1	ENSSB ENSSB	03/06/2005	modifier
			7	1	ENSSB ENSSB	03/06/2005 fermé le 03/06/2005	Visualiser

Ajouter un fournisseur

Cliquer sur réception pour enregistrer les documents reçus. Le bouton « Visualiser » signifie que la commande a déjà été réceptionnée.

Remplir les données concernant la facture (écran de gauche) et enregistrer. L’écran de droite apparaît :

Les modules catalogue et autorités

1 Présentation du MARC21

Le choix de travailler en MARC21 vient d'une demande de la CUD.

1.1. Les notices bibliographiques en MARC21

L'ensemble du détail des structures MARC21 est disponible sur le site Internet de la Bibliothèque du Congrès de Washington³.

Koha gère les formats UNIMARC et MARC21. Dans le menu « Paramètres », « Préférences systèmes », on détermine le format de travail retenu.

A l'installation de Koha, une grille UNIMARC ou, en l'occurrence MARC21 par défaut est installée. A partir de ces éléments, le groupe a déterminé un nombre de champs MARC21 indispensables récapitulés dans le tableau suivant⁴ :

CHAMP MARC21	LIBELLE	FONCTION	REPETABLE
000	Leader	Informations codées sur 24 caractères sur les propriétés de la notice	Non
001	Control number	Numéro de contrôle	Non
003	Control number identifier	Agence de contrôle	Non
008	Fixed-length data elements	Données codées (notamment sur la date d'enregistrement, le type de document, le niveau bibliographique et la langue du document)	Non
020	ISBN	Numéro international normalisé du livre	Non
041	Language codes	Codes langues	Non
044	Country of publishing	Codes pays	Non
100	Main entry personal name	-Auteur principal	Non
110	Main entry corporate name	-Collectivité auteur principale	Non
111	Main entry meeting name	-Nom de congrès	Non
245	Title statement	Titre et mention de responsabilité	Non
250	Edition area	Mention d'édition	Non
260	Imprint area	Renseignement sur l'édition	Oui
300	Physical description	Collation : description physique du document	Oui
440	Series, indexed	Titre de collection indexé	Oui
500	General note	Notes générales	Oui
600	Subject added entry - personal name	Autorité sujet nom de personne	Oui
610	Subject added entry - corporate name	Autorité sujet nom de collectivité	Oui

³ **Library of Congress. Marc Standards** [en ligne]. Disponible sur <<http://www.loc.gov/marc/>> (consulté le 20.05.2005).

⁴ Cette proposition n'est là qu'à titre d'exemple.

CHAMP MARC21	LIBELLE	FONCTION	REPETABLE
611	Subject added entry – meeting name	Autorité sujet nom de congrès	Oui
650	Subject added entry – topical term	Autorité sujet nom commun	Oui
651	Subject added entry – geographic name	Autorité sujet nom géographique	Oui
700	Added entry personal name	–Auteur secondaire	Oui
710	Added entry corporate name	–Auteur collectivité secondaire	Oui
711	Added entry meeting name	–Auteur congrès secondaire	Oui
856	Electronic location and adress	Information de localisation de la ressource sur Internet, ou sur un réseau privé.	Oui
942		Zones de données locales pour le type de document	Non
952		Zones de données locales pour l'exemplaire	Oui

La grille par défaut permet de décliner à l'envie une grille pour chaque type de document. On peut aisément créer une grille pour les monographies, une pour les thèses, une pour les enregistrements sonores, les vidéogrammes, etc.

Cependant la lecture des archives du site de Koha invite à ne pas trop développer des grilles différentes⁵. Il est en effet plus facile de saisir une notice dans une grille complète et de laisser des champs vierges que de rajouter un champ en cours de catalogage dans une grille calibrée. D'autre part, la grille par défaut ne doit jamais être supprimée dans la mesure où elle sert de modèle.

1.2. Les notices autorité

Elles sont paramétrables dans Koha dans le menu Paramètre, Structure des autorités.

MARC21 structure les autorités selon le descriptif suivant :

CHAMP MARC21	Libellé	Fonction
100	Heading – personal name	Création et contrôle des autorités auteur personne physique
110	Heading – Corporate name	Création et contrôle des autorités collectivité auteur
111	Heading – Meeting name	Création et contrôle des autorités congrès
150	Heading – Topical term	Création et contrôle des autorités sujet
151	Heading – Geographical name	Création et contrôle des autorités nom géographique
155	Heading – Genre/form term	Création et contrôle des genres et formes
180	Heading – General subdivision	Gestion des subdivisions

⁵ **POULAIN Paul.** *Koha Documentation [en ligne]*. Disponible sur <<http://www.kohadocs.org/>> (consulté le 31.05.2005).

CHAMP MARC21	Libellé	Fonction
181	Heading – Geographic subdivision	Gestion des subdivisions géographiques
182	Heading – Chronological subdivision	Gestion des subdivisions chronologiques
185	Heading – Form subdivision	Gestion des subdivisions de formes

Koha propose une grille autorité par défaut dans le menu « Paramètres » « Structure des autorités ». Selon le même principe que la grille de catalogage, on crée une nouvelle grille de saisie d'autorité en lui attribuant le libellé adéquat. Il faut ensuite dupliquer la structure MARC de la grille par défaut sur la nouvelle grille. On ne garde alors que l'étiquette MARC21 qui correspond au type d'autorité, tous les autres champs sont supprimés.

A ce stade on dispose des éléments de base pour cataloguer. Il convient maintenant d'affiner le paramétrage pour optimiser le catalogage.

2. Paramétrage⁶

2.1. Définir les types de documents

L'information du type de document est saisie sur la notice bibliographique en champ 942 \$c.



Cette information est ensuite nécessaire pour paramétrer les autorisations de prêts par type de document. Si la zone n'est pas renseignée, le document ne peut pas être prêté.

Les définitions des types de documents se font dans le menu « Paramètres », « Type de Document ».

⁶ POULAIN Paul. *Paramétrer et migrer ses données vers Koha 2.2* [en ligne]. Disponible sur <http://www.kohadocs.org/migrer_ses_donnees.html> (consulté le 23.05.2005).

The screenshot shows the 'Ajouter un type de document' form in Koha. The form fields are as follows:

Type de document	PART
Description	Partion
Exclu du prêt	<input type="checkbox"/> Coché aucun document de ce type ne pourra être prêté Décoché, tous les documents de ce type pourront être prêtés sauf si l'option exclu du prêt est choisie pour un exemplaire précis.
Nombre de renouvellement autorisé	1
Coût du prêt	0.00

Buttons: OK

Navigation: Accueil || Catalogue || Lecteurs || Acquisitions || Prêt || Bilans || Paramètres || A propos || Aide

2.2. Paramétrer les grilles de catalogue

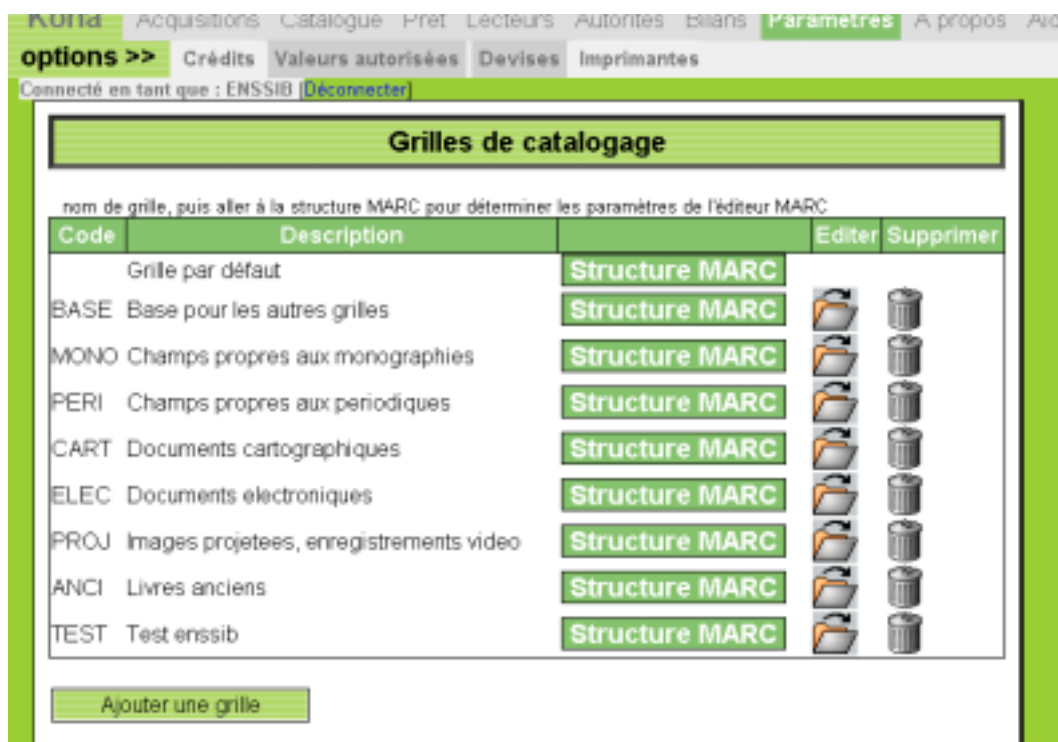
Aller dans le menu « Paramètre », « Grille de catalogue », « choisir la grille ».

The screenshot shows the 'Paramètres' page in Koha. The main heading is 'Paramètres'. Below it is a section titled 'Paramètres Système'.

Remplissez ces tables dans l'ordre où elles apparaissent pour que Koha fonctionne

Sites de la Bibliothèque	Les différents sites que vous gérez avec ce serveur Koha
Lignes de crédit	Administration des lignes de crédit. Pensez à mettre vos lignes de crédit à jour avant de commencer à libeller les budgets.
Devises	Définir des taux de change
Types de document	Définir des types de documents
Catégories de lecteur	Définir les catégories de lecteurs
Règles de prêt	Définir les règles de prêt par site/type de lecteur/de document (nbre de prêts, durée, coût...)
Valeurs autorisées	Définir des catégories et les valeurs autorisées pour celles-ci. Les valeurs autorisées sont utilisées dans la grille MARC pour limiter et aider la saisie des notices MARC biblio.
Structure des autorités	Définir des catégories et les structures des autorités MARC
Grilles de catalogue	Les grilles définies pour l'éditeur MARC. Créer des grilles, puis déterminer la structure MARC (champs et sous-champs)
Liens Koha - Base de Données MARC	Définir les liens entre la base de données Koha et la base MARC. Noter que ces liens peuvent être définis dans la structure MARC. Cet outil est juste un raccourci pour activer les liens.
Contrôle MARC	Contrôle la structure MARC. A UTILISER avant de travailler avec des données réelles. Ça pointe les erreurs qui peuvent CASSER la base de données Koha

Aller dans le menu « Paramètres », « Grilles de catalogage ».



Cliquer sur « Structure MARC ».



Pour chaque étiquette MARC21, les informations suivantes peuvent être définies (en mode édition de chaque champ en cliquant sur le symbole du dossier) :

- autoriser ou non la répétition d'un champ (un signe + apparaît à côté du champ en mode catalogage)
- un champ peut-être rendu obligatoire ou non. Si le champ est obligatoire, cela implique qu'au moins un des sous-champs doit être informé.
- le libellé de l'étiquette doit être défini.

En choisissant l'option « Structure MARC » en regard de chaque étiquette, l'accès au paramétrage des sous-champs est activé.

Etiquette	Texte	Répétable	Obligatoire	Autorisé valeur	Sous-champs	Editer	Supprimer
010	LIBRARY OF CONGRESS CONTROL NUMBER	Non	Non		sous-champs		
015	NATIONAL BIBLIOGRAPHY NUMBER	Non	Non		sous-champs		
017	COPYRIGHT REGISTRATION NUMBER	Oui	Non		sous-champs		
020	INTERNATIONAL STANDARD BOOK NUMBER	Oui	Non		sous-champs		
022	INTERNATIONAL STANDARD SERIAL NUMBER	Oui	Non		sous-champs		
024	OTHER STANDARD IDENTIFIER	Oui	Non		sous-champs		
028	PUBLISHER NUMBER	Oui	Non		sous-champs		

Il faut ensuite cliquer sur l'icône « Editer » (le dossier) situé en bas de la liste des sous-champs, pour ouvrir un formulaire de saisie.

Il est possible d'activer chaque sous-champs en saisissant des valeurs supérieures à un dans l'onglet « activer ». Cela définit la position de chaque champ et sous champ dans la grille de catalogage. Tous les sous-champs d'une même étiquette que l'on souhaite activer doivent être localisés dans le même onglet.

Un sous champ peut être rendu obligatoire. Il doit donc nécessairement comporter une valeur.

Un sous-champ peut-être répétable ou non.

Le paramétrage des sous-champs propose un onglet de lien entre un sous-champ MARC21 et un élément des tables de la base de données de Koha. Celui-ci dispose d'un ensemble de tables qui lui sont propres. Celles-ci contiennent les informations bibliographiques. Ce paramétrage permet d'apprendre à des champs et des sous-champs quelle type d'information ils contiennent et dans quelle partie des tables de Koha ces renseignements doivent être localisés. Par exemple, le sous-champ \$a de l'étiquette 100 auteur personne physique du MARC21 doit avoir un lien Koha avec la table « biblio.auteur » de Koha. D'une manière générale, ce type de paramètre est proposé d'origine dans la grille par défaut en respectant les normes définies dans les formats MARC.

Le champ de saisie « related fields », permet de définir pour un sous-champ donné une extension de la recherche publique et professionnelle vers d'autres sous-champs de même nature. Cela permet d'étendre une recherche auteur (champ 100) aux coauteurs (champ 700) et aux autres types d'autorités auteurs.

La case à cocher « cacher » permet d'autoriser ou non l'affichage d'une valeur à l'OPAC. L'affichage reste cependant toujours actif en mode professionnel.

La case à cocher « URL » active la valeur du sous champ en lien hypertexte.

Enfin, il est possible d'octroyer à un sous-champ trois contraintes qui limitent la possibilité de saisie des valeurs.

L'onglet « valeur autorisée » renvoie à des listes de termes autorisés pour certains types d'informations. Le sous-champ \$a de l'étiquette langue 041, langue du document peut être lié ainsi à une table des codes langues. L'objectif étant de faciliter la saisie en la rendant semi-automatique. Les listes des valeurs autorisées doivent être au préalable définies dans le menu « Paramètres », « Valeurs autorisées ». A ce stade, il faut saisir manuellement l'ensemble des valeurs que l'on souhaite utiliser en catalogage.

L'onglet « thésaurus » relie un sous-champ à une autorité préalablement définie (en mode Paramètres, Structure des autorités).

L'onglet « module d'extension » permet d'allouer des *plugins* UNIMARC à un sous champ afin d'en faciliter la saisie en catalogage. On peut ainsi automatiser par un formulaire la saisie des données codées. L'utilisation de ces *plugins* est conseillée pour un travail en mode UNIMARC.

2.3. Paramètres spécifiques

Le paramétrage des grilles catalogages et autorités effectué, le système se retrouve avec deux ensembles de données séparées : les notices bibliographiques et les notices autorités. Pour que le système soit opérationnel, aussi bien en recherche documentaire qu'en catalogage, ces deux ensembles doivent être liés. D'une manière générale, les différents formats MARC ont prévu ce lien, mais dans le cas de Koha, il faut avoir recours à un paramétrage spécifique.

Koha gère les liens entre les notices bibliographiques et les notices d'autorités par l'intermédiaire d'un sous champ \$9.

Dans chaque champ MARC21 de la notice bibliographique qui accueille une autorité, il faut rajouter un sous-champ \$9 qu'il faut absolument nommer (Numéro d'autorité Koha par exemple), au risque de ne pouvoir enregistrer la création du champ. Ce sous-champ Koha, gère le lien entre la notice bibliographique et l'autorité en récupérant le numéro d'autorité. Le sous-champ \$9 doit être nécessairement activé dans le même onglet que le sous-champ contenant l'autorité.

Chaque sous-champ d'une étiquette liée à une autorité doit être paramétré pour pointer sur l'autorité adéquate. Par exemple, le sous champ \$a de l'étiquette 100 nom de personne doit pointer l'autorité des noms de personnes physiques dans l'onglet autorité pour que le lien notice bibliographique/notice autorité soit opérationnel.

2.4. L'exemple

La cote du document n'apparaît pas d'emblée sur la notice d'exemplaire. Nous avons rajouté un sous champ \$a dans le champ 952 du MARC21, étiquette qui permet de gérer l'exemplaire. Ce sous champ a été attaché au lien Koha « items.itemcallnumber » et est géré dans l'onglet 10.



Quand une notice bibliographique est enregistrée, Koha propose un formulaire pour la saisie des informations d'exemplaire. Le paramétrage précédent permet d'afficher directement dans le champ cote l'indice Dewey de la notice bibliographique. Il suffit ensuite de compléter le champ par les premières lettres du nom de l'auteur ou du titre pour établir une cote. Il faut au préalable paramétrer la variable *itemcallnumber* (Paramètres, Préférences système, itemcallnumber) pour changer sa valeur initiale 676a (indice Dewey de l'UNIMARC) en 082a (indice Dewey du MARC21). On indique ainsi au système dans quel champ de la notice bibliographique il doit récupérer l'indice Dewey.



2.5. Le pavé ISBD

Les différents modules de Koha proposent l'affichage des notices sous forme ISBD. Cependant le paramétrage permettant la correspondance des champs MARC21 avec les zones ISBD fait défaut. Il faut donc le paramétrer dans le menu « Paramètres », « Préférences système », « ISBD »⁷. Dans la zone valeur de la

⁷ Les informations de paramétrage sont accessibles dans l'aide en ligne par le menu aide de Koha.

variable, il faut saisir les informations que l'on souhaite voir à l'affichage ISBD. Nous proposons un schéma opérationnel pour l'ISBD :

```
#100|<br><b>{100a}</b></br>|
#245|<br>{245a}{ : 245b}{[245h]}{/245c}|#260|.- |{ 260a}{ : 260b}{, 260c}|#300|.-
|{300a}{ : 300b}{ ; 300c}{ + 300e}</br>|
#500|<br>Notes : |{500a}</br>|
#520|<br>Résumé : |{520a}</br>|
#700|<br>Auteur secondaire |{700a}</br>|
#600|<br>Sujet - Nom de personne : |{600a} {(600d)} {--600x}</br>|
#610|<br>Sujet - Nom de collectivité: |{610a} { . 610d} {--610x}</br>|
#650|<br>Sujet : |{650a} {--650x} {--650y} {--650z}</br>|
#651|<br>Sujet géographique : |{651a} {651x} {--651y} {--651z}</br>|
#952|<br><br></br>cote : |{952a}|
```

Ce schéma fonctionne si la zone variable est renseignée avec la valeur « Textarea ».

L'affichage ISBD selon ce paramétrage est le suivant :



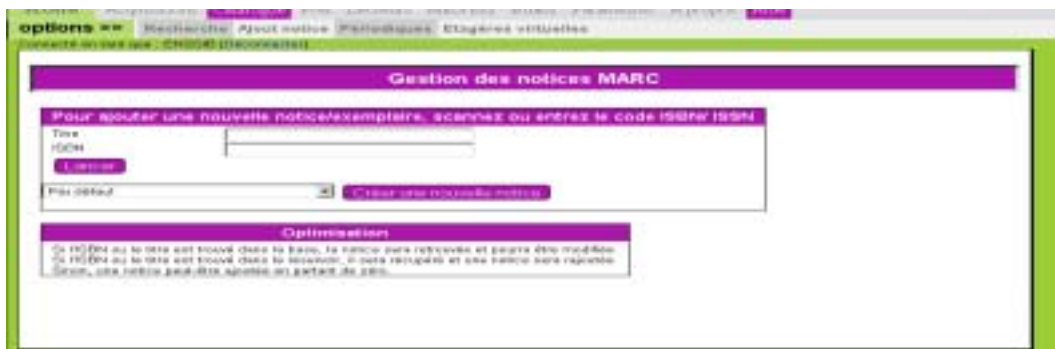
3. Fonctionnalités

3.1. Catalogage

Le module de catalogage propose un sous menu offrant la recherche professionnelle dans le catalogue, l'ajout de notice, le traitement des périodiques, et la gestion des étagères virtuelles.

La recherche professionnelle permet d'identifier un document dans la base pour effectuer un travail de maintenance sur la notice bibliographique : correction, exemplarisation, suppression, contrôle des autorités.

L'onglet ajout de notice est explicite, il permet d'accéder à la fenêtre suivante.



Le logiciel propose une recherche préalable par ISBN ou par titre du document que l'on souhaite ajouter. Le document peut être soit :

- présent dans la base,
- présent dans un réservoir de notices en attente de validation,
- inexistant.



En fonction du résultat de la recherche, les actions à mener diffèrent. Un document présent dans la base peut être ouvert pour modification ou dupliqué pour créer un nouveau document à partir de la notice trouvée. Un document signalé dans le réservoir de notice, c'est à dire provenant d'une importation d'un lot de notices au format ISO 2709, peut être ajouté dans la base. L'ajout ouvre la notice bibliographique dans la grille de catalogage par défaut pour modification, le contrôle des autorités et l'ajout d'exemplaires.

NOTICE N

Ajouter la notice Recherche Z39.50

0	500	-GENERAL NOTE +	
1	a	General note	Bibliogr.
2	505	-FORMATTED CONTENTS NOTE +	
3	a	Formatted contents note	
4	g	Miscellaneous information	
5	r	Statement of responsibility	
6	t	Title	
7	511	-PARTICIPANT OR PERFORMER NOTE +	
8	a	Participant or performer note	
9	518	-DATE/TIME AND PLACE OF AN EVENT NOTE +	
0	a	Date/time and place of an event note	
1	520	-SUMMARY, ETC. +	
2	a	Summary, etc	Un récit de voyage aux Canaries à la première personne, sur fond de tour-opérateurs, de sexe et de soleil. Le narrateur, solitaire et désabusé, tente de tirer profit de sa semaine de vacances. L'auteur confronte les quelques gesticulations des représentants de la race humaine à la
3	538	-SYSTEM DETAILS NOTE +	
4	a	System details note	

Exemple d'une grille de catalogue ouverte pour modification.

Koha Accueil Catalogue PRS - Lecteur Accueil Bilan Paramètres A propos Aide

options >> Recherche Ajout notice Partielles Etiquettes virtuelles

Choisissez votre action : ENREGISTRER

Numéro de notice: 54

Editer notice Supprimer Concilier Numér. CDD

Exemplaires existants

cote	homebranch	holdingbranch	barcode		
543.1 HOLE	001	001	55		

Nouvel Exemplaire

a - cote	543.1
b -	
homebranch	
d -	
holdingbranch	
p - barcode	
r - price	
s -	
dateacquired	
y - notes	

Ajouter un exemplaire

Exemple d'un d'enregistrement des données exemplaires après l'ajout de la notice dans la base de notices bibliographiques

Si le document est inexistant, Koha propose l'ajout d'une nouvelle notice en autorisant le choix de la grille de catalogue.

Rechercher un document

Ajouter une notice

Ajouter une notice

Ajouter une notice

A ce stade deux options existent : soit le catalogueur saisit manuellement l'ensemble des données bibliographiques, soit il lance une requête sur les serveurs Z 3950 pour récupérer la notice bibliographique recherchée.

The screenshot shows a web-based interface for a library catalog. At the top, there is a navigation menu with options like 'options >>', 'Recherche', 'Ajout notice', 'Périodiques', 'Origines virtuelles', 'connecté en tant que : ENS53 [déconnecter]'. Below this is a header for 'Notice N°'. The main area contains a form for entering bibliographic data, with fields for various MARC21 fields: 000 (Dates de différents codes), 010 (LIBRARY OF CONGRESS CONTROL NUMBER), 020 (INTERNATIONAL STANDARD BOOK NUMBER), 022 (INTERNATIONAL STANDARD SERIAL NUMBER), and 024 (OTHER STANDARD IDENTIFIER). Each field has a label and a text input area.

Le module de catalogage est simple d'utilisation pour peu que l'on sache à quel type d'information bibliographique correspond un champ MARC21 ou UNIMARC. Pour faciliter le catalogage, les formats MARC peuvent être rendus transparents en affichant un masque de saisie en langage « humain ». Cette option est paramétrable dans le menu « Paramètres », « Gestion des préférences systèmes », « Marc », « option éditer ». La valeur choisie doit être « NON ».

The screenshot shows a dialog box titled 'Modifier une préférence du système'. It contains a section for 'Tun ce MARC support' with a variable 'marc' and a value of 'Oui' (selected) or 'Non'. Below this is a section for 'Interne à Koha (vous ne devriez pas avoir de raison de modifier les valeurs par défaut suivantes)'. It includes a 'Type de variable' field set to 'YesNo' and a list of options for the variable.

La grille de catalogage est alors visible sous la forme suivante :

The screenshot shows a web form for adding a new notice. The main title is 'Ajouter une nouvelle notice'. Below it is a section header 'section un : Information sur le copyright'. The form contains several input fields:

- Titre :** 93
- Sous Titre :** (empty)
- Auteur :** Hugo, Victor
- Auteurs secondaires :** Un Auteur par ligne (empty)
- Titre de collection (si applicable) :** (empty)
- Vedette sujet :** Un sujet par ligne
Révolution française
Littérature
- Date de copyright :** 2005
- Résumé :** (empty)

La gestion des autorités et leurs relations avec la notice bibliographique est facile si l'on sait devoir utiliser un sous champ \$9 dans la notice bibliographique, ce paramétrage est spécifique à Koha. On notera que la création des autorités est grandement facilitée par la copie de la grille autorité par défaut.

A ce stade, deux questions restent en suspens : comment utiliser deux fois le même type d'autorité sans en dupliquer la valeur ? Nous avons constaté qu'en dupliquant un champ d'autorité dans une notice bibliographique, la valeur de ce champ était également dupliquée. Si on modifie la valeur dans le champ dupliqué, la valeur du champ d'origine est également dupliquée. Il s'agit sans doute d'un paramétrage à approfondir.

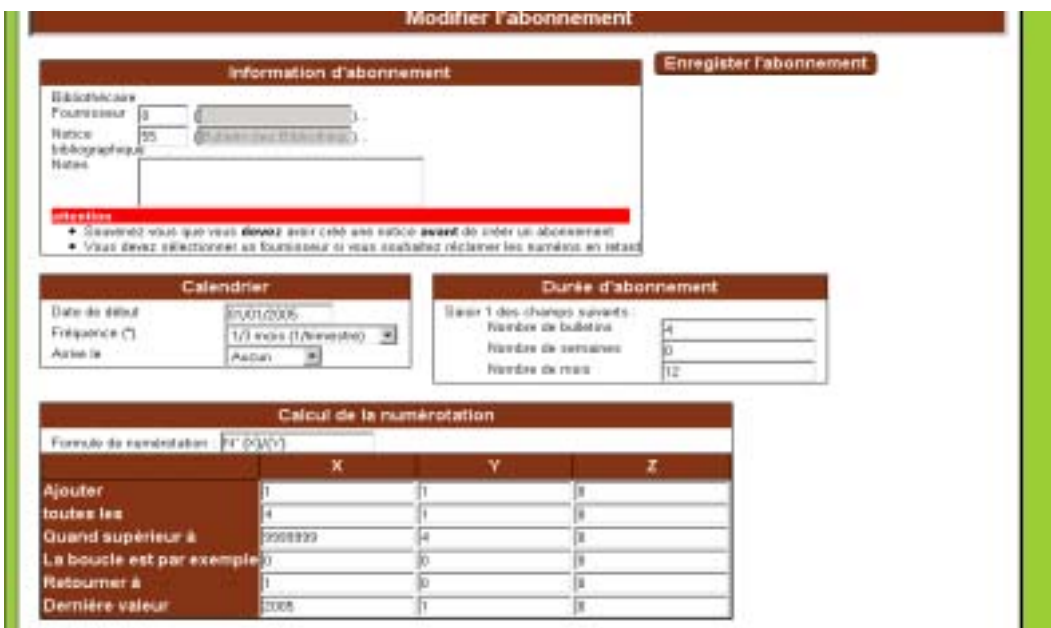
La seconde question concerne les notices importées qui n'ont pas leurs autorités automatiquement importées ou créées dans la base. Il faut dès lors les créer manuellement. Le problème est également rencontré en mode catalogage, puisque la saisie d'une autorité dans la notice bibliographique n'est autorisée qu'à la condition que l'autorité ait été préalablement créée. La fenêtre de gestion des autorités qui s'ouvre en mode catalogage ne permet pas la création mais uniquement la récupération. Cela implique que les autorités doivent être créées avant de cataloguer. L'importation de notices autorités n'est pas possible actuellement. Il existe cependant un outil pour créer les autorités à partir du catalogue. Il s'agit d'un script que l'on doit adapter à ses besoins⁸.

⁸ POULAIN, Paul. Courriel du 10 juin 2005. M Poulain mentionne un script dans le répertoire mist/migration_tools.



3.2. La gestion des abonnements

Tout abonnement doit se faire à partir d'une notice bibliographique préalablement saisie en module catalogue. Le menu des périodiques permet de paramétrer l'abonnement : le fournisseur, la durée d'abonnement, la personne responsable des abonnements. La saisie des informations d'abonnement est extrêmement complexe mais permet d'établir des grilles de bulletinage selon un modèle prédictif. A ce sujet l'aide en ligne de Koha permet de paramétrer les données propres à chaque type d'abonnement.



Ci-dessous, une copie de l'aide en ligne de Koha pour le paramétrage d'une grille de bulletinage:

Aide de Abonnement Périodiques Ajouter et modifier

Bloc d'information d'abonnement

Comporte le nom du bibliothécaire qui a créé l'abonnement, le nom du fournisseur qui procure l'abonnement, le prix et le budget affecté. Comporte aussi le titre de la notice concernée par l'abonnement

Bloc d'information sur le calendrier

Contient des informations diverses pour calculer les dates d'arrivée

Durée d'abonnement

Un champ de ce bloc doit être rempli : la durée de l'abonnement peut être calculée en semaines, mois ou nombre de numéros à recevoir

Calcul de la numérotation

Le numéro des bulletins reçus peut être une formule complexe. La formule peut contenir n'importe quel texte et/ou chiffre. {X} {Y} et {Z} sont particuliers. Vous pouvez les utiliser pour définir une formule de calcul. Les valeurs de XYZ sont calculées de la manière suivante :

- Ajouter: ce nombre est ajouté à XYZ
- toutes les : le nombre avant peut être ajouter à chaque parution ou moins souvent
- Quand supérieur à : si le chiffre calculé est supérieur à la valeur ci
- Retourner à : si la condition précédente est validée, le numéro calculé est fixé à celui-ci à la place
- Dernière valeur/commence avec : la dernière valeur calculée ou la 1ère (quand on ajoute un abonnement)

Exemple

Etudier la formule N° {X} / {Y}.

- X ajouter 1 toutes les 4 fois. Quand supérieur à 9999999
Retourner à vide. Commence par 2004
- Y ajouter 1 toutes les 1 fois. Quand supérieur à 4 Retourner à 4. Commence par 1

Donnera les numéros de parution suivants

N°2004/1, N°2004/2, N°2004/3, N°2004/4, N°2005/1, N°2005/2, N°2005/3, N° 2005/4, N°2006/1

Note : lorsque vous ajoutez un abonnement, Koha considère que vous avez déjà passé la commande où que vous allez le faire bientôt. Aussi, AUCUNE information n'est envoyée vers le module acquisition. Ca n'est pas le cas quand l'abonnement arrive à expiration.

3.3. Importation

Le menu des paramètres permet de configurer les serveurs Z 3950 pour la récupération des notices à la volée en mode catalogage. Les tests d'importation via un serveur Z 3950 ont été réussis avec succès, à l'exception des notices en UNIMARC provenant de la BnF. En effet Koha étant paramétré pour supporter le MARC21, il ne peut récupérer des notices dans un autre format. Toutefois, seul le serveur de l'Open University a été pleinement opérationnel. Celui de la Library of Congress a fonctionné épisodiquement. Celui de la Bibliothèque nationale de France fournit des notices en UNIMARC quand la connexion est établie et Koha ne peut gérer l'importation de l'UNIMARC vers le MARC21. Il n'y a pas de tables de correspondances.

L'option import du module paramètre gère l'importation de notice selon la norme ISO 2709. Nous avons testé un import d'un lot de notices fournies par Electre. Le fichier Electre a été enregistré en MARC21 puis généré en format ISO 2709 pour l'import. Koha propose un système de chargement du fichier ISO de type *upload* (un champ de formulaire avec un bouton parcourir). Le fichier doit ensuite être nommé et on choisit le type de format MARC pour l'importation, en l'occurrence MARC21. La procédure est validée par le bouton import.

Les notices bibliographiques importées sont stockées dans un réservoir. Ce réservoir n'est pas directement visible, il faut recourir à l'option d'ajout notice du module de catalogage pour rechercher les titres du réservoir et les ajouter dans le catalogue afin de les exemplariser.

L'import d'un lot de notices provenant de WINISIS a échoué. Le système nous informe que les notices ne sont pas au format MARC ou qu'il manque l'ISBN. Pour résoudre cette difficulté, il faut étudier la structure de la base WINISIS d'origine et établir une table de correspondance entre les champs spécifiques à WINISIS et le MARC21. Certains travaux faisant état de ce problème sont répertoriés dans les listes de discussions de Koha⁹. Par contre il faut autant de tables de correspondances qu'il y a de pratiques différentes de catalogage avec WINISIS. Ci-joint une copie d'un script pour basculer d'une base CDS/ISIS en MARC21 via du XML par M. Baiju.

⁹ **BAIJU M.** *Migrating a CDS/ISIS based system to Koha* [en ligne]. Disponible sur <http://www.kohadocs.org/CDS_ISIS_to_Koha.html#d0e103> (consulté en ligne le 20.05.2005).

La circulation : les modules Prêt et Lecteurs

1. Paramétrage

Avant la première utilisation du module prêt, celui-ci doit être paramétré. Pour accéder aux Paramètres, cliquer sur le lien du même nom :

Paramètres

Paramètres Système

Remplissez ces tables dans l'ordre où elles apparaissent pour que Koha fonctionne

- Sites de la Bibliothèque: Les différents sites que vous gérez avec ce serveur Koha
- Lignes de crédit: Administration des lignes de crédit. Pensez à mettre vos lignes de crédit à jour avant de commencer à libeller les budgets.
- Devises: Définir des taux de change
- Types de document: Définir des types de documents
- Catégories de lecteur: Définir les catégories de lecteurs
- Règles de prêt: Définir les règles de prêt par site/type de lecteur/de document (nbre de prêts, durée, coût...)
- Valeurs autorisées: Définir des catégories et les valeurs autorisées pour celles-ci. Les valeurs autorisées sont utilisées dans la grille MARC pour limiter et aider la saisie des notices MARC biblio.
- Structure des autorités: Définir des catégories et les structures des autorités MARC
- Grilles de catalogage: Les grilles définies pour l'éditeur MARC. Créer des grilles, puis déterminer la structure MARC (champs et sous-champs)
- Liens Koha - Base de Données MARC: Définir les liens entre la base de données Koha et la base MARC. Noter que ces liens peuvent être définis dans la structure MARC. Cet outil est juste un raccourci pour activer les liens.
- Contrôle MARC: Contrôle la structure MARC. A UTILISER avant de travailler avec des données réelles. Ça pointe les erreurs qui peuvent CASSER la base de données Koha

Paramètres divers

- Imprimantes: Imprimantes (chemin UNIX)
- Mots vides: Mots ignorés lors de la recherche
- Serveur 720 50: Serveur à interroger pour données MARC

Les paramètres qui nous intéressent ici sont « Types de document », « Catégorie de lecteur » et « Règles de prêt ».

1.1. Types de document

Cliquer d'abord sur « Types de document » dans l'écran des paramètres.

L'écran suivant apparaît :

Gestion des types de document

Code	Description	Exclu du prêt	Renouvelable	Frais	Editer	Supprimer
CART	Cartes	Oui				
OUVR	Ouvrages		50 fois	0.00		
THÉS	Thèses de doctorat	Oui				

Ajouter un type de document

Les types de document sont très importants pour contrôler le fonctionnement de Koha car :

- les lecteurs peuvent chercher par types de document,
- les règles de prêt sont établies par types de document, par types de lecteurs et par sites.

Déterminer les types de document est l'une des premières choses à faire après l'installation du logiciel Koha.

Il est possible de paramétrer autant de types de document (périodique, monographie, DVD, etc.) que souhaité. Pour cela il suffit de cliquer sur « Ajouter un type de document ». L'écran suivant apparaît :

The screenshot shows a web form titled "Ajouter un type de document". The form fields are as follows:

- Type de document:** A small text input field.
- Description:** A larger text input field.
- Exclu du prêt:** A checkbox.
- Nombre de renouvellement autorisé:** A text input field.
- Coût de prêt:** A text input field containing the value "0.00".
- OK:** A green button at the bottom left.

Il est alors possible de remplir 4 champs et une case à cocher :

- Le premier champ « Type de document » correspond au code du document (il s'agit de quatre lettres en majuscules correspondant au type de document. Exemple : pour les monographies, on peut écrire MONO)
- Le second, « Description », correspond à l'intitulé exact du type de document. Exemple : Monographie
- Les troisième et quatrième, facultatifs, permettent de mentionner le nombre de renouvellements autorisés et le coût du prêt (dans une devise prédéfinie) si celui-ci est payant
- La case à cocher « Exclu du prêt » empêche le document d'être prêté.

Une fois les données renseignées, cliquer sur « OK » pour valider.

Pour modifier les paramètres d'un type de document (pour l'exclure du prêt, par exemple), cliquer sur le dossier dans la colonne « Editer » de la page « Gestion des types de documents ».

Pour supprimer un type de document, cliquer sur la poubelle dans la colonne « Supprimer ».

1.2. Catégories de lecteur

Pour définir les différents types de lecteurs, cliquer d'abord sur « Catégories de lecteurs » dans l'écran des paramètres :

Catégorie	Description	Durée d'inscription	Frais d'inscription	Limite d'âge supérieure	Age requis	Retard	Réservation
E1	Etudiants 1er cycle	1	3.000000	99	0	Non	0.000000

Ce paramètre permet de créer autant de catégories de lecteurs que souhaitées. Les enfants et les collectivités disposent d'un symbole spécifique (C pour les enfants ; I pour les collectivités) à utiliser dans le champ code.

Il faut impérativement créer en premier cette catégorie en tapant I ou C dans le premier cadre de recherche puis cliquer sur « OK »

A partir de là, il est possible d'ajouter une catégorie collectivité ou enfant. Si ce n'est pas fait, lorsque l'on cherche à rajouter une collectivité dans le module lecteur, la validation ne se fera pas, le logiciel demandera le prénom et le sexe de la collectivité !

Pour définir de nouvelles catégories de lecteurs, cliquer sur le bouton « Ajouter une catégorie ». Apparaissent alors 8 champs à remplir, ils permettent de définir différents droits pour différentes catégories de lecteurs. Seuls 3 d'entre eux sont obligatoires :

- Le « Code catégorie », obligatoire, comprend deux caractères à définir par le bibliothécaire (par exemple E1 pour les étudiants de 1^{er} cycle)
- Le champ « Description », obligatoire, correspond à l'intitulé complet de la catégorie (ex : Etudiants de 1^{er} cycle)
- Le champ « Durée d'inscription », facultatif, indique le nombre d'années durant lequel le lecteur est inscrit (exemple : 1 an pour un étudiant et 10 ans pour un enseignant)

- La « Limite d'âge supérieure », obligatoire, indique l'âge maximum pour emprunter (on peut indiquer 999 si on ne souhaite pas qu'il y ait de limite d'âge supérieure)
- L'« Age requis », facultatif, indique l'âge minimum pour emprunter un document
- Les « Frais d'inscription » à la Bibliothèque (facultatif)
- La « Note de retard demandée » (facultatif) : répondre par oui ou par non
- Les « Droits de réservation », facultatif, indiquent le montant à payer par réservation, si un tel droit est en vigueur dans la Bibliothèque

1.3. Règles de prêt

Cliquer d'abord sur « Règles de prêt » dans l'écran des paramètres :

Selectionnez une annexe :	Bibliothèque de médecine	Sélectionner	
	Par défaut Bibliothèque de médecine Bibliothèque Centrale Une nouvelle annexe		
	Etudiants 1er cycle	*	
	Prêt/amende	Prêt/amende	
Cartes	21,7 / 1,7,7	21,7	/ 1,7,7
Monographie	21,5 / 1,7,7	21,5	/ 1,7,7
Ouvrages	31,0 / 0,5,0	31,0	/ 0,5,0
Thèses de doctorat	15,1 / 1,7,7	15,1	/ 1,7,7
*	21,10 / 1,7,7	21,10	/ 1,7,7
Enregistrer			

Cette rubrique permet de définir les règles de prêt, concernant à la fois la durée du prêt, la quantité d'ouvrages à emprunter et les pénalités de retard. Ces dernières peuvent être définies en fonction du type de document et du type de lecteur.

Les types de document et les catégories d'emprunteurs doivent être définis avant de déterminer les règles de prêt. Les types de documents et de lecteurs sont alors affichés dans une grille sur cet écran. Attention, la rubrique avec une * qui se crée automatiquement doit être remplie sinon lorsque le lecteur voudra emprunter un document, Koha indiquera sur sa fiche qu'il a emprunté trop de documents même s'il n'en a aucun en cours.

Pour paramétrer le prêt, il faut remplir chaque case avec la durée du prêt et le nombre maximum de prêts.

Exemple : 21,7 signifie que l'on peut emprunter des cartes pendant 21 jours et que le prêt est limité à 7 documents. Si rien n'est défini la valeur par défaut est 21,5

Chaque cellule doit être remplie avec l'amende, l'échéance et la durée des charges. Ainsi 1,7,7 signifie que l'utilisateur doit 1 Euro d'amende payable au bout de 7 jours, par tranches de 7 jours.

Il est également possible de sélectionner une annexe ou une section si l'on ne souhaite pas appliquer les mêmes règles de prêt aux différentes annexes.

2. Le module Prêt

Lorsque un ouvrage est emprunté, cliquer sur l'onglet « Prêt » ou sur le module de prêt depuis la page d'accueil.

La rubrique d'aide indique qu'« avant de commencer, il est très important de vérifier le site et l'imprimante choisis et les changer si nécessaire. Cela devra être fait seulement la première fois que vous ferez du prêt (ou des retours) à partir d'un poste de travail, ensuite un *cookie* du navigateur mémorisera le réglage correct. Si vous faites des prêts dans un mauvais site, alors Koha modifiera la localisation temporaire de tous les exemplaire scannés, et les statistiques seront erronées »¹⁰.

Le prêt est simple et peut être intégralement réalisé à l'aide d'une douchette, que ce soit pour les sorties ou les retours.

Le module de prêt propose trois options : « Sorties », « Retours » et « Transferts ».

2.1 Les sorties

« Les sorties » permettent de prêter un document. Cliquer sur « Sorties » pour y accéder. La page des « Sorties » se présente ainsi :

The screenshot shows the Koha interface for the 'Prêt : Sorties' module. At the top, there is a navigation bar with 'Koha' and several menu items: 'Acquisitions', 'Catalogue', 'Prêt' (highlighted), 'Lecteurs', 'Autorités', 'Bilans', 'Paramètres', 'A propos', and 'Aide'. Below this, there is a sub-menu with 'options >>' and three options: 'Sorties' (highlighted), 'Retours', and 'Transferts'. A status bar indicates the user is logged in as 'ENSSIB' with a 'Déconnecter' link. The main content area has a red header 'Prêt : Sorties'. Below it is a 'Paramètres' section with a 'Changer Réglages' button. The main area contains a text input field with the placeholder text 'entrer le n° de carte de lecteur ou une partie du nom' and an 'OK' button.

Taper le code à barres du lecteur ou son nom pour trouver son compte.

¹⁰ Extrait de l'aide de Koha.

Lorsque Koha a trouvé le lecteur, une nouvelle case permet de scanner ou de taper l'identifiant du document (en général un code à barres) :

Prêt : Sorties

Paramètres

Site: Bibliothèque de médecine, **Imprimante:** GmPostscript [Changer Réglages](#)

Information lecteur

Mika Waltari (M10000041) [détail](#) [Modifier](#)

21 rue montalban Lyon
Catégorie : E1
2 Sorties, 1 En retard

Entrez le code à barres du livre

Code à Barres de l'exemplaire : [Prêter](#)

Date de retour manuelle

Prêts du jour

Date de retour	Code à Barres	Titre	Auteur	Cote
05/05/2005	30	Claude Gueux	Hugo, Victor	
08/06/2005	28	Amazonia /	Marcus, James.	

Si l'on souhaite que ce document et les documents suivants de cette transaction aient une date de retour autre que celle définie par défaut pour ce type de document, utiliser la case à cocher « Date de retour manuelle » pour choisir une date de retour définie par le bibliothécaire avant de douchetter le premier document.

Les retards sont signalés en dessous de la rubrique « Catégorie » mais aucune typographie particulière ne les signale.

Si le prêt se déroule normalement, l'emprunt apparaîtra immédiatement, en bas de la page, avec les autres emprunts du lecteur. Pour faire un autre prêt il suffit de douchetter le code à barres du nouvel ouvrage dans « Code à barres de l'exemplaire ».

Si le prêt pose problème, alors un pavé rouge apparaît et le logiciel demande de confirmer le prêt :

Paramètres	
Site: Bibliothèque de médecine, Imprimante: 6mPostscript	Changer Réglages
Information lecteur	
fabien Montalban (V10000030) détail Modifier	
17 avenue du 11 novembre Lyon	
Catégorie : E1	
0 Sorties	

Entrez le code à barres du livre	
Code à Barres de l'exemplaire :	<input type="text"/> Prêter
<input type="text"/> Jour	<input type="text"/> Mois
<input type="text"/> Année	<input type="checkbox"/> Date de retour manuelle

J'ai besoin de confirmation avant de prêter	
Exemplaire prêté à : Mika Waltari (V10000041).	
Confirmer le prêt	Ne pas prêter

Si le prêt est possible mais nécessite confirmation (comme pour un document réservé), il est alors possible de confirmer ou infirmer le prêt. On peut donc forcer un prêt dans certain cas, mais pas en cas de dépassement du nombre de prêts.

Pour accéder à la fiche du lecteur et la modifier, il faut cliquer sur « Détail » puis sur « modifier » dans la partie « Information lecteur »

2.2 Les retours

Pour enregistrer le retour d'un document à la bibliothèque, cliquer sur le bouton « Retours » :

Prêt: Retours	
Site: Imprimante: Changer Réglages	Messages
Entrez le code à barres du livre	
Code à Barres de l'exemplaire	<input type="text"/>

Pour effectuer le retour, entrer le code à barre du document et valider : le retour est alors effectué. La carte du lecteur n'est pas nécessaire (pour effectuer un nouveau retour, il suffit de répéter l'opération).

L'écran qui apparaît permet d'accéder à la fiche du lecteur ou du document rendu en cliquant sur les liens bleus :

Prêt: Retours

Site: , Imprimante: [Changer Réglages](#)

Entrez le code à barres du livre

Code à Barres de l'exemplaire

Messages

Information sur le document rendu

Titre : Hugo Pratt ou L'amitié mystérieuse

Information lecteur

[V10000041](#) Waltari, Sir Mika

Documents rendus					
Date de retour	Code à Barres	Titre	Auteur	Type	Emprunteur
2005/06/08	3	Hugo Pratt ou L'amitié mystérieuse	Guilbert, Jean-Claude		V10000041 Mika Waltari

En ce qui concerne la réservation d'un document, elle s'effectue à partir de l'OPAC par le lecteur (voir la description de l'OPAC dans ce manuel). Le personnel est informé lorsque l'ouvrage revient à la bibliothèque et la place dans la liste d'attente est spécifiée. Il est alors possible de cliquer sur la fiche du lecteur qui attend l'ouvrage et de mettre une note qui apparaît à l'écran lorsque celui-ci vient emprunter :

Prêt: Retours

Site: Bibliothèque Centrale, Imprimante: [Changer Réglages](#)

Réservation trouvée

Exemplaire : Hugo Pratt (Pratt, Hugo) 2 pour (V10000030) peut être retiré à **Bibliothèque Centrale**.
Mettre en attente et imprimer [bon de prêt?](#)

Oui

Messages

Information sur le document rendu

Titre : Hugo Pratt

Information lecteur

[V10000041](#) Waltari, Sir Mika

Documents rendus					
Date de retour	Code à Barres	Titre	Auteur	Type	Emprunteur
2005/06/08	2	Hugo Pratt	Pratt, Hugo	MONO	V10000041 Mika Waltari

2.3. Les transferts

Les « Transferts » permettent de transférer un document d'une bibliothèque à une autre.

Pour effectuer ce transfert, choisir la bibliothèque de destination, entrer le code à barre du document et valider.

3. Le module « Lecteurs »

Pour inscrire un nouveau lecteur à la Bibliothèque ou pour rechercher la fiche d'un lecteur, cliquer sur l'onglet « Lecteurs » en haut de l'écran ou choisir le module « Lecteurs » sur la page d'accueil. La page suivante apparaît :

Koha propose 3 options dans la rubrique lecteurs : « Recherche lecteurs », « Ajout lecteur » et « Ajout collectivité ».

3.1. « Recherche lecteurs »

Cette fonctionnalité permet de rechercher un lecteur. Pour cela, saisir le nom du lecteur, une partie du nom, ou son numéro de carte et appuyer sur la touche « Entrée » du clavier. Il est également possible d'utiliser l'index alphabétique des noms des lecteurs. Dans ce cas, on obtient une liste de personnes dont le nom de famille commence par telle lettre avec les informations suivantes : numéro de carte, nom et prénom du lecteur, catégorie, adresse postale, nombre de retards et de prêts, frais d'inscription et des « notes » sur le lecteur.

Une fois le lecteur sélectionné (en cliquant sur son nom), on obtient sa fiche qui peut être modifiée ou supprimée. Il est également possible de modifier le mot de passe du lecteur, ses prêts, d'ajouter un enfant, de définir ses droits (du simple lecteur à l'administrateur) ou d'imprimer la fiche du lecteur et ses retards.

Exemple de fiche d'un lecteur :

The screenshot displays the Koha library management interface. At the top, there is a navigation menu with options like 'Acquisitions', 'Catalogue', 'Prêt', 'Lecteurs', 'Autorités', 'Bilans', 'Paramètres', 'A propos', and 'Aide'. Below this, there are sub-menus for 'options >>', 'Recherche lecteurs', 'Ajout lecteur', and 'Ajout collectivité'. A status bar indicates the user is connected as 'ENSSIB' and provides a 'Déconnecter' link.

The main content area is titled 'fabien Montalban'. It is divided into several sections:

- Description de l'inscription:** A table-like view showing personal and registration details for Fabien Montalban (FM).

Montalban (fabien, FM)	
Número de Carte :	V10000030
Adresse Postale	17 avenue du 11 novembre, 69000 Lyon
Adresse domicile	.
Téléphone Domicile	
Téléphone bureau	00.12.12.12.12
Fax	
Mail	
Texte	Bienvenue
Número d'inscription	4
Catégorie d'inscription	Etudiants 1er cycle
Inscrit	.
Se termine :	
Site d'inscription	Bibliothèque de médecine
Date de naissance	12/10/1985
Sexe	M
Contact :	
Téléphone	
Relation	neighbour
Notes :	
Caution pour	
Remarques Générales :	
Identifiant OPAC :	(pas de mot de passe)
- Habilitations:** A box containing the message 'L'adresse du lecteur est erronée'.
- Dettes & amendes:** A box showing 'Pas de dettes' and buttons for 'Visualiser le compte', 'Régler des amendes', and 'Liste des lectures'.
- Documents réservés:** A box showing 'Aucun'.
- Documents actuellement en prêt:** A box showing 'Aucun'.

At the bottom of the 'Description de l'inscription' section, there are several action buttons: 'Modifier', 'Supprimer', 'Prêts', 'Modifiermdp', 'Ajouter un enfant', 'Modif habilitations', 'Impr page', and 'Impr ticket'.

3.2. « Ajout lecteur »

Cliquer sur « Ajout lecteurs ». La page suivante apparaît :

ONA Acquisitions Catalogue Prêt **Lecteurs** Autorités Bilans Paramètres A propos Aide

ptions >> Recherche lecteurs Ajout lecteur Ajout collectivité

connecté en tant que : ENSSIB [Déconnecter]

Ajouter Lecteur

NOUVEAU LECTEUR DETAILS PERSONNELS DETAILS DU CONTACT				
Lecteur# , Numéro de carte* [V1000030]				
Titre de politesse	Initiales	Prénoms	Nom de famille*	Nom usuel
[Pas de Titre ▼] []	[]	[]	[]	[]
C F M		Date de naissance (dd/mm/yyyy)		Catégorie [Etudiants 1er cycle ▼]
		[]		[]
ADRESSE DU LECTEUR				
Adresse Postale*	Code Postal	Ville*	Site d'inscription	
[]	[]	[]	[Bibliothèque de médecine ▼]	
Autre adresse				
[]				
Téléphone Domicile	Fax	Mail		
[]	[]	[]		
Téléphone en journée				
[]				
Détails d'un autre contact				
Nom		Téléphone	Relation	
[]		[]	[]	
Notes	[]			
	[]			
Utilisation de la bibliothèque				
Message Lecteur (apparaît dans l'OPAC)	[]			
Note de prêt (apparaît pendant les sortie/retour)	[]			
Autorisations				
Gone no address	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non			
Debarred	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non			
Lost	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non			
Les deux champs suivants sont disponibles pour votre usage propre. Ils peuvent être utiles pour des besoins statistiques.				
Champ de tri 1	[]			
Champ de tri 2	[]			
<input type="button" value="Effacer tous les champs"/>				
<input type="button" value="Enregistrer"/>				

Tous les champs avec astérisque (numéro de carte, nom, adresse, ville) doivent être obligatoirement remplis, sinon une erreur s'affichera et l'enregistrement ne pourra pas être effectué. On ne peut donc pas valider l'inscription.

Deux lecteurs ne peuvent pas avoir le même numéro de carte et l'erreur est signalée lors de l'enregistrement.

Outre les champs obligatoires, remplir les champs selon les besoins et faire les commentaires souhaités dans la partie « Utilisation de la bibliothèque ». Lorsque la fiche lecteurs est remplie cliquer sur le bouton « Enregistrer ».

Dans la partie « Utilisation de la bibliothèque » tous les intitulés n'ont pas été traduits :

- *Gone no adress* = parti sans laisser d'adresse
- *Debarred* = exclu
- *Lost* = perte de la carte de lecteur

Les champs identifiant et mot de passe définissent les identifiants du lecteur dans l'OPAC qui lui permettent d'accéder à son dossier personnel. Ils ne sont communiqués au lecteur que si la Bibliothèque le souhaite (le lecteur pourra alors accéder ou non à son compte lecteur). Ils peuvent être créés ou modifiés seulement après que la fiche du lecteur ait été enregistrée.

3.3. « Ajout collectivité »

Pour inscrire une collectivité à la Bibliothèque (institution, entreprise, classe, etc.) cliquer sur « Ajout collectivité pour y accéder ».

Les renseignements demandés sont identiques à ceux des lecteurs.

Le module bilan

Ce module est celui qui permet d'établir des statistiques.

Pour accéder à ce module cliquer sur « Bilans » depuis la page d'accueil ou sur le bouton du même nom dans la barre en haut de l'écran présente sur toutes les pages du logiciel. L'écran suivant apparaît :



4 pavés sont visibles à l'écran

- Le premier permet de personnaliser ses calculs statistiques, de développer ses propres indicateurs :

- « Assistant de bilan »

- Les trois suivants sont plus faciles à manipuler, ils proposent des indicateurs préétablis :

- « Les plus »
- « Les moins »
- « Autres bilans »

1. « Assistant de bilan »

L'assistant permet de faire ses propres tris et statistiques à partir de 4 modules de Koha : acquisitions, lecteurs, catalogue et prêts.

Cliquer sur les liens en bleu pour y accéder.

1.1. « Acquisitions »



Il est possible de croiser deux données, l'une en ligne, l'autre en colonne, pour générer un tableau. Pour cela sélectionner deux données (définies dans la colonne « Titre ») en en cochant une dans « Ligne » et une dans « Colonne » :

Les données qui peuvent être utilisées pour faire des tris croisés sont :

- La date de la commande du document (cliquer sur le calendrier pour définir la période de référence)
- La date de réception
- Le fournisseur
- Le budget
- S'ajoutent 2 clefs de tris qui permettent de sélectionner d'autres données

Le pavé valeur de cellule permet de définir si le logiciel doit compter le nombre des documents ou leurs valeurs monétaires (« Montant »).

Une fois les choix de tris effectués, cliquer sur « OK », le logiciel affiche un tableau présentant les données retenues et les totaux en ligne et en colonne.

1.2. « Lecteurs »

Titre	Ligne	Colonne	Filtre
Catégories de lecteur	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
Statut lecteur	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
Code Postal	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	

Sortir:

à l'écran, dans le navigateur

Dans un fichier: Export dans le logiciel: OPENOFFICE.ORG

OK

La procédure est la même que pour les acquisitions. Les données qui peuvent être triées sont :

- La catégorie des lecteurs
- Leur code postal

1.3. « Catalogue »

Titre	Ligne	Colonne	Filtre
Classification LeC	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	De [] à []
Type document	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
Editeur	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
Année de Publication	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	De [] à []
Site d'affectation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
Localisation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	

Sortir:

à l'écran, dans le navigateur

Dans un fichier: Export dans le logiciel: OPENOFFICE.ORG

OK

La procédure est la même que pour les acquisitions. Les données qui peuvent être triées sont :

- L'indice (Dewey, CDU, etc.)
- Le type de document
- L'éditeur
- L'année de publication
- Le site d'affectation
- La localisation

1.4. « Prêt »

La procédure est la même que pour les acquisitions. Les données qui peuvent être triées sont :

- La période du prêt
- La catégorie de lecteur
- Le type de document
- Le site de la Bibliothèque

2. « Les plus »

Cliquer sur les liens en bleu pour y accéder.

2.1. « Plus gros usagers »

Cet indicateur permet d'afficher entre les 5 et les 20 plus gros emprunteurs (choisir le nombre dans le menu déroulant « Limiter à »).

Le menu déroulant dans la colonne « Par » permet de repérer les plus gros emprunteurs en fonction de la date du prêt, du retour, du site, du type de document, de la catégorie de lecteur et de la date. En cas de sélection d'un de ces critères, renseigner la colonne filtre correspondante.

Pour avoir les plus gros lecteurs en général, laisser « Aucun » dans la colonne « Par ».

Cliquer sur « OK », la page de résultat apparaît :

The screenshot shows the Koha interface with the report titled "Koha : les 20 plus gros usagers". The report is a table with the following structure:

Rang/Lecteurs	Emprunteur	Global	Nombre de prêts
1	Watan Mika	6	
2	Montaban Fabien	1	
3			
4			
5			
6			
7			

2.2. « Documents les plus empruntés »

The screenshot shows the Koha interface with the report titled "Koha : Les documents les plus lus". The configuration area includes the following fields:

Limiter à	Par	Filtre
5	Aucun	
		Date du prêt De [] à []
		Rendu De [] à []
		Site
		Type document
		Catégories de lecteur
		Jour
		Mois
		Année

Below the configuration area, there is a "Sortie" section with two radio buttons: "à l'écran, dans le navigateur" (selected) and "dans un fichier Export". The "Export" button is disabled. There is also an "OK" button.

Les statistiques sur les documents empruntés se renseignent exactement comme les plus gros usagers.

3. « Les moins »

Cliquer sur les liens en bleu pour y accéder.

3.1. « Usagers sans prêt »



La liste des usagers sans prêt peut se limiter entre 5 et tous les usagers n'ayant pas emprunté (choisir le nombre dans le menu déroulant).

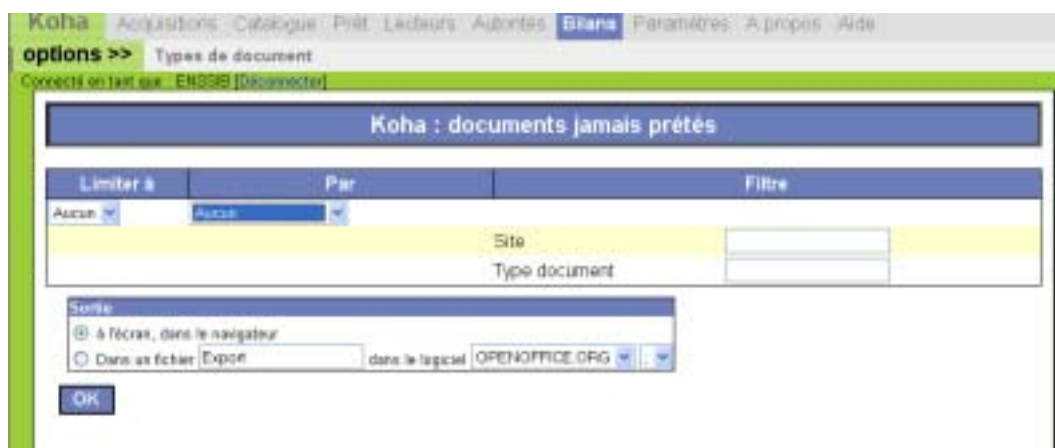
Il est possible d'affiner les résultats en choisissant :

- Les lecteurs n'ayant pas emprunté une certaine catégorie de documents¹¹
- Les lecteurs n'ayant pas emprunté appartenant à une certaine catégorie de lecteur

Dans ce cas, choisir l'option retenue dans la colonne « Par » et indiquer le code correspondant (à telle catégorie d'emprunteur ou à telle catégorie de document) dans la colonne « Filtre ».

Cliquer sur « OK » pour afficher les résultats

3.2. « Documents non empruntés »



¹¹ Cette fonctionnalité n'est à l'heure actuelle pas disponible : il est impossible de la définir, le champ étant absent dans la colonne « Filtre ».

La procédure est la même que pour les usagers sans prêt. Les seuls changements sont les critères d'affinement des résultats qui peuvent être le site de la Bibliothèque ou le type de document.

4. « Autres bilans »

4.1. « Sur le catalogue »

Cliquer sur les liens en bleu pour y accéder.

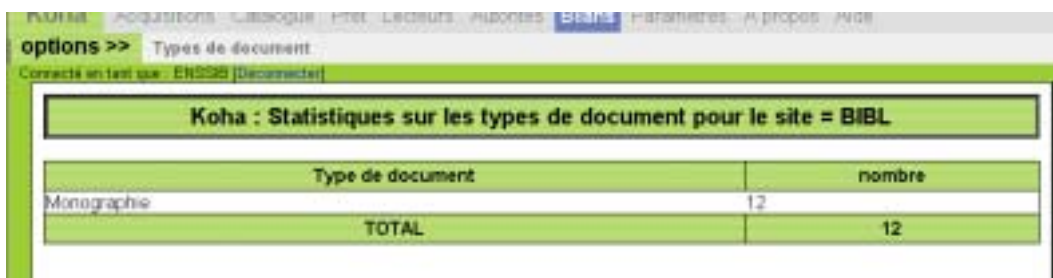
4.1.1. « Inventaire/récolement »

Il est possible de dresser un inventaire des collections de la Bibliothèque par cote (entre les indices 000 et 999 de la classification Dewey par exemple) et de choisir le nombre d'exemplaires affichés.

4.1.2. « Recherche par Type de document »

Cet outil statistique permet d'afficher pour une annexe donnée (choisie dans le menu déroulant) le nombre de documents appartenant aux différentes catégories de documents existantes.

La page de résultats apparaît en cliquant sur « OK » :



Type de document	nombre
Monographie	12
TOTAL	12

Par exemple, ici, la Bibliothèque centrale comprend 12 monographies.

4.2. « Sur les prêts »

Cliquer sur les liens en bleu pour y accéder.

4.2.1. « Cas réglés : Rapport quotidien (hier) »



Nom	Type	Date/heure	Montant	Site
Total payé : 0				
Total arrivé : 0				

En cliquant sur ce lien on a directement accès au tableau des amendes payées la veille.

4.2.2. « Cas réglés : Rapport quotidien (aujourd'hui) »

Ici on a accès au récapitulatif des amendes payées le jour même.

4.2.3. « Documents en retard »



Date de retour	Emprunteur	Téléphone	Titre	Auteur
2005-05-05	Mika Watarai		Claude Gueux	Hugo, Victor

En cliquant sur ce lien, on obtient immédiatement la liste des lecteurs ayant des retards dans le retour des documents.

4.2.4. « Prêts par catégorie de lecteur »

Pour visualiser tous les prêts, ne pas renseigner les champs.
Il est possible d'affiner les résultats par catégorie de lecteur ou par annexe.

En cliquant sur « OK », les résultats apparaissent :

	Etudiants 1er cycle	enssib	livre	TOTAL
(no entry in itemtype table)	3	0	0	3
Compact Disc	0	0	0	0
Cartes	0	0	0	0
Monographie	8	0	0	8
Thèses de doctorat	0	0	0	0
Multimédia	0	0	0	0
DVD	0	0	0	0
Revue	0	0	0	0
TOTAL	11	0	0	11

4.2.5. « Durée moyenne du prêt »

Cet outil statistique permet de connaître la durée moyenne des prêts en croisant deux données parmi les suivantes :

- La date du prêt (renseigner la période de référence et sélectionner l’affichage dans le menu déroulant « par » : jour, mois ou année)
- La date de retour (renseigner la période de référence et sélectionner l’affichage dans le menu déroulant « par » : jour, mois ou année)
- La catégorie de lecteurs
- Le type de document
- Le site

5. Le format de sortie des résultats

La sortie ou l’affichage des résultats peut se faire à l’écran, dans le navigateur, ou dans le tableur de la suite bureautique libre *OpenOffice* (cliquer dans le pavé la case à cocher « Sortie » pour faire le choix d’affichage des résultats)¹². Il est donc recommandé d’installer ce logiciel afin de pouvoir exploiter les résultats obtenus dans le tableur, élaborer des graphiques, etc.

¹² Cette exportation n’est pas possible pour tous les types de rapport. Quelques statistiques produites grâce au pavé « Autres bilans » ne peuvent par exemple pas être exportées vers *Open Office*.

L'OPAC

1. Paramétrage de l'OPAC

L'OPAC n'est pas paramétrable depuis la page des « Paramètres ». Toutefois, comme il est expliqué sur le site Internet de Koha : « l'architecture de Koha découpe le logiciel en 3 couches différentes :

- la couche base de données, qui gère les accès SGBD
- la couche traitement, qui gère les traitements demandés par l'utilisateur
- la couche mise en forme, qui contient les modèles HTML de présentation.

L'interface du logiciel est donc entièrement personnalisable. Plusieurs « thèmes » sont disponibles¹³ comme l'illustre la page d'accueil de la Bibliothèque de Nelsonville (Ohio)¹⁴ :

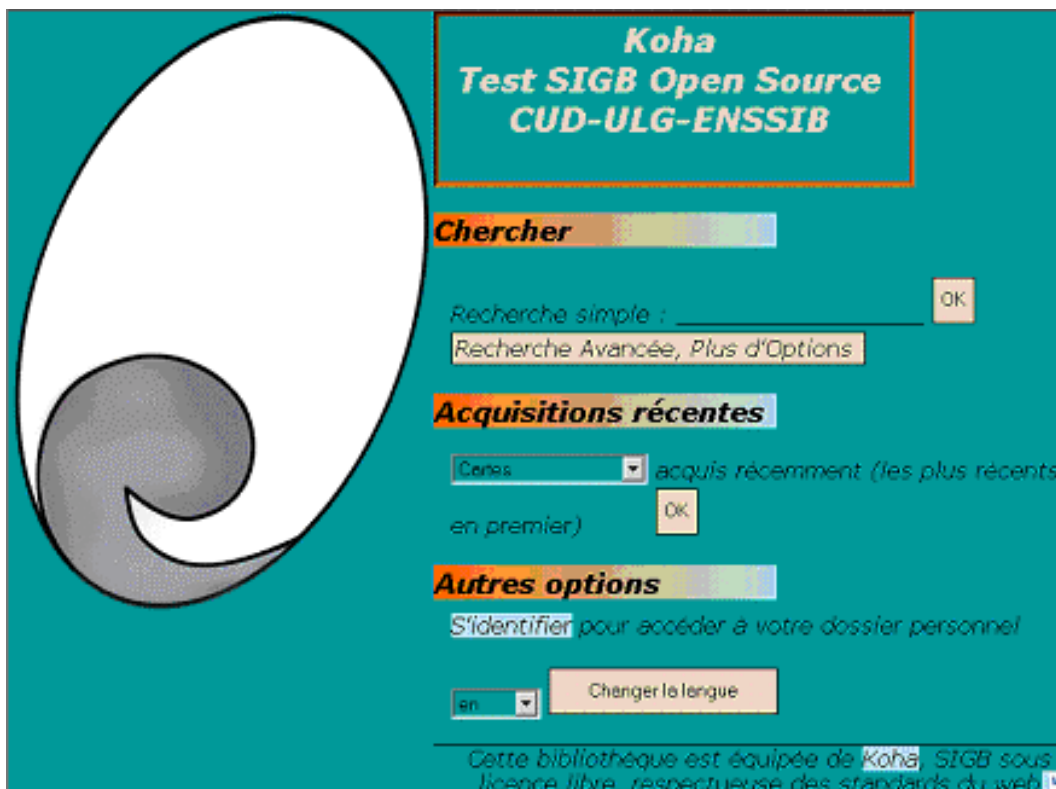


2. L'écran d'accueil pour la consultation du catalogue de la Bibliothèque

La page d'accueil permet de faire une recherche simple, d'accéder à la page de recherche avancée, aux nouvelles acquisitions, aux informations personnelles du lecteur et de changer la langue de l'OPAC.

¹³ POULAIN Paul. *Personnalisation de l'interface* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.koha-fr.org/article.php?id_article=52> (consulté le 24.05.05).

¹⁴ Nelsonville Public Library. *Library Catalog Search* [en ligne]. Disponible sur : <<http://search.athenscounty.lib.oh.us/>> (consulté le 10.06.2005).



2.1. Chercher

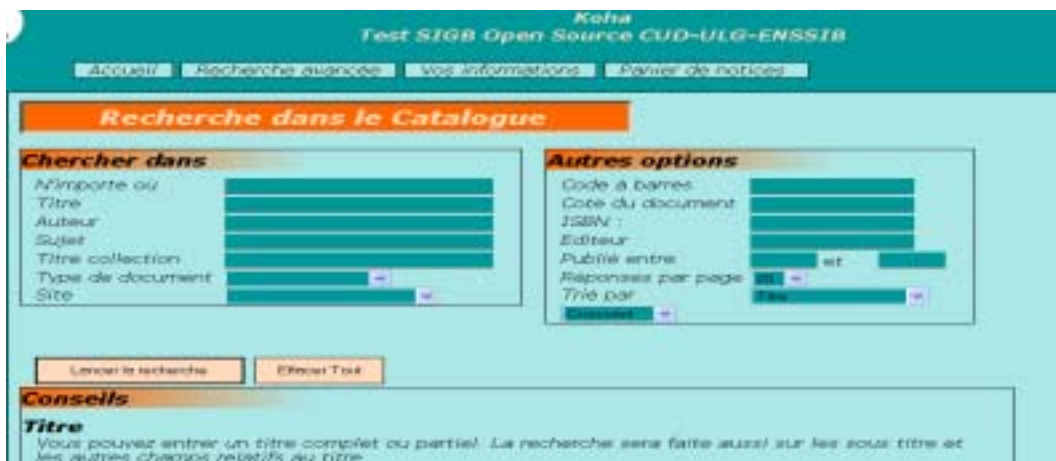
2.1.1. Recherche simple

Pour interroger le catalogue dans son intégralité, le lecteur peut taper la requête (un auteur, un titre ou un sujet par exemple) dans la zone située après « recherche simple : » puis cliquer sur « OK ». La page de réponse apparaît.

L'opérateur booléen par défaut est le « ET ». La troncature est disponible En faisant suivre les termes de la requête des caractères « * » ou « % ».

2.1.2. Recherche avancée

Cliquer sur le bouton « Recherche Avancée, Plus d'Options ». La page de recherche avancée apparaît :



La page de recherche avancée comprend deux pavés : « Chercher dans » et « Autres options ».

- Le pavé « chercher dans » contient 7 champs de recherche :
 - « N'importe où » qui permet de faire une recherche dans tous les autres champs
 - « Titre »
 - « Auteur »
 - « Sujet »
 - « Titre collection »
 - Le menu déroulant « Type de document » (monographie, carte, etc.)
 - Le menu déroulant « Site » qui permet de choisir un des sites de la Bibliothèque. Si la case n'est pas renseignée, Koha recherche dans l'intégralité du fonds
- Le pavé « Autres options » permet d'effectuer une recherche par :
 - Code-barres
 - Cote
 - ISBN
 - Editeur
 - Date d'édition

Ce deuxième pavé permet aussi de paramétrer l'affichage des résultats et le menu déroulant « Réponses par pages » permet de déterminer le nombre de résultats par pages (20, 50 ou 100). Les menus déroulant « Trier par » ménagent la possibilité d'effectuer des tris par titre, auteur, année de publication, etc. et de les ordonner par ordre croissant ou décroissant.

L'opérateur par défaut est le « ET » et l'outil de recherche ignore les mots vides (comme le, la, les par exemple). Il n'est donc pas nécessaire de saisir un titre ou un nom d'auteur sous une forme normalisée (il est par exemple possible décrire « Balzac, Honoré » ou « Honoré de Balzac » ou « Balzac »).

Quelques conseils rudimentaires apparaissent sur la page de recherche avancé mais il n'y a pas d'aide en ligne :

Titre
Vous pouvez entrer un titre complet ou partiel. La recherche sera faite aussi sur les sous titre et les autres champs relatifs au titre

Auteur

Vous pouvez entrer un nom ou un prénom. La recherche est aussi faite sur les co-auteurs et les autres champs en relation (traducteur, illustrateur...)

N'oubliez pas qu'un auteur peut concerner un auteur physique (Victor Hugo) ou moral (CNRS...)

Sites

Sélectionnez une annexe si vous voulez limiter votre recherche à un site en particulier. Par défaut, la recherche sera faite sur tous les sites de la bibliothèque

Recherche avec troncature

Une recherche est faite sur tous les mots que vous entrez. Les mots vides sont ignorés. Si vous entrez, par exemple "les deux tours" dans le titre, la liste de réponses contiendra tous les documents avec deux ET tours dans le titre. "Les" sera exclu.

Si vous voulez entrer une partie de mot, mettez une * ou un % à la fin du mot. Par exemple, "deux tours*" donnera "Les deux tours" mais aussi "Une tour et deux maisons".

Pour lancer la recherche, appuyer sur le bouton du même nom.

2.1.3. La page de résultats

La page de résultat apparaît¹⁵ :

Université Paris Sorbonne
(Paris IV) - CNRS
Bibliothèque du Centre Roland Mousnier et de l'IRCOM

Accueil Recherche avancée Vos informations Panier de notices

Recherche sur : * contains communication . 16 réponses trouvées
Réponses 1 à 16 sur 16 réponses.

Ajouter les éléments cochés au panier Effacer Tout

Sommaire	Nombre d'exemplaires	Localisation	
<input type="checkbox"/> Canada 125 sous la dir. de J. Fernand Tanguay - 1992 - Méridien - 222 p.-[14] p. ; 32 cm (modifié le 09/02/2004)	1	CRM (AN 73)	Non Reservable
<input type="checkbox"/> Chicago, naissance d'une métropole, 1872-1922 sous la dir. de John Zukowsky - 1987 - Ed. de la Réunion des musées nationaux - 482 p. ; 30 cm (modifié le 09/02/2004)	1	CRM (ART 217)	Non Reservable
<input type="checkbox"/> Cities, class and communication edited by Derek Fraser - 1992 - Harvester/Wheatsheaf - 264 p. ; 24 cm (modifié le 09/02/2004)	1	CRM (URB 19)	Non Reservable
<input type="checkbox"/> Culture et colonisation en Amérique du Nord [conjointement par l'Université de Groningue et l'Université Laval] - 1994 - Septentrion - 366 p. ; 23 cm (modifié le 09/02/2004)	1	CRM (AN 122)	Non Reservable
<input type="checkbox"/> De l'usage des soufis sous la direct. de Alain Bideau, Patrice Bourdarias, Jacques Légaré - 2000 - Tréfle communication - 317 p. ; 22 cm (modifié le 09/02/2004)	1	CRM (DEM 426)	Non Reservable
<input type="checkbox"/> Espace français Direction des Archives de France, Ministère de la Culture et de la Communication - 1987 - Impr. Alençonnaise - 192 p. ; 24 cm (modifié le 09/02/2004)	1	CRM (URB 206)	Non Reservable

Elle compte 4 colonnes :

- Le « Sommaire » qui donne des informations bibliographiques
- Le « Nombre d'exemplaires » qui indique le nombre d'exemplaires possédés par la Bibliothèque
- La « Localisation » avec le lieu où se trouve le document et sa cote
- L'état du document (en prêt, non réservable, etc.)

Cliquer sur le titre pour avoir le détail de la notice :

Simple Complete ISBD Add to shelf Print Ajouter au panier

Canada 125

Canada 125 (enregistrement 1418)

Auteur : sous la dir. de J. Fernand Tanguay
Publié par : Méridien en 1992 . 222 p.-[14] p. ; 32 cm
ISBN : 20941092H (M)

Type de document : LVR
Nombre total de documents 1

Exemplaires			
Localisation	Date de retour	Vu pour la dernière fois	code à barres
Centre Roland Mousnier (AN 73)			

¹⁵ L'exemple est extrait de la Bibliothèque de l'IRCOM : **Bibliothèque du Centre Roland Mousnier et de l'IRCOM. Bibliothèque du Centre Roland Mousnier et de l'IRCOM [en ligne]**. Disponible sur : <<http://catalogue.crm.paris4.sorbonne.fr/cgi-bin/koha/opac-main.pl>> (consulté le 10.06.2005).

Il est possible d'afficher la notice sous forme simple (selon le modèle ci-dessus), MARC ou ISBD en cliquant sur les boutons situés en haut de l'écran. Grâce à la visualisation MARC, toutes les informations présentes sur la notice sont disponibles.

Il est possible de mémoriser les notices souhaitées dans un panier en cliquant sur « Ajouter au panier ». Pour visualiser le contenu du panier, appuyer sur le bouton « Panier de notices ».

2.2. Acquisitions récentes

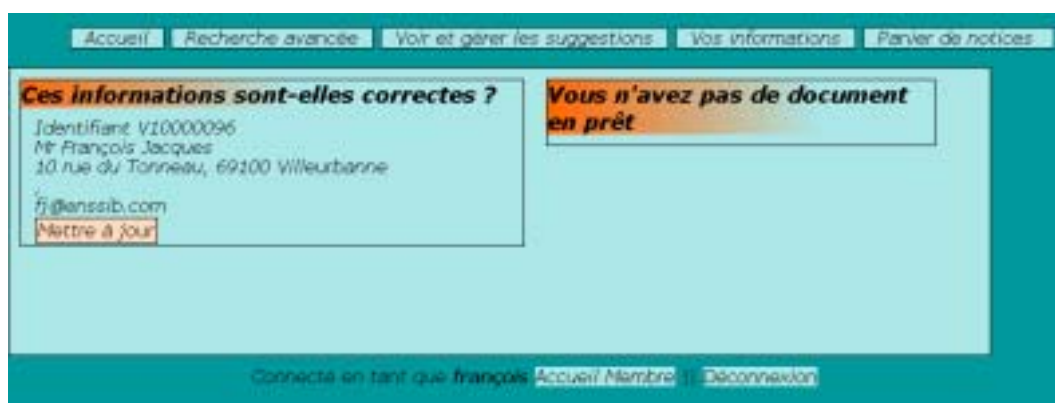
A partir de la page d'accueil, il est possible d'afficher les acquisitions récentes en choisissant le support du document (dans un menu déroulant) puis en cliquant sur OK.

2.3. Autres options

2.3.1. Accéder à son dossier personnel « S'identifier »

A partir de la page d'accueil, l'utilisateur peut cliquer sur « S'identifier ».

Il doit alors saisir son identifiant et son mot de passe afin d'accéder à son dossier personnel (pour voir les documents qu'il a emprunté, consulter son panier, suggérer une acquisition à la Bibliothèque¹⁶ ou modifier ses coordonnées en cliquant sur « Mettre à jour »).



Important : après avoir consulté son dossier, l'utilisateur devra penser à cliquer sur « déconnexion ». Sans cela, l'utilisateur de l'OPAC suivant aura accès au dossier.

2.3.2. Changer la langue

Ce menu déroulant disponible sur la page d'accueil permet de choisir la langue de l'OPAC (l'anglais, le français et l'italien sont installés par défaut).

¹⁶ Les suggestions apparaissent alors dans le module acquisition.